

DIRECTION DES **AFFAIRES CULTURELLES**
MARTINIQUE

SERVICE **RÉGIONAL** DE L'**ARCHÉOLOGIE**

BILAN
SCIENTIFIQUE

2018

2019



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
MARTINIQUE**
2018
2019

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

54, rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
Tel. : 05 96 60 05 36
Fax. : 05 96 64 27 84
Mél : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute autre personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou de condenser tout texte jugé trop long.

Sauf mention contraire, photos et illustrations sont de l'auteur de la notice.

Photo de couverture : Vue aérienne Vivé (Le Lorrain)
Photos MAD'IN DRONE, Romain Hayot

Coordination et secrétariat d'édition : Thierry Dorival

Relecture : Thierry Dorival, Damien Leroy

Adaptation des illustrations : Thierry Dorival

Maquette & imprimerie : JB Barret
6 Lot. Sylvestre,
rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
0596 64 46 16 - 0696 24 50 49

ISSN 1249-4569 © 2021

MINISTÈRE DE LA CULTURE

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2018
2019

Sommaire général

Tableau de présentation générale des opérations autorisées en 2018 - 2019	4
Préface	5
Bilan et orientation de la recherche archéologique	6
Résultats scientifiques significatifs	11
Bilan scientifique régional 2018	15
Bilan scientifique régional 2019	49
Bibliographie régionale	86
Organismes de rattachement des auteurs	87
Liste des abréviations	88
Liste des Axes de la programmation nationale de la recherche archéologique	89

**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

	2018	2019
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	1	2
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	9	13
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE FOUILLES (OPF)	4	-
PROSPECTION-INVENTAIRE (PI)	1	-
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	1	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	-
TOTAL	17	18

Préface

Le Service régional de l'archéologie de la Direction des affaires culturelles de Martinique publie un nouveau *Bilan Scientifique Régional* qui présente, sous la forme de notices, l'ensemble des travaux de terrain réalisés sur le territoire martiniquais au cours des années 2018 et 2019 en matière de recherche archéologique.

Les notices publiées présentent les opérations réalisées aux Anses-d'Arlet, à Basse-Pointe, au Diamant, à Fort-de-France, au Lorrain, à Macouba, au Marigot, au Morne-Rouge, à Rivière-Salée, au Saint-Esprit, à Saint-Joseph, à Sainte-Marie, à Saint-Pierre, à Schœlcher, à La Trinité, aux Trois-Îlets et au Vauclin. Elles exposent également les résultats de deux prospections thématiques concernant, l'une, la chauxonnerie en Martinique, et, la seconde, les infrastructures d'époque coloniale liées à la mer. Enfin, les résultats d'un projet collectif de recherche sur les parures lithiques précolombiennes sont également présentés.

Ces travaux témoignent tout autant de la vitalité de la recherche mise en œuvre sur le patrimoine archéologique martiniquais que de sa meilleure prise en compte dans l'aménagement contemporain de ce territoire. Nombre des opérations présentées s'exercent en effet dans le cadre de l'archéologie préventive dont les interventions sont engagées sur prescription de l'État (Direction des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie), lequel, comme le prescrit la loi, « *veille à la conciliation des exigences respectives de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social* ». Le présent BSR constitue ainsi une illustration de l'efficacité de cette responsabilité exigeante.

Christophe Pomez
Directeur des affaires
culturelles de la Martinique

BILAN ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Mouvements de personnels

Les années 2018 et 2019 ont été marquées par des mouvements de personnels imprévus qui ont fortement affecté la capacité du service à assurer l'ensemble de ses missions et à répondre à toutes les sollicitations.

En premier lieu, il faut noter, au 31 août 2018, le départ précipité du chef de service installé en 2014 et qui s'est trouvé soumis à de nouvelles règles relatives à la mobilité des conservateurs du patrimoine, l'obligeant à renoncer à l'exercice d'une responsabilité pour laquelle l'administration centrale l'avait pourtant expressément sollicité. Cette situation totalement inattendue a eu pour conséquence que l'intérim du chef de service a été confié au 1er septembre 2018 à l'ingénieure d'étude affectée au SRA de Martinique depuis seulement un an sur son premier poste au Ministère de la culture. La vacance du poste de chef de service s'est prolongée de la sorte jusqu'au 1er septembre 2019, date à laquelle un nouvel agent contractuel¹ a pu occuper le poste demeuré vacant durant un an et exercer pleinement la fonction de conservateur régional de l'archéologie.

Déploiement d'une nouvelle application métier pour l'archéologie

L'année 2018 est également marquée, pour le Service régional de l'archéologie, par la mise en service d'une nouvelle application informatique qui était vivement attendue, dénommée ARP, facilitant la conduite des procédures d'archéologie prévues par le Livre V du code du patrimoine.

C'est en particulier dans le domaine de l'archéologie préventive que cet outil se révèle particulièrement utile dans la mesure où il offre des tableaux de bord permettant le suivi des dossiers, dispose d'un alerter facilitant le respect des délais réglementaires et d'un échéancier permettant de visualiser aisément les différentes étapes de chaque dossier en cours.

L'application permet également de générer des produits de sortie sous la forme de documents types (arrêtés, courriers...) adaptés aux divers dossiers que le service est en charge d'instruire et conformes aux dispositions réglementaires applicables.

L'amélioration de la prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre de l'aménagement du territoire entraîne en effet depuis quelques années l'instruction d'un nombre croissant de dossiers. Le déploiement de ce nouvel outil permet d'améliorer la

qualité et l'efficacité du service pour l'accomplissement de ses missions.

Ainsi, pour les années 2018 et 2019, l'activité peut être suivie au moyen des données désormais enregistrées par cette application.

	2018	2019	TOTAL
Dossiers instruits	441	439	880
- Dont autorisations d'urbanisme	424	424	848
- Dont consultations préalables	16	15	31
Diagnostics prescrits	37	43	80
Taux de prescription de diagnostic	8,39%	9,79%	9,09%
Diagnostics engagés	9	13	22
Rapports de diagnostic reçus	8	7	15
Fouilles préventives prescrites	2	2	4
Taux de prescription de fouille	0,45%	0,46%	0,45%
Fouilles préventives autorisées	4	0	4
Rapports de fouille préventive reçus	1	1	2
Modifications de consistance de projet	3	6	9
Actes abrogés	0	0	0

Signature d'une convention territoriale de développement culturel avec la Ville de Schœlcher

À l'instar des précédentes conventions signées en 2016 avec la Ville des Anses-d'Arlet et en 2017 avec celle de Saint-Joseph, un volet relatif au patrimoine archéologique a été intégré à une nouvelle convention territoriale de développement culturel signée le 25 mai 2018 entre la DAC et la Ville de Schœlcher pour les années 2018 à 2020.

Ce volet prévoit que le SRA priorisera sur la commune de Schoelcher la réalisation de l'inventaire archéologique de la Martinique et pourra, sur la base des données ainsi actualisées, définir par arrêté préfectoral les zones de présomption de prescriptions archéologiques prévues à l'article L522-5 du code du patrimoine.

Si l'arrêté portant définition des ZPPA sur la commune des Anses-d'Arlet a pu être signé en juillet 2017, les difficultés précédemment mentionnées rencontrées par le service à partir de 2018 n'ont pas permis à ce jour de tenir les engagements et de finaliser les arrêtés pour les communes de Saint-Joseph et de Schœlcher. Le présent BSR présente néanmoins les résultats de l'étude et des prospections de terrain réalisées sur le territoire de la commune de Saint-Joseph.

Attribution d'une allocation de formation et de recherche

En matière de soutien à la recherche archéologique, outre l'emploi ordinaire des crédits du BOP 175 déconcentrés en DAC, pour la première fois en Martinique, une allocation de formation et de recherche de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la culture a pu être attribuée en 2018 à une étudiante martiniquaise préparant un travail de recherche universitaire

1 - Il faut noter avec regret qu'aucun conservateur du patrimoine relevant de la spécialité « archéologie » n'a fait acte de candidature.

concernant l'archéologie de la Martinique. Ce dispositif d'allocations de formation et de recherche, dont les décisions d'attribution relèvent de l'échelon central, permet d'apporter un soutien financier à certains étudiants conduisant, dans le cadre de la préparation d'un diplôme de Master 2 ou d'un doctorat, une recherche dans l'un des trois domaines spécialisés du patrimoine : archéologie, inventaire général du patrimoine culturel et monuments historiques.

Le dossier présenté concernait le mémoire de Master 2 d'archéologie préparé par Madame Sandrine Cadasse à l'Université de Toulouse 2 Jean Jaurès, sous la direction de Madame Claire Manen et de Monsieur Benoît Bérard, ayant pour sujet l' « *Étude analytique des décors de la céramique saladoïde cedrosane du site de Vivé au Lorrain, en Martinique* ». Ce projet répondant aux objectifs poursuivis par le Service régional de l'archéologie en matière d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique de la Martinique, portant de surcroît sur un ensemble archéologique emblématique des occupations précolombiennes du territoire martiniquais, a naturellement reçu un avis très favorable de la Direction des affaires culturelles.

À l'issue de l'examen d'un ensemble de 90 demandes présentées à l'échelon national, ce dossier a été retenu par la commission de sélection pour figurer à la liste des 30 lauréats dressée en février 2018 (14 lauréats en spécialité « Archéologie », 5 pour la spécialité « Inventaire général du patrimoine culturel » et 11 pour la spécialité « Monuments historiques »). Le mémoire concluant ce travail de recherche, a été soutenu en septembre 2018 et a permis à son autrice de valider son diplôme de Master 2. Nous lui renouvelons ici toutes nos félicitations.

Protection des roches gravées du Galion à La Trinité

À la différence d'autres territoires insulaires des petites Antilles, la Martinique compte un nombre limité de sites d'art rupestre d'époque précolombienne. Celui des roches gravées de Montravail, localisé sur la commune de Sainte-Luce, identifié en 1970, a bénéficié d'une mesure de protection par inscription au titre des monuments historiques dès novembre 1996. Il fait actuellement l'objet d'un projet de mise en valeur porté par la commune propriétaire.

Le second site remarquable est constitué par un ensemble de plusieurs roches gravées situé dans un tout autre secteur de la Martinique : la forêt lacustre du Galion, sur la commune de La Trinité. Signalé en 1992 ce site a fait l'objet de plusieurs études, la plus récente étant intervenue en 2015 avec le soutien financier de la DAC Martinique. Malgré son intérêt scientifique et patrimonial manifeste, rappelé par les différents chercheurs qui s'y sont intéressés, il ne bénéficiait pas

jusqu'à présent d'une protection au titre des monuments historiques.

Afin de corriger cette carence et d'apporter à ce site archéologique rare et précieux la protection patrimoniale qu'il mérite, un dossier proposant son inscription au titre des monuments historiques a été soumis à l'avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture² lors de sa réunion du 12 février 2019. La commission a émis un avis favorable à la proposition d'inscription et l'arrêté correspondant a pu être signé pour le préfet de la Martinique le 10 janvier 2020.

Exposition sur l'archéologie de la période coloniale

En matière de valorisation des résultats de la recherche archéologique, il convient de signaler l'organisation, par le Musée d'Archéologie de la Collectivité Territoriale de Martinique, en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles et grâce aux contributions de plusieurs chercheurs, d'une exposition consacrée à « *L'archéologie de la période coloniale* ». Présentée à Fort-de-France du 15 septembre au 30 novembre 2018, son inauguration est intervenue à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Le parti-pris de présentation entendait mettre l'accent sur les apports de la recherche archéologique à la connaissance de l'histoire coloniale qui constitue le passé récent de la Martinique. Les données relatives à cette période essentielle, longtemps délaissée par la discipline, se sont en effet considérablement enrichies au cours des quinze dernières années. C'est donc à partir des travaux archéologiques les plus récents conduits sur le territoire de la Martinique que diverses thématiques ont pu être abordées : histoire du peuplement et variabilité des habitations coloniales, activités industrielles, genèse et développement des espaces urbains, approche archéologique de l'esclavage colonial...

Les retours d'enquête de satisfaction révèlent tout l'intérêt manifesté pour cette période récente par un public nombreux, intergénérationnel et participatif, certains n'hésitant pas à rappeler l'importance de « *réconcilier un peuple avec un patrimoine* » culturel et historique toujours susceptible d'être érigé en enjeu de pouvoir et d'entraîner certains débordements d'affects. Incorporer le patrimoine archéologique à la mémoire du passé colonial peut constituer une voie possible pour substituer une approche disciplinaire passionnante à certaines interprétations passionnées.

Signature d'une convention de dépôt de biens archéologiques mobiliers pour le Musée de Saint-Pierre

À Saint-Pierre, le musée Frank A. Perret, musée municipal bénéficiant du label « Musée de France », est

² - Les Commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA) ont été instituées par la loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (dite « Loi LCAP ») et par le décret du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables. Elles prennent le relais des Commissions régionales du patrimoine et des sites (CRPS). La CRPA de Martinique a été nommée par arrêté préfectoral du 21 juin 2017.

entièrement consacré à l'éruption du volcan de la Montagne Pelée, le 8 mai 1902, qui a entraîné la destruction de la ville et la mort de près de 30 000 personnes. Cette catastrophe a constitué le site de Saint-Pierre en un véritable "Pompéi" caribéen, réserve archéologique exceptionnelle d'une ville coloniale française des XVII^e-XIX^e siècles et sanctuaire sous-marin comptant une quarantaine d'épaves englouties dans la baie. La Ville de Saint-Pierre a souhaité engager une action ambitieuse dans le domaine patrimonial et une nouvelle convention au titre du label Ville d'Art et d'Histoire a été signée avec le Ministère de la Culture le 22 mai 2018 à Saint-Pierre.

Dans ce cadre, la municipalité, confrontée aux difficultés de gestion d'un musée vieillissant et ne satisfaisant plus aux normes de présentation et de conservation contemporaines, a décidé de recourir à une délégation de service public afin de mobiliser des acteurs externes et des initiatives privées dans le but d'offrir aux publics une présentation renouvelée.

L'association Culturabam s'est positionnée comme candidate et a été retenue en 2018 par la Ville en qualité de titulaire de cette délégation de service public pour une durée de 7 ans.

Pour accompagner comme il se doit l'initiative municipale, l'État, par le Service régional de l'archéologie de la DAC, conscient de l'importance de restituer aux différents publics des éléments singuliers illustrant l'apport de la recherche archéologique à la connaissance de cette ville coloniale, dans la perspective de la remise à niveau du musée, a entrepris d'engager les procédures administratives nécessaires au règlement du statut juridique d'un nombre important de biens archéologiques mobiliers conservés au Centre de Conservation et d'Étude de la DAC Martinique et provenant d'opérations archéologiques programmées et préventives réalisées depuis les années 90 sur le territoire pierrotin.

Cette opération a permis, dans un premier temps, de procéder, conjointement avec Culturabam, à un repérage de biens archéologiques mobiliers appartenant à l'État ou à la Ville de Saint-Pierre et susceptibles d'être mis à disposition du musée pour venir enrichir et étoffer sa présentation permanente.

Parallèlement, un important travail a été conduit pour éclaircir la situation juridique d'autres ensembles de

biens archéologiques mobiliers³ n'appartenant ni à la Ville ni à l'État, procéder à la recherche des propriétaires des terrains, leur notifier les inventaires et les interroger à l'effet de connaître leurs intentions quant au devenir des biens archéologiques leur appartenant. Ce long processus a permis d'enregistrer la renonciation de plusieurs propriétaires à leur droit de propriété sur une série de 13 ensembles de biens archéologiques mobiliers et de prendre les arrêtés⁴ constatant la propriété de l'État sur ces ensembles. Leur situation juridique étant ainsi clarifiée, il devient possible d'envisager un transfert de propriété au bénéfice de la commune ou, à tout le moins, un dépôt de l'État permettant leur valorisation dans l'espace du musée rénové.

C'est à cette fin qu'une convention entre l'État et la Ville de Saint-Pierre, fixant les modalités de dépôt d'une sélection de 28 éléments remarquables, a pu être signée le 5 avril 2019 à Fort-de-France, au Centre de Conservation et d'Étude du Service régional de l'archéologie de la DAC Martinique, en présence de Messieurs Franck Riestler, Ministre de la Culture, Franck Robine, Préfet de la Martinique, Christian Rapha, Maire de Saint-Pierre, Bernard Hayot, Président de Culturabam et Christophe Pomez, Directeur des affaires culturelles, en présence d'une assistance nombreuse.

La présentation proposée au musée pourra à l'avenir être de nouveau enrichie à mesure que la situation juridique d'autres ensembles archéologiques sera progressivement stabilisée.

L'inauguration du musée rénové, désormais dénommé « *Mémorial de la Catastrophe de 1902 – Musée Frank A. Perret* », est intervenue le 8 mai 2019, date anniversaire de l'éruption de la Pelée, et a connu un très grand succès.

Archéologie et mémoire autour du site de l'Anse Bellay aux Anses-d'Arlet

Les recherches archéologiques mises en œuvre depuis 2013 sur le cimetière d'esclaves⁵ du site de l'Anse Bellay, aux Anses-d'Arlet, ainsi que les publications⁶, un documentaire⁷ ou les actions de

3 - Si la Loi LCAP de juillet 2016 a unifié le régime juridique de propriété des biens archéologiques mobiliers, elle n'a pas eu pour effet de faire disparaître les dispositions antérieures qui continuent de s'appliquer pour les ensembles mobiliers issus d'opérations archéologiques réalisées avant à l'entrée en vigueur de la Loi LCAP et de ses mesures d'application.

4 - Arrêtés n° 2018/347-0001-SRA, 2018/347-0002-SRA, 2018/347-0003-SRA et 2018/347-0004-SRA du 21 décembre 2018 publiés le 23 février 2019 ; arrêtés n° 2019/162-0001-SRA, 2019/162-0002-SRA, 2019/162-0003-SRA, 2019/162-0004-SRA, 2019/162-0005-SRA, 2019/162-0006-SRA du 11 juin 2019 et 2019/165-0001-SRA du 14 juin 2019 publiés le 15 juin 2019 et arrêtés n° 2019/171-0001-SRA du 20 juin 2019 et 2019/178-0001-SRA du 27 juin 2019 publiés le 2 juillet 2019.

5 - Le site conserve également les vestiges de deux occupations précolombiennes antérieures à la mise en place du cimetière.

6 - **Romon 2016** : ROMON (T.). « Les Anses-d'Arlet – Anse Bellay », in : *Bilan scientifique régional de la Martinique 2011-2012-2013*. 2016 : Fort-de-France. Direction des affaires culturelles de Martinique, Service régional de l'archéologie, pp. 93-94.

Bonnissent et al. 2017 : BONNISSANT (D.), COURTAUD (P.), LEGENDRE (Y.), LEROY (D.), ROMON (T.), ROUQUET (J.) et STOUVENOT (C.). « Les cimetières littoraux de la période coloniale. Prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en Martinique », in : Ravoire (F.) (dir.) *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des Îles*, Éditions de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, n° 150, décembre 2017 (dans l'édition en ligne uniquement).

Romon 2017 : ROMON (T.). « Les Anses-d'Arlet – Anse Bellay », in : *Bilan scientifique régional de la Martinique 2014-2015*. 2017 : Fort-de-France. Direction des affaires culturelles de Martinique, Service régional de l'archéologie, pp. 43-44.

Archéologia 2019 : « Zoom sur une fouille. Un cimetière d'esclaves inédit en Martinique ? », *Archéologia*, n° 574, mars 2019, pp. 30-31.

Romon 2019 : ROMON (T.). « Les Anses-d'Arlet – Anse Bellay », in : *Bilan scientifique régional de la Martinique 2017*. 2019 : Fort-de-France. Direction des affaires culturelles de Martinique, Service régional de l'archéologie, p. 17.

communication⁸ à destination des publics proposées en accompagnement de ces opérations, ont permis de mesurer, non seulement le très vif intérêt accordé par la population riveraine pour les travaux de recherche en cours et pour leurs résultats, mais également son très grand attachement à l'égard du site concerné et aux sépultures qui y sont conservées.

Cet attachement s'est notamment manifesté le 22 mai⁹ 2019, par une initiative de plusieurs riverains des communes des Anses-d'Arlet et des Trois-Îlets, par la pose, sur le site, d'une stèle portant la mention suivante : « *En ces lieux reposent des hommes et des femmes rompus par le travail forcé. Respé. RIP. 22 Mé 2019*¹⁰. », rendant hommage aux personnes défuntes inhumées en ce cimetière.

La question du devenir des restes des défunts recueillis lors de la fouille archéologique a naturellement été soulevée et relayée par les élus. Il nous paraît aujourd'hui important de fournir ici quelques éléments permettant de partager la réflexion sur ce point.

En premier lieu il convient de rappeler que la conservation de ce site littoral est compromise à terme par l'érosion marine particulièrement active sur cette portion du littoral martiniquais. Les études des couvertures photographiques aériennes disponibles montrent un recul du trait de côte de l'ordre de cinquante mètres depuis les années 50 et c'est sous l'effet de cette érosion que le cimetière de l'Anse Bellay a été mis au jour et a commencé à se trouver démantelé.

Après deux opérations d'évaluation du potentiel scientifique de ce site menacé de disparition, réalisées en 2013 et 2015 et qui ont permis de bien caractériser et identifier la nature des vestiges présents, la décision d'en engager la fouille programmée à partir de 2017 a été prise dans le respect des procédures prévues par les dispositions du Livre V du code du patrimoine relatif à l'archéologie. En particulier, cette opération

répond aux nouvelles orientations de la recherche telles qu'elles ont été arrêtées en 2016 par le Conseil national de la recherche archéologique¹¹. Elles relèvent de son Axe 15, « *Archéologie d'Outre-mer* », en particulier de son sous-axe « *Archéologie de l'Outre-mer moderne et contemporain* » et de sa thématique « *Vers une approche archéologique de l'esclavage* ».

D'autre part, la mise en œuvre de cette opération vient également répondre aux orientations de la loi 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, dite « Loi Taubira », en particulier celles de son article 2 qui disposent que : « (...) *les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.* »

La réalisation de cette opération vise ainsi à permettre l'analyse de l'organisation et du fonctionnement de l'espace d'inhumation d'une population servile d'époque moderne, d'accéder à des informations de nature anthropobiologique permettant l'étude et la caractérisation de la population inhumée, de décrire les gestes funéraires et les rituels associés opérés par la population inhumante et disposer ainsi d'un ensemble de données scientifiques et historiques inexistantes par ailleurs.

Ces travaux sont naturellement conduits dans le respect des dispositions du code civil relatives au respect de la personne, notamment son article 16-1-1 qui dispose que « *le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées (...) doivent être traités avec respect, dignité et décence.* »

7 - *Les détectives du passé*. Film de Christian Foret – Poisichiefilms / Martinique 1ère - 2016.

8 - En particulier :

- Conférence D. Leroy et T. Romon – « Résultats des fouilles archéologiques du site d'Anse Bellay », Mairie des Anses-d'Arlet, 17 juin 2016, dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie (JNA) 2016 ;
- Conférence D. Leroy – « Quoi de neuf en archéologie ? Les évolutions récentes du cadre réglementaire et institutionnel », Bibliothèque universitaire du campus de Schœlcher, 16 juin 2017, dans le cadre des JNA 2017 sur la nouvelle programmation de la recherche archéologique, son Axe 15 (Archéologie d'Outre-mer) et son articulation avec les dispositions de l'article 2 de la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité ;
- Conférence D. Leroy et T. Romon – « Le cimetière de l'Anse Bellay – Anses-d'Arlet (Martinique) », Musée d'Archéologie de la CTM à Fort-de-France, 15 juin 2018, dans le cadre des JNA 2018 ;
- Communication D. Leroy – « Archéologie, traces et mémoires : une illustration antillaise », Atelier de recherche « Valeurs et représentations collectives du patrimoine archéologique », Institut National d'Histoire de l'Art, Paris, 1er février 2019 ;
- Conférence T. Romon – « Anse Bellay, Mémoire vive », Mairie des Trois-Îlets, 20 septembre 2019, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2019.

9 - Le 22 mai est, en Martinique, la journée fériée et chômée commémorant l'abolition de l'esclavage dans cette colonie. Cette date rappelle l'insurrection des esclaves du Prêcheur et de Saint-Pierre qui contraignit le gouverneur Rostoland à prononcer dès le 23 mai 1848 l'abolition de l'esclavage en Martinique, ceci avant même que le décret du 27 avril du gouvernement provisoire de la deuxième république n'y soit rendu applicable.

10 - Le quotidien *France-Antilles* a rendu compte de cet événement dans son édition du 15 juin 2019 par un article de Anne Cazalès et par des photographies de Jean-Pierre Hautecoeur et de Jean-Albert Privat, intitulé : « *"Glorie zanset' nou" : une stèle à l'anse Bellay* ». Cet article est consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://www.martinique.franceantilles.fr/regions/sud/glorie-zanset-nou-une-stele-a-l-anse-bellay-525518.php>

11 - Conseil National de la Recherche Archéologique 2016 : *Programmation nationale de la recherche archéologique*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Générale des Patrimoines, Sous-direction de l'archéologie. 212 p.

Nous soulignons au passage que cette disposition relative aux restes des personnes décédées trouve sa place dans le Livre I^{er} du code civil, lequel traite « *Des personnes* », et non au Livre II qui traite « *Des biens et des différentes modifications de la propriété* ». S'agissant, à l'Anse Bellay, des restes de personnes ayant été réduites en esclavage, nous observons que la discipline archéologique contribue, à sa manière, à les rétablir dans leur dignité d'hommes et de femmes, ce dont le système esclavagiste s'efforçait de les priver de leur vivant.

Enfin, cette opération de recherche archéologique s'inscrit dans le cadre d'une *Convention territoriale portant sur la politique de développement culturel de la Ville des Anses-d'Arlet*¹², signée le 21 novembre 2016 entre la commune des Anses-d'Arlet et l'État, Direction des affaires culturelles.

Pour répondre aux souhaits exprimés par les riverains et à la demande de la Ville des Anses-d'Arlet, le Préfet de la Martinique a demandé qu'une attention particulière soit accordée à la question de la destination des restes humains dès lors que les recherches de terrain et les études de laboratoire seront achevées. La création d'un espace mémoriel garantissant leur conservation tout en permettant, si nécessaire, de procéder à

l'avenir à de nouvelles analyses qu'autoriserait l'évolution des techniques d'investigation et de recherche, est envisagée. À cette fin, un comité regroupant l'ensemble des acteurs impliqués ainsi que des personnalités expertes, chargé de conduire et mûrir les réflexions nécessaires au bon aboutissement de ce projet, est en voie de constitution.

La Direction des affaires culturelles est particulièrement sensibilisée et très attentive à la dimension mémorielle que peut revêtir le patrimoine archéologique présent sur le territoire et sur lequel elle a la charge de veiller. Le respect de cette dimension constitue en effet une condition indispensable à la bonne compréhension des ambitions et des enjeux sociaux d'une discipline scientifique qui, tout en se montrant exigeante et, certaines fois, contraignante, acquiert sa légitimité et gagne sa reconnaissance par le fait qu'elle s'exerce avant tout au service d'un territoire et des populations qui y vivent.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie
de 2014 à 2018

¹² - Cette convention est consultable sur le site Internet de la DAC Martinique à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DAC-Martinique/Actualites-de-la-DAC-Martinique/Signature-de-la-convention-territoriale-de-developpement-culture/>

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES SIGNIFICATIFS

35 opérations de recherche archéologique de terrain ont été mises en œuvre au cours des années 2018 et 2019 en Martinique (17 en 2018 et 18 en 2019). Comme d'ordinaire, les opérations préventives représentent la part numériquement la plus importante : 9 diagnostics et 4 fouilles en 2018, ainsi que 13 diagnostics en 2019. C'est principalement le nombre de fouilles préventives mises en œuvre chaque année qui est susceptible d'être soumis à des variations importantes d'une année sur l'autre, en raison du fait que c'est, *in fine*, à l'aménageur du projet que revient la décision de faire réaliser ou non la fouille archéologique préventive que son projet rend nécessaire. La recherche programmée montre pour sa part un niveau d'activité plus régulier et en légère progression : 4 opérations en 2018 et 5 en 2019.

Dans le domaine de l'archéologie de la période précolombienne les opérations de terrain réalisées au cours de ces deux années se concentrent toutes sur les territoires de communes situées sur le littoral Nord-Atlantique (communes du Lorrain, du Marigot et de Macouba).

C'est indéniablement la fouille préventive réalisée en 2018 sur le site de **Vivé**, au **Lorrain**, qui aura marqué l'actualité, au point de nous conduire à retenir cette opération pour fournir l'illustration de couverture du présent volume. Rappelons que ce site, en raison des conditions exceptionnelles de sa conservation, constitue une référence majeure pour l'archéologie précolombienne des Petites Antilles ; importance qui a d'ailleurs conduit en 1994 à lui permettre de bénéficier d'une mesure de protection par son inscription au titre des Monuments Historiques.

Le projet d'aménagement, par la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord), d'un Centre d'animation et d'interprétation de la culture amérindienne, a rendu nécessaire, sur un terrain attenant aux parcelles protégées, la réalisation d'une fouille préventive sur une emprise de 2 500 m² destinée à accueillir le futur espace de stationnement de ce nouvel équipement patrimonial.

Le diagnostic préalable réalisé en 2014 sur cette emprise avait permis de constater l'absence du niveau d'occupation saladoïde-cédrosan inférieur, sous-jacent au niveau de ponces de l'éruption P2 de la Montagne Pelée datée de la seconde moitié du IV^{ème} siècle de notre ère, et seul le niveau correspondant à une reprise d'occupation postérieure à ces retombées, attribuée à une phase plus récente de la séquence saladoïde, voire au Troumassoïde, y avait été rencontré.

La fouille, menée en aire ouverte pour favoriser l'étude et la compréhension de l'organisation spatiale des

occupations précolombiennes, a permis la mise au jour de très nombreuses structures en creux. Mais aucun niveau d'occupation postérieur au dépôt de ponces éruptives P2 n'est conservé sur ce site qui fut, à partir de l'époque coloniale et très récemment encore, largement altéré par les pratiques agricoles nécessaires aux productions agro-industrielles traditionnelles de Martinique. Les très nombreuses structures en creux correspondent à des trous de poteau ainsi qu'à des fosses, certaines d'entre elles s'étant révélées être des sépultures. L'étude, encore en cours, devrait permettre de disposer de plans de constructions dont on espère établir la chronologie et assurer la datation par les études de mobiliers ainsi que par des mesures d'âge radiocarbone.

Sur la même commune du **Lorrain**, au lieu-dit **Séguineau**, la fouille préventive préalable à la réalisation d'un lotissement a également permis en 2018 l'étude d'occupations attribuées au Saladoïde ancien. Toutefois, sur ce site dont l'étude est encore en cours, les éléments mobiliers lithiques et céramiques, assez nombreux, paraissent en position secondaire, emballés dans un niveau à ponces remobilisé. Deux fosses plus récentes ont quant-à-elles livré des dépôts céramiques en place. La présence sur l'un des récipients d'un dispositif de fermeture associant un linge et des épingles métalliques indique une mise en place contemporaine ou légèrement postérieure à l'arrivée des premiers Européens. Ce site pourrait constituer ainsi la première occurrence martiniquaise d'une occupation attribuable à la période du « contact ».

Au **Marigot**, le site précolombien de **La Pointe**, mentionné dès le milieu du siècle dernier (Delawarde 1937, Pinchon 1952, 1963), avait fait l'objet d'une opération de fouille d'évaluation au milieu des années 1990 (Vidal 1995). En 2019, un diagnostic archéologique préalable à un projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques a permis de mieux identifier et caractériser ses occupations précolombiennes et d'apprécier la variabilité de leur conservation selon la topographie du terrain. Ce site conserve de nombreuses structures en creux (fosses, trous de poteau) correspondant à un habitat et livre un mobilier abondant. La présence d'une sépulture a également été constatée. Le mobilier céramique permet d'attribuer l'occupation à l'horizon saladoïde cédrosan, certains éléments évoquant la phase barancoïde.

Toujours dans le Nord Atlantique, sur la commune de **Macouba**, le site de **Terre Patate**, repéré par prospection en 2011, a fait l'objet en 2019 d'une série de sondages à l'effet d'en caractériser le contexte sédimentaire, d'apprécier son état de conservation, de préciser son attribution chrono-culturelle et de mesurer son potentiel scientifique. Deux phases d'occupations, séparées par les retombées de l'éruption P2, ont été identifiées et sont attribuées aux périodes céramiques ancienne et moyenne. Une opération de fouille programmée de plus grande ampleur sera engagée sur ce site, probablement dès 2020.

Concernant toujours les périodes précolombiennes, le Projet Collectif de Recherche intitulé « **Parures amériindiennes en matériaux lithiques dans les Antilles françaises** », engagé dès 2016 en Guadeloupe, s'est intéressé en 2018 aux éléments de parures lithiques précolombiennes conservés dans les institutions patrimoniales martiniquaises (Musée d'archéologie précolombienne de la Collectivité Territoriale de Martinique, Centre de Conservation et d'Études de la Direction des Affaires Culturelles, séries en cours d'études sous la responsabilité de l'opérateur d'archéologie préventive Eveha). L'étude vise d'une part à identifier les matériaux employés et à esquisser leurs circulations et, d'autre part, à caractériser les techniques de fabrication mises en œuvre. Un ensemble de 49 parures, provenant de 6 sites archéologiques distincts, a pu être pris en compte dans le cadre du programme 2018 (le site de **Vivé**, au **Lorrain**, fournissant, avec 40 individus, l'effectif le plus important). Cette étude révèle à la fois la grande variabilité morphologique des pièces façonnées, mais également la forte diversité des matériaux employés, les plus représentés étant la turquoise, la diorite, l'améthyste et la cornaline.

Les opérations concernant l'archéologie de la période coloniale sont, cette année encore, les plus nombreuses. Cette tendance de la discipline à faire porter ses travaux sur les périodes moderne et contemporaine singularise fortement l'archéologie aujourd'hui pratiquée dans les outre-mer et lui confère à l'échelle nationale un rôle moteur dans le développement des recherches sur le passé récent. Nul doute que cette tendance vient également répondre à une demande sociale forte et croissante pour les territoires concernés.

Dans le domaine de l'archéologie des habitations coloniales, plusieurs opérations sont à signaler.

Sur la commune du **Diamant**, à **O'Mullane Bas**, une fouille préventive en aire ouverte portant sur une superficie de 7 000 m² a permis l'étude d'une partie des terrains relevant du domaine de l'habitation dite « du Gaoulé », célèbre pour les événements de 1717 et la révolte des colons à l'encontre du gouverneur de la Varenne et de l'intendant Ricouart qui y furent bousculés avant d'être contraints d'embarquer pour un retour précipité vers la France. La fouille préventive, conduite sur l'emprise d'un projet de lotissement, a permis la mise au jour d'un grand nombre de structures en creux permettant la restitution de plus d'une trentaine de plans de bâtiments sur poteaux. Des chronologies relatives entre certains ensembles sont perceptibles et pourront probablement être restituées avec l'appui des études de mobiliers actuellement en cours. Les fonctions de ces diverses constructions sont probablement variables mais l'organisation générale des installations, les formats des constructions et les informations livrées par la documentation iconographique ancienne permettent d'y percevoir un quartier servile. Une case à demeurer maçonnée, et son office distant, également maçonné, s'installent plus tardivement et se superposent aux constructions sur poteaux antérieures. L'occupation s'échelonne de la seconde moitié du

XVIII^{ème} siècle jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème}. Cette opération vient, à son tour, enrichir un corpus régional de constructions sur poteaux de la période coloniale qu'il conviendra probablement d'organiser prochainement en catalogue et de rendre disponible sous la forme d'une synthèse thématique.

Sur le site de l'habitation **Fond Saint-Jacques**, à **Sainte-Marie**, dans le cadre des travaux de restauration entrepris par la Collectivité Territoriale de Martinique sur ce site patrimonial protégé en 1980 par une inscription au titre des Monuments Historiques, un diagnostic archéologique a été mis en œuvre sur un secteur destiné à être réaménagé pour accueillir un nouvel espace de stationnement. Alors que les précédentes opérations de recherche archéologique, conduites au cours de la dernière décennie du XX^{ème} siècle, avaient principalement permis l'étude de la partie industrielle de cette habitation-sucrierie ainsi que celle du cimetière servile de cet établissement ecclésiastique desservi par l'ordre des Dominicains, le diagnostic réalisé en 2018 a concerné l'espace des jardins et pièces à vivres situées dans sa périphérie orientale. Quelques structures fossoyées et maçonnées ont été identifiées, parmi lesquelles une fosse dépotoir qui a livré un assemblage mobilier du XVII^{ème} siècle, témoignant des premiers temps de l'établissement, au sein duquel sont notamment présents des éléments céramiques d'importation associés à des productions locales originales.

Sur le site de **Macabou-Mallevaut**, au **Vauclin**, un diagnostic archéologique préalable à la construction d'une résidence a permis d'appréhender, sur plus de 4 000 m², l'environnement de l'habitation-sucrierie Pinel, fondée au milieu du XVIII^{ème} siècle. Plusieurs structures en creux ainsi que des bâtiments maçonnés ont été identifiés. Les éléments mobiliers abondants permettent d'en attribuer l'occupation à la première moitié du XIX^{ème} siècle. Les préconisations adoptées pour ce projet d'aménagement permettent d'assurer la conservation de ces vestiges sans qu'il soit nécessaire de devoir mettre en œuvre une fouille archéologique préventive destinée à en assurer la sauvegarde par l'étude scientifique.

Sur le site de l'habitation **Hackaert**, à **Basse-Pointe**, fondée au début de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, une fouille préventive réalisée en 2018 a porté sur des vestiges datés de la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'au premier tiers du XX^{ème}. Il s'agit principalement d'aménagements installés sur trois terrasses étagées dont les deux plus basses sont reliées par deux escaliers situés de part et d'autre d'un canal maçonné équipé d'une cascade. Plusieurs bâtiments sont présents sur la terrasse inférieure mais leurs fonctions ne sont pas assurées. L'ensemble traduit les aménagements d'un espace extérieur voisin de la partie résidentielle de l'habitation, comportant une installation hydraulique d'agrément et quelques bâtiments répartis au sein d'un espace de jardin pouvant être ponctué de pièces à vivres.

Au **Macouba**, sur l'habitation **Bellevue**, les travaux de rénovation d'une ancienne purgerie, modifiée en magasin, lui-même reconverti en logements de travailleurs, ont fait l'objet d'une intervention de diagnostic comportant des sondages dans le sol ainsi qu'une étude du bâti. Cette opération a permis de repérer les différentes phases de construction et de modifications de ce bâtiment intervenues entre le XVIII^{ème} et le XX^{ème} siècles.

A **Rivière-Salée**, sur la Zone d'activité économiques de **Maupéou**, une nouvelle opération de diagnostic a porté sur une série d'une dizaine de cases de travailleurs partiellement conservées en élévation et sur leur environnement proche. Si l'utilisation de ces cases a pu perdurer jusque dans seconde moitié du XX^{ème} siècle, leur mode de construction mérite d'être documenté par une étude archéologique détaillée. Des sondages dans le sol ont également permis d'identifier plusieurs trous de poteau témoignant d'installations antérieures pouvant être attribuées, ainsi qu'une fosse de rejets détritiques située à proximité, à la première moitié du XIX^{ème} siècle. Un petit oratoire présent dans l'emprise du projet d'aménagement doit également être mentionné. L'ensemble sera pris en compte dans le cadre d'une fouille archéologique préventive permettant la sauvegarde de ces éléments patrimoniaux relatifs à un passé très récent.

Dans le domaine des installations industrielles, le programme de prospection thématique triennal intitulé « **La chaufournerie en Martinique** », initié en 2017 s'est poursuivi au cours de ces deux années. L'année 2018 a été consacrée à l'achèvement de la phase de recensement par la prospection des communes de la côte nord-caraïbe, de Ducos au Prêcheur, tandis que la campagne 2019 a consisté à opérer un retour sur une sélection de sites pour y réaliser de nouveaux relevés et procéder à différents prélèvements aux fins d'analyses anthracologiques et de datations archéomagnétiques. C'est désormais un corpus de 132 sites qui se trouve ainsi documenté par une approche méthodologique renouvelée et enrichie par l'exploitation de sources d'archives mobilisées dans ce cadre. Cette prospection ouvre de très intéressantes perspectives d'études sur quelques installations chaufournières significatives qui pourront faire l'objet de travaux de terrain approfondis dans les prochaines années.

2019 a également permis d'engager un nouveau programme de prospection thématique, lequel trouve des connexions certaines avec le précédent, concernant « **Les habitations et structures littorales des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles en Martinique** ». Ce projet vise au repérage et à l'étude des installations et aménagements variés permettant d'assurer, sur le domaine des habitations, leur articulation au littoral et à l'espace maritime : berges, quais, appontements, canaux, plate-forme, magasins... Alliant étude de la documentation iconographique historique et repérages de terrain, ce programme s'intéresse à l'interface terre-mer, aux stratégies d'implantation des habitations et aux dispositifs mis en œuvre pour assurer les connexions entre

l'espace terrestre et le domaine maritime dans le cadre de l'organisation économique et d'exploitation coloniale des territoires insulaires.

Dans le domaine de l'archéologie des espaces urbains, deux opérations de diagnostic mises en œuvre à **Fort-de-France** méritent d'être mentionnées.

L'une, située **Boulevard du Général-de-Gaulle**, concerne l'urbanisation périphérique du cœur de l'agglomération foyalaïse au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles par l'implantation de constructions civiles distribuées en fonction de la trame viaire urbaine.

La seconde se situe quant-à-elle dans le cœur historique de la cité, entre les **rues Perrinon** et **Victor Sévère**, et a permis d'identifier plusieurs phases d'aménagement tant au niveau des constructions civiles que des jardins du couvent des Capucins présents dans l'emprise du projet.

À **Saint-Pierre**, l'opération de prospection thématique du **Quartier du Fort**, initialement prévue en 2016, a été finalement engagée. Elle a pour objectif d'enregistrer et de cartographier l'ensemble des vestiges de constructions antérieures à l'éruption de 1902 demeurant actuellement conservés en élévation dans le paysage urbain.

Dans le domaine de l'archéologie des installations militaires, à **Fort-de-France**, le projet de construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement au cœur de l'enceinte du **Fort-Saint-Louis**, en lieu et place de l'ancien **Pavillon Hubert** récemment démoli, a rendu nécessaire la réalisation d'un diagnostic. Notons qu'il s'agit là de la première opération d'archéologie préventive digne de ce nom mise en œuvre dans le périmètre de cette fortification créée par l'administration coloniale au XVII^{ème} siècle et qui se trouve également être le premier monument de Martinique à avoir été classé au titre des Monuments Historiques en 1973. Le diagnostic a permis d'identifier quatre états successifs qui illustrent les efforts consentis pour adapter les infrastructures militaires aux évolutions des techniques de feu et de l'art de la guerre jusqu'à la période contemporaine. La fouille préventive que le projet de construction implique viendra en préciser les étapes.

Aux **Anses-d'Arlet**, la fouille triennale du cimetière d'esclaves de **l'Anse Bellay**, engagée en 2017 et qui est inscrite à la Convention territoriale de développement culturel signée en 2016 entre la Ville des Anses-d'Arlet et la Direction des Affaires Culturelles de Martinique, a été poursuivie en 2018 et 2019.

Une étude documentaire conduite à partir de sources d'archives a permis de préciser l'environnement de ce cimetière et de fournir des éléments de contexte concernant la proximité des habitations coloniales susceptibles de lui être associées. Toutefois, aucune source ne fait directement mention de cet espace d'inhumation. Le nombre de sépultures d'époque moderne fouillées s'élève désormais à 56 individus. Les résultats d'ensemble de l'étude archéologique pourront être prochainement disponibles tant pour ce qui concerne l'organisation spatiale de l'espace funéraire que l'étude

descriptive détaillée de chaque sépulture ou l'étude des rares éléments mobiliers recueillis dans ce contexte. L'effectif limité des individus inhumés favorise également la conduite, dans des délais assez rapprochés, des études anthropologiques et des analyses biochimiques à mener sur cette population. Nous ne doutons pas que les résultats de ces approches susciteront un intérêt qui dépassera largement le seul cercle des scientifiques aujourd'hui mobilisés sur cette recherche.

C'est en effet par la mer qu'a commencé à s'écrire l'histoire des inhumés de l'Anse Bellay. L'archéologue a su la rejoindre pour fournir sa part de récit, et c'est bien là tout ce que l'on attend de lui. L'Anse Bellay a trouvé sa place et son sens dans l'imaginaire des riverains, aux Anses-d'Arlet comme aux Trois-Îlets, et bien au-delà encore. Des manifestations artistiques, culturelles et

mémorielles se tiennent entre ferveur et recueillement sur cette petite plage discrète et caillouteuse qui s'efface sous les effets de la mer, laquelle, chaque jour, s'en revient, s'avance et prélève sa poignée de sédiment. L'endroit est aujourd'hui entretenu, ménagé et soigné, probablement autant que lui-même nous accorde ses soins.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie
de 2014 à 2018

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE
2018**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE**

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

Table des matières

Tableau des opérations autorisées

17

Carte des opérations autorisées

18

Travaux et recherches archéologiques de terrain

19

Les Anses-d'Arlet , Anse Bellay	19
Basse-Pointe , Quartier Hackaert	20
Le Diamant , O'Mullane Bas	23
Le Diamant , O'Mullane	25
Fort-de-France , Bd Général-de-Gaulle	27
Fort-de-France , Fort Saint-Louis – Pavillon Hubert	29
Le Lorrain , Séguineau	30
Le Lorrain , Vivé	32
Macouba , Habitation Bellevue	33
Rivière-Salée , Maupéou	34
Sainte-Marie , Fond Saint Jacques	35
Saint-Joseph , Inventaire communal	37
La Trinité , La Crique	38
Les Trois-Îlets , Anse à l'Âne	39
Les Trois-Îlets , Anse Mitan	41
Prospection thématique , La Chaufournerie en Martinique	42
Projet Collectif de Recherche , Parures amérindiennes dans les Antilles Françaises	43

Personnel du service régional de l'archéologie

47

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Tableau des opérations autorisées

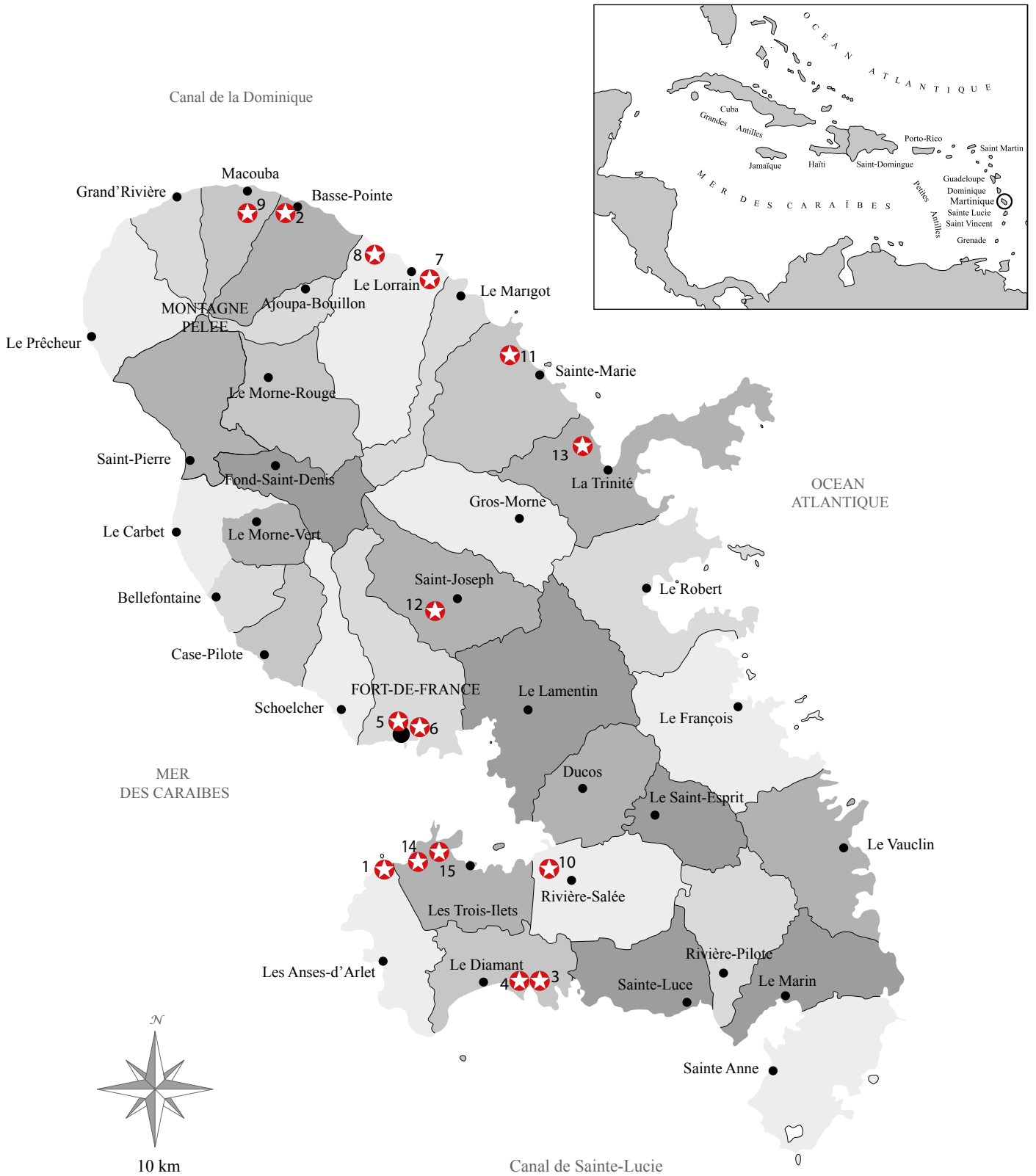
N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
428	Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay	Thomas Romon (INRAP)	FP	PRE/COL	1	1
444	Basse-Pointe, Quartier Hackaert	Guillaume Demeure (OPA)	OPF	COL	1	2
439	Le Diamant, O'Mullane Bas	Christine Etrich (INRAP)	OPF	COL	-	3
446	Le Diamant, O'Mullane	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	-	1	4
441	Fort-de-France, Bd Général de Gaulle	Alexandre Coulaud (INRAP)	OPD	COL	1	5
449	Fort-de-France, Fort Saint Louis – Pavillon Hubert	Fabrice Casagrande (INRAP)	OPD	COL	1	6
436	Le Lorrain, Séguineau	Karine Raynaud (OPA)	OPF	PRE	-	7
437	Le Lorrain, Vivé	Mickael Mestre (INRAP)	OPF	PRE	-	8
442	Macouba, Habitation Bellevue	Alexandre Coulaud (INRAP)	OPD	COL	1	9
447	Rivière-Salée, Maupéou	Fabrice Casagrande (INRAP)	OPD	COL	1	10
438	Sainte-Marie, Fond Saint Jacques	Alexandre Coulaud (INRAP)	OPD	COL	1	11
427	Saint-Joseph, ensemble commune	Jeanne Cazassus-Bérard (AUT)	PI	PRE/COL	-	12
445	La Trinité, La Crique	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	-	1	13
440	Les Trois-Îlets, Anse à L'Âne	Alexandre Coulaud (INRAP)	OPD	PRE/COL	1	14
443	Les Trois-Îlets, Anse Mitan	Nathalie Serrand (INRAP)	OPD	-	1	15
418	La Chauffournerie en Martinique	Christophe Vaschalde (CNRS)	PT	COL	-	-
448	Parures Amérindiennes en matériaux lithiques	Alain Queffelec (CNRS)	PCR	PRE	1	-

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 1 8



Travaux et recherches archéologiques de terrain

LES ANSES-D'ARLET Anse Bellay

Situé sur un site naturel protégé et géré par le Conservatoire du littoral, le cimetière de l'Anse Bellay est localisé dans la partie sud de la baie de Fort-de-France, en arrière de l'Îlet à Ramiers. Implanté sur le cordon littoral, il est en partie détruit par la montée du niveau marin, phénomène qui a permis sa découverte. Des opérations archéologiques y sont menées depuis 2013. La Campagne de 2013 l'a sondé sur l'intégralité de son épaisseur, sur une bande de 18 m par 1,5 m, parallèle au front d'érosion et implantée juste en arrière de celui-ci. Celle de 2015 s'est surtout attachée à en reconnaître l'extension.

Depuis 2017 une opération programmée triennale a permis d'aborder le cimetière sur son intégralité. En 2018, 30 m², situés directement à l'est du sondage de 2017, ont été fouillés. Ils ont livré 18 sépultures supplémentaires, les inhumations se poursuivant vers l'est. Les individus sont inhumés sur le dos, chacun dans une fosse. Trois individus présentent leurs membres inférieurs légèrement fléchis. L'orientation préférentielle est est-ouest, mais quatre individus sont inhumés selon un axe nord-ouest/sud-est et un selon un axe nord-sud. Plusieurs recouvrements ont été observés, indiquant une durée d'utilisation relativement longue du lieu funéraire. Ceux-ci sont traités en réduction, c'est-à-dire que les ossements mis au jour par les fossoyeurs sont redéposés dans la tombe de l'individu pour lequel elle est creusée. Comme les années précédentes, aucune évidence de cercueil n'a été identifiée, cependant, une tombe (sépulture 47) est aménagée avec une couverture en bois. En témoignent le mode de décomposition, en espace vide, et les clous et la peinture de porte trouvés. La population mise au jour en 2018 comprend 8 adultes et 10 immatures : 3 périnataux, 4 enfants de moins de 5 ans et 3 de la classe 10-14 ans. L'individu de la sépulture 51 a ses incisives supérieures taillées en pointe. Le mobilier découvert en 2018, toujours très peu abondant, est constitué d'épingles en alliage cuivreux associées au défunt de cinq sépultures d'enfants et une d'adulte, et de mobilier précolombien perturbé par le creusement des tombes et rejeté dans leur remplissage. Deux éléments particuliers sont à noter : 1 fragment de statuette anthropomorphe en céramique, et une hache



Fig. 1: Relevé de la sépulture 47. © T. Romon (INRAP).

en cherto-tuffite, roche originaire de l'île de Saint-Martin. Tous deux sont attribuables à la culture saladoïde, occupation identifiée au cours de la campagne de 2015 et stratigraphiquement localisée sous le paléo-cordon dans lequel sont creusées les tombes du cimetière. L'exploration des sources historiques a été réalisée par Jessica Pierre-Louis. Elle n'a pas apporté d'information directe, ni sur le lieu d'inhumation ni sur son recrutement. Par contre, elle permet une contextualisation du site dans son environnement entre le XVII^e et le XIX^e siècles.

Les résultats de la campagne de 2018, consolident ceux des campagnes précédentes : un possible cimetière d'esclave en fonctionnement au XVIII^e siècle. Ils apportent quelques nouveaux éléments, notamment sur les pratiques funéraires (aménagement de la tombe de la sépulture 47, position des membres inférieurs des individus des sépultures 42, 43 et 48, épingles) et culturelles (dents taillées). Il a également été établi que les inhumations se poursuivent vers l'est. Ce sera l'objet de la campagne de 2019.

Thomas ROMON

BASSE-POINTE Quartier Hackaert



Fig. 1 : Détail de la « Carte géométrique et topographique de l'isle Martinique » levée et dessinée par Moreau du Temple, 1770 (© Gallica, 2019).

La fouille préventive menée à l'emplacement du futur centre de secours et d'incendie de Basse-Pointe a permis l'étude de parcelles dépendant de l'ancienne habitation Hackaert. Les marques d'occupation les plus anciennes ne semblent pas remonter avant le XVIII^e siècle. L'habitation est pourtant attestée depuis la fin du XVII^e siècle et il est possible de poser quelques jalons esquissant l'histoire de sa création et de son évolution grâce aux sources écrites et cartographiques. Le fondateur de ce qui deviendra l'habitation Hackaert est Abel Paviot qui s'installe dans les années 1660. Après son décès (entre 1670 et 1680), Pierre Hardy lui succède suite au remariage de la veuve Paviot. Ce dernier reste propriétaire jusqu'à sa mort entre 1693 et 1698. Sa femme se marie alors une troisième fois, en 1698, à François Hackaert qui donne son nom définitif au domaine.

Dans les premiers temps de la colonisation, c'est le tabac qui est souvent cultivé en priorité et Paviot suit ce mouvement majoritaire. La conversion de l'habitation vers la canne et le raffinage du sucre s'opère soit par une mutation lente après 1671 avec une étape de

remplacement du tabac par la canne sans production de sucre puis une seconde fin XVII^e siècle ou au début XVIII^e siècle avec la mise en place des outils de production sucriers, soit par une transformation plus rapide et totale après 1692. Dans ce cas, la transition vers la culture de la canne et la production de sucre serait probablement le fait de François Hackaert.

À sa mort en 1744, l'habitation est prospère et largement agrandie, participant ainsi au vaste mouvement de concentration foncière à l'œuvre au tournant entre les XVII^e et XVIII^e siècles en Martinique. Lors de la succession, l'habitation est divisée à parts inégales entre trois propriétaires et change de mains plusieurs fois jusqu'en 1823 où les Vignial en contrôlent la majeure partie.

Tout au long de cette période, d'après les divers plans de la Martinique réalisés au cours du XVIII^e siècle, et en prenant toutes les précautions d'usage quant à leur exactitude, l'habitation Hackaert semble en développement. Le moulin passe d'une propulsion animale à la force hydraulique par l'installation d'un canal d'aduction d'eau et, à la fin du XVIII^e siècle, l'habitation

apparaît bien structurée en plusieurs espaces distincts correspondant à une organisation assez classique d'une unité sucrière : maison de maître et dépendances domestiques à proximité des bâtiments dédiés à la production de sucre, habitat servile situé à l'écart et bien entendu vastes surfaces consacrées aux cultures. L'emprise étudiée semble être aménagée en espaces extérieurs de type jardins délimités par des murs de clôture et par divers bâtiments. La présence d'un niveau de terre limoneuse semble corroborer l'hypothèse.

À l'avènement des Vignial en 1823, un inventaire complet de l'habitation est réalisé.

La maison de maître, les cuisines, l'hôpital, la sucrerie, les purgeries, l'atelier des tonneliers et des charpentiers, les écuries, les entrepôts (magasins), les logements des économes, la gragerie, le moulin et son canal sont ainsi décrits plus au moins précisément. De même, les outils et le matériel sont mentionnés, les esclaves décomptés et l'inventaire des bêtes et des terres effectué. En revanche, rien ne précise la destination exacte des parcelles concernées par le projet d'aménagement et le plan joint à l'inventaire n'est d'aucun secours sur ce point.

Cependant, à la lumière des éléments chrono-typologiques il apparaît cohérent de rattacher la majeure partie des vestiges mis au jour à cette phase de l'histoire de l'habitation située entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle.

Le terrain apparaît organisé en trois terrasses étagées soutenues par des murets et traversées par un aménagement hydraulique. L'ensemble semble avoir été édifié lors d'une seule et même campagne de travaux. La date exacte de la mise en œuvre est délicate à déterminer, probablement postérieure au début du XIX^e siècle compte tenu du mobilier céramique récolté dans les contextes associés.

Les différents espaces délimités par ces murets et par l'aménagement hydraulique sont diversement occupés.

La terrasse supérieure au sud-ouest ne porte aucun aménagement. Cela peut être le résultat de travaux agricoles récents qui ont pu effacer une partie des structures mais cette absence ne saurait être imputée intégralement à ce fait. Il convient donc de conclure au faible niveau d'aménagement de cet espace qui se trouve être le plus éloigné de la zone résidentielle de l'habitation.

La terrasse médiane est traversée par le canal. Les structures mises au jour sont distribuées de manière très inégale sur toute sa superficie. Le maillage est très lâche à l'ouest et au centre mais plus dense à l'est, marqué notamment par la présence de plusieurs dépôts d'ossements d'animaux (bovins) et d'un ensemble de structures en creux pouvant correspondre à une petite construction circulaire de 4,35 m de diamètre sur poteaux plantés. Le mobilier recueilli dans les divers comblements se rapporte à la seconde moitié du XVIII^e et au XIX^e siècle, ce qui indique une installation au plus tôt au cours de ce dernier siècle. La fonction de ce petit édifice reste

incertaine, les constructions traditionnelles antillaises d'époque coloniale adoptant plus volontiers des plans quadrangulaires. Il faut alors remonter à l'habitat caraïbe pour trouver quelques mentions de petits bâtiments ovales ou circulaires. S'agit-il ici d'une persistance lointaine d'une forme architecturale héritée des peuples autochtones ? Cela semble être le cas pour ce qui est des matériaux employés, périssables et facilement remplaçables, comme pour la majeure partie des petites constructions et nombre de bâtiments plus importants pour la période coloniale. En revanche la prudence s'impose en ce qui concerne le plan adopté qui peut très bien n'être qu'opportuniste. Les autres structures identifiées sont trop éparpillées pour proposer une interprétation, même si certaines peuvent correspondre à des fosses de plantation. En dépit de cet aperçu incomplet des occupations, cette terrasse apparaît plus anthropisée que la précédente et le mobilier recueilli reflète bien à la fois la proximité de la partie domestique de l'habitation, avec des fragments de vaisselle, et le voisinage de la sucrerie, avec des tessons de céramiques sucrières pris dans les comblements de structures ou dans le blocage des murets. Cette terrasse est connectée à la suivante par deux escaliers mal conservés situés de part et d'autre du canal. Ce dernier est équipé d'une cascade à plusieurs marches marquant la transition entre les niveaux des deux terrasses.

Enfin, la terrasse basse, qui domine l'emplacement de la maison de maître aujourd'hui détruite, est la plus densément occupée. Outre les nombreuses structures en creux, au moins quatre constructions quadrangulaires y ont été installées. Trois se trouvent à l'est le long du muret de terrasse et sensiblement dans le même alignement. La quatrième est isolée plus à l'ouest. Il ne semble pas y avoir de module type pour ces constructions puisque le nombre et la morphologie des trous de poteau diffèrent et que les superficies varient de 6 à 20 m². Cependant, elles présentent toutes une largeur comprise entre 2,9 m et 3 m et probablement un mode de construction similaire à base de matériaux périssables. Ces bâtiments sont-ils contemporains les uns des autres ou se sont-ils succédé ? Cela reste impossible à déterminer. De plus, la destination de ces bâtiments demeure incertaine. Les dimensions réduites et l'éloignement semblent exclure un usage directement lié à l'activité industrielle et aucune trace d'occupation domestique n'a été identifiée, aussi pourrait-il s'agir de cases de stockage vivrier destinées aux occupants de la maison de maître et/ou aux géneurs, économes et médecins présents sur l'habitation. Comme sur la terrasse médiane, deux fosses ont livré des restes de bovin et de porc. Faut-il relier ce fait à la proximité des cuisines de la grand case ? L'hypothèse peut être avancée.

Les datations proposées à partir du mobilier récolté sont cohérentes avec celles évoquées plus haut.

La zone de fouille semble donc correspondre à un espace extérieur dont le degré d'aménagement est fonction de la proximité avec les zones domestiques de l'habitation. Aux quelques constructions légères

de la terrasse basse succèdent de vastes zones sans trame organisationnelle claire hormis les murets structurants. Elles s'apparentent à des emplacements de jardins d'agrément tels que l'on en rencontre dans nombre d'habitations martiniquaises à partir du XVIII^e siècle. Suite aux premières décennies d'occupation où une partie des habitants – dont Hackaert – songeait à un retour en France une fois fortune faite, ceux qui faisaient souche sur place ont alors cherché à améliorer leur mode de vie. Les maisons de maître, notamment sur les grandes plantations, s'agrandissent et l'emploi de la pierre devient plus fréquent. Des jardins et des vergers sont aussi aménagés. La carte de Moreau du Temple montre ainsi plusieurs exemples d'habitation munie de jardin plus ou moins régulier. Hackaert en semble pourvu sur la zone de fouille de même que l'habitation Leyritz toujours à Basse-Pointe. Cette dernière est même équipée d'un bassin au centre du jardin, configuration que l'on peut comparer avec la présence du canal et de sa cascade à Hackaert qui devait amener fraîcheur et attrait au jardin en plus de son probable rôle fonctionnel d'adduction d'eau vers les bâtiments situés en contrebas. La disposition en terrasses du jardin à Hackaert se retrouve également sur d'autres habitations où la topographie l'a rendue nécessaire. Sur l'habitation Gradis à Basse-Pointe, le petit jardin situé au-devant de la maison de maître présente encore aujourd'hui une configuration en trois terrasses soulignées de petits murets. La fouille d'une partie de l'habitation la Caravelle, à la Trinité, a permis l'étude d'une zone de jardin enserrée par de hauts murs de terrasse. À l'habitation Depaz, à Saint-Pierre, un vaste parc entoure l'habitation rebâtie à la suite de la catastrophe de 1902 et présente un aménagement étagé où l'eau joue également un rôle tout à la fois utilitaire et d'agrément. Sur l'habitation Beauséjour à Grand Rivière, un jardin plus récent datant des années 1930 est également organisé en cinq terrasses successives où l'eau est également présente.

Le jardin de l'habitation Hackaert semble perdurer au moins jusque dans les premières décennies du XX^e siècle. Il est probable que tout au long de cette longue période il ait connu plusieurs phases de réaménagement qui n'ont pu être identifiées. Toutefois, quelques réfections et ajouts en divers points de l'ensemble hydraulique indiquent qu'il est toujours en usage et entretenu au début du XX^e siècle.

L'habitation reste aux mains de la famille Vignial au moins jusqu'en 1890. Ils la cèdent ensuite au plus tard en 1908 aux Beuzelin qui la vendent à leur tour aux Crassous de Médeuil au plus tôt en 1911. Le témoignage oral de la petite fille de M. Crassous de Médeuil, Madame De Jaham, née en 1927 et qui a vécu dès sa petite enfance dans la maison de maître, indique qu'elle était entourée d'un vaste jardin situé à proximité d'un vaste bâtiment qui servait au logement des employés. Elle se souvient notamment des nombreux arbres fruitiers et de la fontaine en cascade qui doit correspondre à l'aménagement vu lors de l'opération. Sur les clichés familiaux des années 1920 qu'elle a bien voulu nous communiquer, se devinent de vastes



Fig. 2 : Profil du canal 904-905 (Relevé : G. Demeure/S. Perrot-Minnot, © Éveha, 2019).

espaces boisés qui doivent correspondre aux premiers développements du jardin situé à proximité immédiate de la maison.

Après les années 1930, le jardin semble moins entretenu. Des remblais viennent recouvrir les arases des murs de terrasse et le canal est comblé. En outre, le mobilier recueilli est plus abondant dans ces niveaux que dans les précédents, marquant un moindre soin apporté aux jardins où l'on hésite alors moins à jeter divers objets.

C'est la partie ouest du site qui connaît les plus gros changements avec l'implantation d'au moins deux petites constructions aux dimensions réduites. Il pourrait s'agir de cases annexes pour les employés logés dans le grand bâtiment voisin d'après les dires de Mme De Jaham. Ces bâtiments sur poteaux et sablières basses apparaissent sur des clichés aériens entre 1954 et 1964. Ils ont en revanche disparu sur les vues de 1969.

La bordure ouest de la zone de fouille est également marquée par l'implantation de plusieurs fosses dépotaires datant du dernier tiers du XX^e siècle. Les objets récoltés témoignent à la fois d'une occupation domestique (bouteille, vaisselle) et d'une activité industrielle (pneu de tracteur par exemple).

Les arbres et arbustes couvrant la majeure partie de la parcelle d'après les photos aériennes disparaissent progressivement entre 1964 et 1982. Au moins à partir de 2000 et jusqu'au début de l'opération, les parcelles servent de jardin vivrier à certains habitants des immeubles voisins. Ces travaux ont laissé des traces de labours dans le substrat et endommagé certaines structures archéologiques.

Cette opération a permis d'appréhender sur une superficie conséquente les occupations présentes sur une parcelle située non loin du cœur de l'habitation Hackaert. Trois grandes phases se dégagent :

- une première phase correspondant aux premiers temps de l'habitation de la fin du XVII^e siècle et à la fin du XVIII^e siècle. La zone apparaît alors peu valorisée même s'il peut déjà s'agir d'un espace de jardin faiblement aménagé.
- la seconde phase est celle qui a été le mieux perçue. Elle court de la fin du XVIII^e siècle aux années 1930. Le jardin est alors organisé en terrasses et muni d'un aménagement hydraulique. Les traces d'occupations se font plus denses dans la partie septentrionale proche de la maison de maître.
- la dernière phase correspond aux mutations puis à l'abandon du jardin dans la seconde moitié du XX^e siècle et au XXI^e siècle.

L'opération a eu le mérite de mettre en lumière une habitation non étudiée jusqu'à présent. L'occasion a

donc été saisie d'élargir le point de vue au-delà des limites des parcelles concernées en s'intéressant à l'histoire de l'habitation Hackaert dans son ensemble via les sources écrites. Ce travail pourrait être approfondi mais quelques jalons ont d'ores et déjà été posés. De même, si la maison de maître a été détruite avant d'avoir pu être étudiée il subsiste en élévation des portions non négligeables de ce qui fut l'exploitation sucrière : cheminée, une partie de la sucrerie, une portion de l'aqueduc amenant l'eau au moulin, un grand bâtiment en pierre. Ces éléments figurent sur les plans de la fin du XVIII^e siècle et dans l'inventaire de 1823 et il conviendrait de les étudier sérieusement afin d'en fixer la chronologie et les éventuelles phases de reconstructions ou de modifications. Plus éloigné de la zone de fouille et situé en bord de falaise, l'emplacement supposé de l'habitat servile est actuellement urbanisé et il apparaît difficile d'en percevoir des traces.

Le bilan s'avère positif avec l'étude d'un espace de jardins au sein d'une habitation, sujet encore peu abordé par l'histoire et par l'archéologie. De plus, l'éclairage apporté à l'histoire et l'évolution de l'habitation Hackaert de sa formation à nos jours constitue une étape supplémentaire dans la connaissance des habitations de Basse-Pointe et de la Martinique en général.

Guillaume DEMEURE

LE DIAMANT O'Mullane Bas

Cette opération de fouille préventive a été engagée en amont d'un vaste programme immobilier comprenant un lotissement et une crèche. Il s'inscrit sur l'emprise d'une habitation sucrière emblématique de la Martinique où s'est déroulé en 1717 un des épisodes marquants de l'histoire de la Martinique, la révolte dite du « Gaoulé ». Cet ancien domaine sucrier de O'Mullane apparaît très tôt sur les cartes, notamment sur le terrier de 1671. Toutefois, les vestiges découverts durant le diagnostic (Barthélémy-Moizan 2016) sont relativement tardifs, malgré quelques éléments résiduels et l'essentiel du mobilier reflète une occupation comprise entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècles. Ces découvertes sont corroborées par la carte des ingénieurs du Roi de 1770 où les vestiges découverts ne figurent pas encore. Le diagnostic a permis de mettre au jour un ensemble très dense de structures en creux appartenant vraisemblablement à un quartier servile de l'habitation ainsi qu'une case maçonnée associée à une cuisine. La problématique du site consistait à définir les différentes phases d'occupation et à déterminer la nature exacte du bâti sur poteaux ainsi que son organisation et son évolution. En raison de son ampleur (7000 m²), l'ensemble du quartier servile pouvait espérer être dégagé et permettre d'établir une chrono-typologie des différents ensembles ainsi que leur relation avec les unités maçonnées. Le second intérêt de cette fouille réside également dans

l'abondance du mobilier découvert, qui bien que résiduel, les sols ayant en grande partie disparu, permet d'approcher le quotidien des populations établies dans les différentes unités mises au jour, ce qui est rarement le cas dans ce type de contexte.

L'opération archéologique s'est déroulée sur 35 jours ouvrés, du 3 avril au 10 juin 2018, avec un effectif de 7 archéologues dont le responsable d'opération. L'ensemble des 7000 m² a été décapé au moyen de deux pelles mécaniques sur chenilles associées à un bulldozer et un chargeur.

Le décapage a permis de mettre au jour un total de 783 structures en creux dont 718 trous de poteaux soupçonnés ou avérés, 16 fosses et 49 anomalies éliminées après fouille.

Sur les 718 trous de poteaux recensés lors du décapage, 49 occurrences ont seulement fait l'objet d'un nettoyage de surface et n'ont pas été fouillées en raison de leur situation à l'écart des bâtiments évidents.

Outre ces structures fossoyées, le gisement est complété par trois bâtiments maçonnés appartenant à deux phases d'occupation différentes qui se superposent localement à des bâtiments sur poteaux.

Le mobilier comprend 10 165 pièces, toutes catégories confondues, pour un poids total de 194,112 kg réparti en 28 caisses auxquelles il convient d'ajouter, une caisse d'éléments sensibles (bois), une caisse contenant les

refus de tamis et une de sédiments destinés à des analyses paléo-environnementales soit, au total, 31 caisses. Il est majoritairement en situation secondaire et provient essentiellement de la fouille des trous de poteau, des fosses et des couches d'occupation/remblais. Les études sont encore en cours à ce jour, en raison de la crise sanitaire, la présente notice fait donc seulement état de données préliminaires qui seront affinées à l'issue de la rédaction du rapport de fouille. L'intervention a révélé plus de 35 bâtiments sur poteaux, plus ou moins complets, qui sont à rattacher au quartier des travailleurs de l'habitation de O' Mullane, la case de

maître ainsi que les infrastructures sucrières se trouvant hors emprise, à l'est de la parcelle concernée. Les premières données montrent qu'une partie du mobilier relève de la fin du XVIII^e s mais offre également des caractéristiques relativement tardives (plusieurs fosses dépotoirs ayant livré du mobilier de la seconde moitié du XIX^e s). L'étude de la céramique associée à celle du métal et du verre (qui sont encore en cours) devra permettre d'affiner ces datations. Toutefois, cette occupation tardive semble confirmée par des documents iconographiques examinés durant la phase d'étude. Elle a permis de montrer que les cases apparaissent

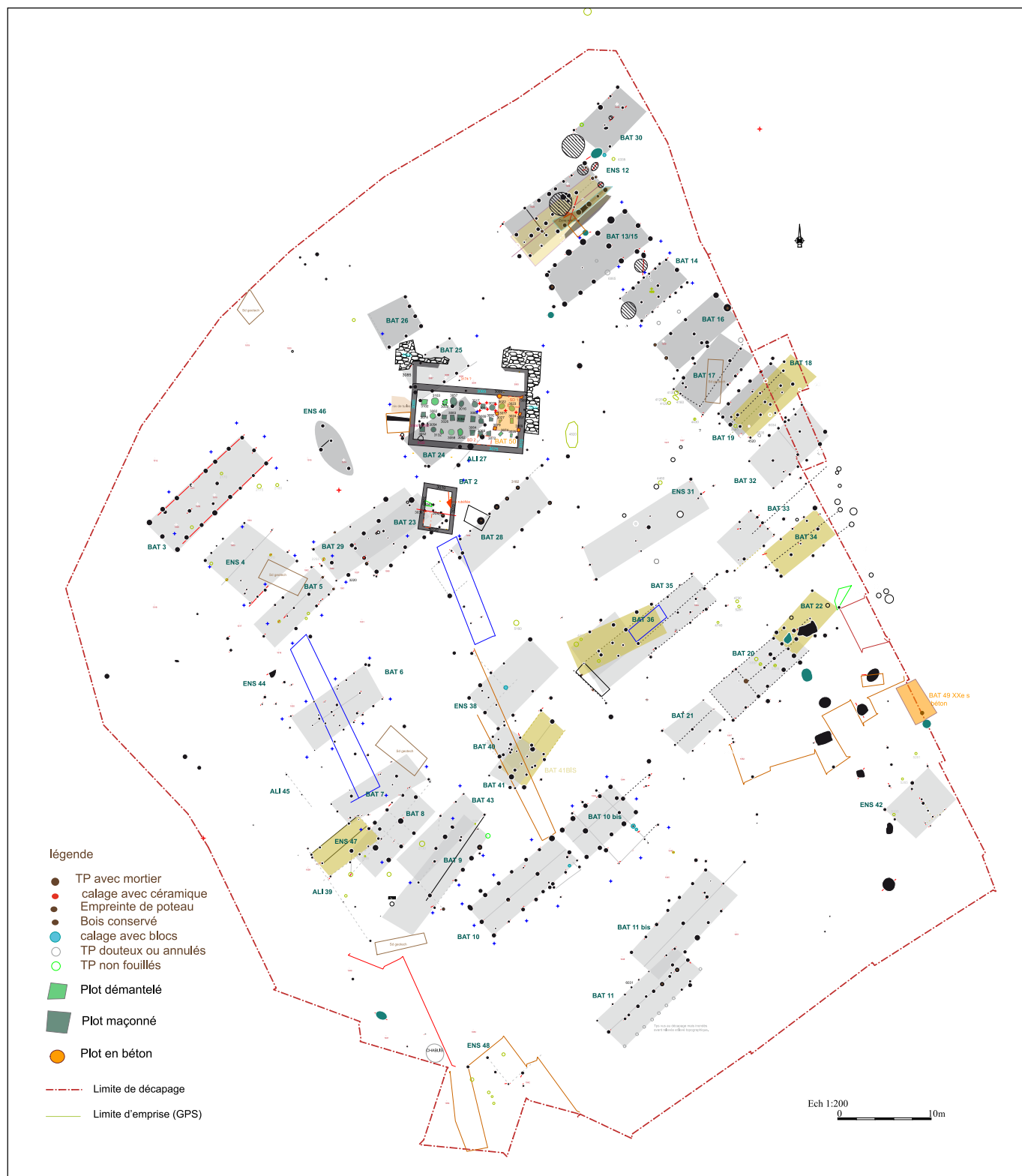


Fig. 1 : Plan général de la fouille au 1:200°. © V. Arrighi et C. Etrich (INRAP).



Fig. 2 : Cliché par drone, vue générale de la fouille vers le sud-ouest. © R. Hayot. mad'in Drone.

après 1770 et avant 1848, soit à la charnière entre la fin du système esclavagiste et la phase post abolitionniste ce qui ouvre la voie à de nouveaux questionnements : quel était alors le statut de ces populations : esclaves ou travailleurs libres, pourquoi un déplacement du quartier servile initialement situé d'après les cartes au nord de la case du maître ?

Les deux édifices maçonnés sont plus récents et se superposent à des cases sur poteaux. Si leur caractéristique ne laisse aucun doute quant à leur fonction (case

à demeurer avec galerie couverte et cuisine détachée, selon un plan classique du schéma de l'habitat colonial des Antilles) qui en était l'occupant ? le gérant de l'habitation ou le contremaître ?

Parallèlement aux abondantes données de terrain, une étude en archives devrait permettre de compléter nos connaissances sur les occupants de cette partie de l'habitation-sucrierie et son mode de fonctionnement.

Christine ETRICH

LE DIAMANT O'Mullane

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit O'Mullane sur la commune du Diamant en Martinique a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP. Ce projet est implanté sur un terrain de 22 995 m² (section OE, parcelles 49 et 693).

Vingt-sept sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain, en s'adaptant au pendage naturel et en évitant les chemins, les réseaux actifs et les tas de bois. Les longueurs de tranchées varient entre 40 et 100 m, toutes sur 2 m de large.

Cette expertise offre une ouverture de 1680 m², soit 7,30 % de la totalité de la parcelle.

Le substrat naturel stérile a été atteint dans toutes les tranchées.

En dépit d'un contexte archéologique intéressant, aucune trace d'occupation anthropique n'a été observée lors de cette expertise.

Anne JÉGOUZO

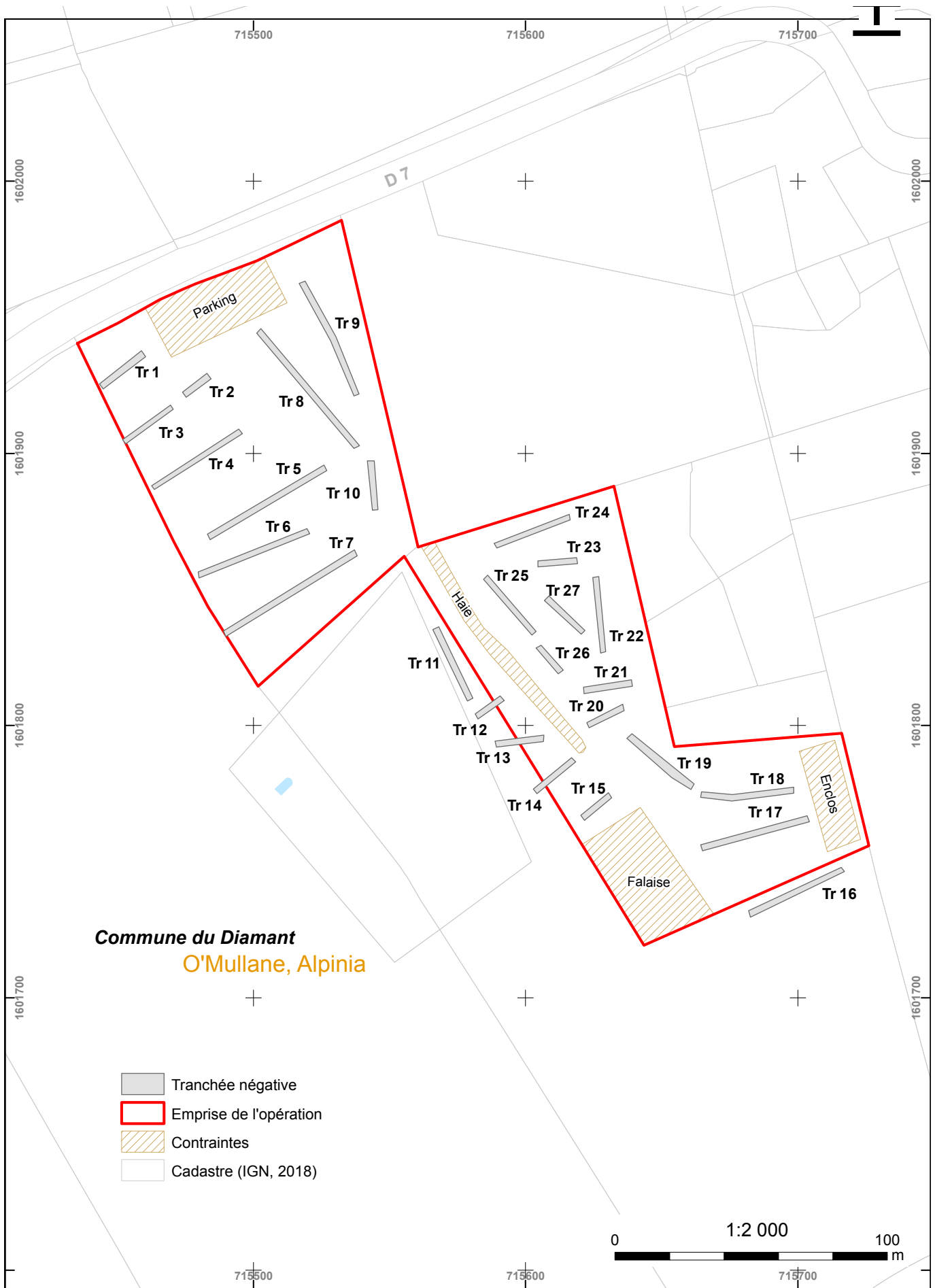
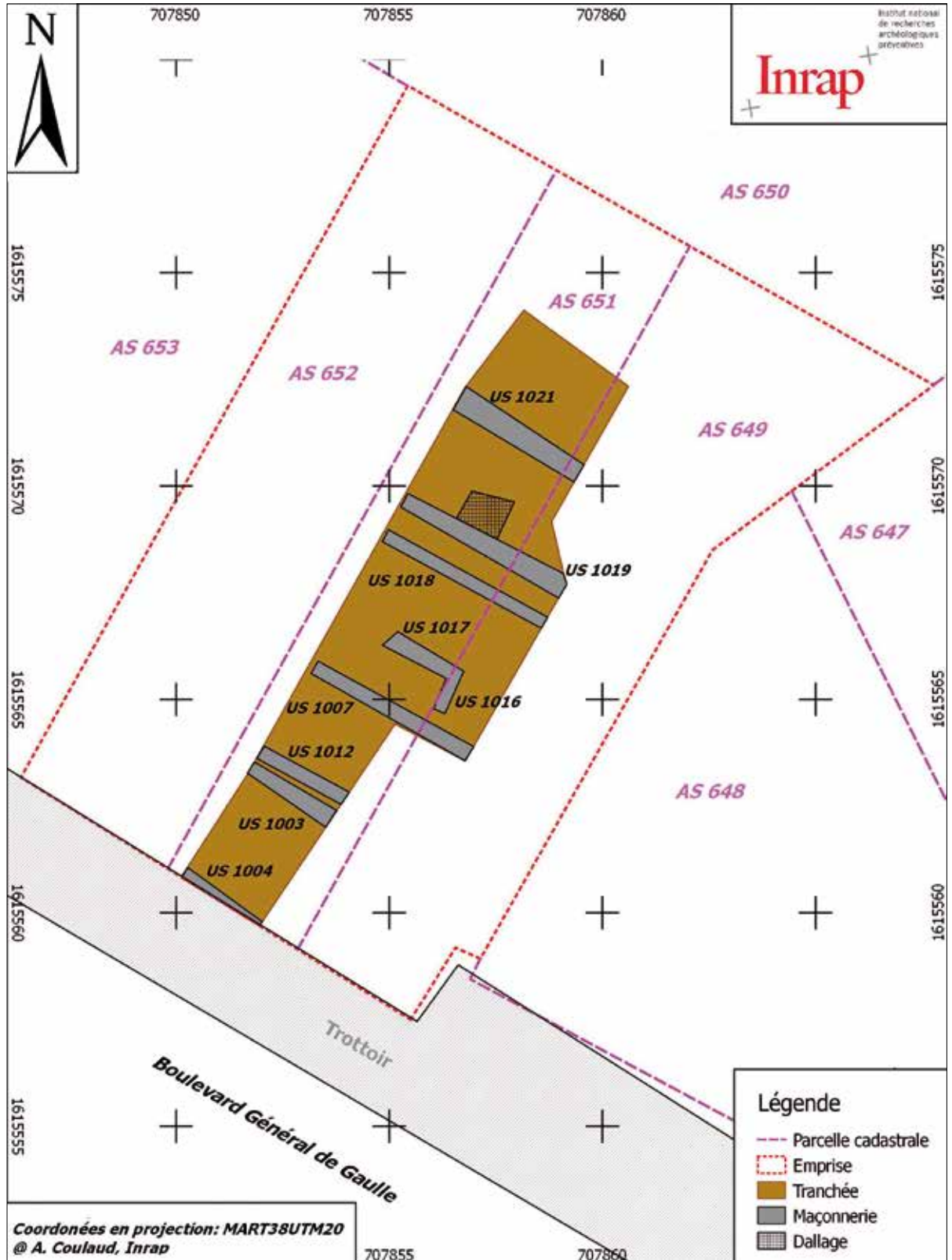


Fig. 1 : Plan des sondages © Cabinet ONFRAY.

FORT-DE-FRANCE Boulevard Général-de-Gaulle

Le diagnostic archéologique mené sur les parcelles AS 649, 651 et 652 le long de l'actuel boulevard Général-de-Gaulle à Fort-de-France a permis de documenter plusieurs structures et de mettre en avant l'évolution de l'urbanisation « extra-muros » de l'ancienne ville de Fort-Royal entre le XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle.

Cette opération fait suite à l'émission d'un arrêté de prescription de la DAC Martinique en date du 15 décembre 2017, après dépôt d'un projet de construction d'un immeuble de neuf logements sociaux par la Société HLM Ozanam.



Une tranchée d'exploration ainsi que plusieurs élargissements ont été pratiqués au centre de l'emprise et perpendiculairement au boulevard Général-de-Gaulle à l'aide d'une pelle hydraulique de 8t munie d'un godet de curage de 2m de largeur à lame lisse. Le diagnostic a permis de sonder 49m² de l'emprise soit 22% de la surface totale du projet d'aménagement (221 m²). Cette unique tranchée a mis en avant les vestiges de plusieurs phases d'occupation (murs, sols, pavages, ...) s'échelonnant entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle sous la forme de bâtiments à ossature et pans de bois supportés par des solins de pierre. L'étude cartographique de ce secteur mal connu par l'histoire et l'archéologie parce que situé en périphérie de la ville ancienne de Fort-Royal a permis de mettre en parallèle les plans anciens avec les découvertes archéologiques

et de faire le lien avec les découvertes réalisées en 2015 dans le quartier Calvaire par A. Jégouzo (Jégouzo 2015, rapport de fouille 2017 en cours).

Zone bordure inoccupée au milieu du XVIII^e siècle, un habitat épars se met en place à la fin du XVIII^e siècle, principalement autour des axes de communication et du canal. Puis le quartier des « misérables » fait son apparition sur les cartes mentionnant un habitat plus dense qui va s'organiser à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'à adopter le réseau viaire toujours existant de nos jours.

Alexandre COULAUD



Fig. 2 : Vue général de la parcelle et des vestiges vers le nord, © A. Coulaud (INRAP).

Fig. 3 : Bol en faïence fine blanche à décor bleu provenant de Bordeaux attribuable au milieu du XIX^e siècle, © A. Coulaud (INRAP).



FORT-DE-FRANCE
Fort-Saint-Louis - Pavillon Hubert

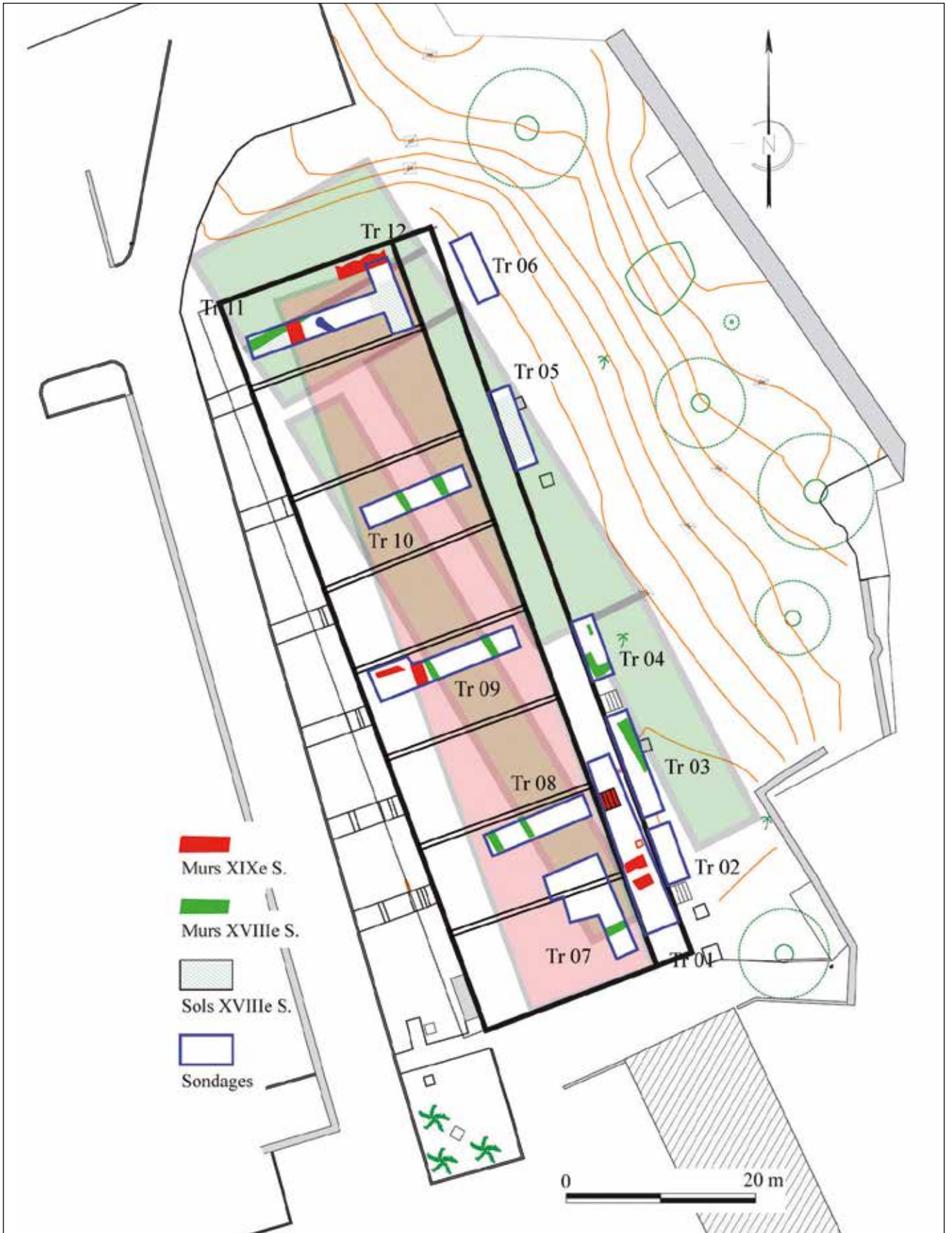


Fig. 1 : Plan avec superposition interprétative. © F. Casagrande (INRAP).

L'histoire du fort commence vers 1640 lorsque du Parquet, gouverneur de la Martinique, décide de fortifier la petite péninsule rocheuse qui s'avance dans le cul-de-sac Royal ou baie des Flamands. Ce qui au départ n'est qu'une simple palissade en bois devient peu à peu, par la volonté de gouverneurs généraux tels Baas ou Blénac et avec les subsides octroyés par Louis XIV, un fort de type Vauban. Il est nommé tour à tour fort Royal, fort Edward, fort de la République et puis fort Saint-Louis. La zone de carénage qu'il protège se transformera en véritable port, poumon économique de l'île, générant ainsi dans ce qui était à l'origine une vaste zone marécageuse envahie par des roseaux, la ville de Fort-de-France. Le site est classé Monument historique en 1973.

La présente opération d'archéologie préventive découle d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique déposée par le ministère de la Défense, secrétariat général pour l'administration, direction d'Infrastructure de la Défense de Fort-de-France, concernant, au Fort-Saint-Louis, le projet de démolition du Pavillon Hubert et la construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement.

Les ressources archivistiques concernant le Fort-Louis semblent inépuisables. Elles sont primordiales dans la compréhension des vestiges découverts au cours du diagnostic. On constate une évolution d'au moins quatre états successifs. À la base de la stratigraphie se développent les couches qui couvrent le morne sur lequel sera construit la forteresse de type Vauban. Elles présentent un pendage nord-sud, c'est-à-dire vers la pointe de l'éperon qui, dès 1640, se trouve fortifiée par une batterie protégée par des fossés et des palissades en bois. Dans ce contexte on a découvert une concentration anormale de boulets de canon. Ils peuvent être les vestiges des attaques menées par les Hollandais au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle. Au centre du plateau trône la maison du gouverneur.

Quelques petites baraques servent à l'hébergement de la troupe. Un trou de poteau ainsi que l'empreinte d'une éventuelle sablière basse induisent une construction en bois qui pourrait dater de cette période à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de traces de petites cases telles qu'on les trouve représentées sur des plans de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle. À cette époque le fort subit de grandes transformations suite aux attaques et à la menace des autres nations qui ont l'ambition d'étendre leurs colonies des Antilles. De puissants remparts, un arsenal ainsi que de nouveaux bâtiments dédiés à l'hébergement des officiers et de la troupe, sont construits. Les sondages du diagnostic ont révélé l'un d'entre eux. Décrit comme un pavillon des officiers dans la légende de certains plans du fort, il se présente sous la forme d'un grand bâtiment allongé. De part et d'autre on note d'autres constructions dévolues à divers corps militaires servant dans le fort. À l'arrière, une citerne sert pour stoker l'eau vitale en cas de siège. Le diagnostic a permis la reconnaissance de portions de murs et de sol correspondant exactement à cet état construit entre 1761 et 1774. Le cyclone de 1817 dévasta ces structures qui devaient être très dégradées après plus d'un quart de siècle d'utilisation. En outre, à l'orée du XIX^e, de nouvelles transformations sont mises en œuvre pour moderniser le fort devenu obsolète face à la modernité des armes et des techniques de combat. Un nouveau bâtiment est construit pour remplacer le pavillon des officiers détruit et à l'état de ruines. La nouvelle structure, dont on a retrouvé les fondations et son sol d'occupation ainsi qu'une petite citerne de récupération des eaux pluviales, sera utilisée jusqu'à sa destruction dans les années 1970, avant qu'à son tour le pavillon Hubert ne le remplace. Ainsi, enserrée par des murs en béton armé, toute l'histoire du fort se trouve conservée dans sa plateforme et ses alentours immédiats.

Fabrice CASAGRANDE

LE LORRAIN Séguineau

Dans le cadre du projet d'aménagement de 62 logements au lieu-dit Séguineau, une fouille archéologique préventive a été prescrite suite aux résultats de l'opération de diagnostic menée par Fabrice Casagrande en 2006. La fouille s'est déroulée en janvier 2018. L'intervention a mis en évidence des vestiges témoignant d'occupations du Saladoïde ancien et de l'époque moderne. La parcelle occupe le flanc ouest du promontoire de Séguineau qui domine les falaises battues par les vents et la houle de la côte nord atlantique à hauteur du Lorrain. Située en bas de pente, elle est dominée par ce petit plateau qui porte l'habitation Séguineau, ancien domaine agricole colonial étendu de nos jours sur 100 hectares et toujours occupé. Le bilan sédimentaire du terrain investi a donc été commandé par les processus de colluvionnement qui ont assuré la régularisation de la pente en prélevant sur le rebord du plateau les matériaux limoneux et

volcaniques disponibles démobolisés par les travaux agricoles. Cette morphogenèse est à l'origine de l'épaisse couche de ponces volcaniques accumulée sur le bas de pente et participant à une stratigraphie renvoyant sans difficultés aux références régionales calées sur les éruptions de la Montagne Pelée.

Un premier ensemble archéologique se manifeste par des vestiges mobiliers retrouvés en position secondaire dans les colluvions qui régularisent la pente (fig.1) ; il est composé exclusivement de fragments céramique et de fragments d'outillage lithique taillé et poli. Ces éléments sont en provenance d'un site d'habitat conséquent situé sur le plateau et visiblement inédit à la date de la fouille ; l'érosion du rebord ouest du plateau a démobolisé la couche d'occupation du Saladoïde ancien dont proviennent ces artefacts en nombre. Cet horizon

culturel est en effet bien représenté sur le littoral nord-atlantique par de nombreux sites d'habitat sédentaire, dont le site référence du Vivé localisé en limite nord du territoire communal du Lorrain.

Un second ensemble est apparu sous la forme de deux structures en creux excavées sous les colluvions les plus récentes ; ces fosses au plan ovale contenaient des vases déposés avec précaution au centre du creusement (fig.2). Si les caractéristiques de ces récipients en céramique (décors peints, figures zoomorphes) ont d'abord conduit à une attribution chronologique ancienne, la fermeture de l'un d'entre eux par un tissu fixé avec de courtes épingles métalliques à tige torsadée et tête enroulée a permis d'attester la présence d'une tradition indigène en contexte colonial.

Résultant de pratiques rituelles n'ayant pas laissé d'indice funéraire direct, ces deux fosses ont été aménagées par une communauté amérindienne parmi celles qui ont survécu sur la côte nord atlantique durant la période coloniale.

Enfin, quatre creusements rectangulaires de 2,5 m de long ont été mis au jour ; ils contenaient chacun les restes de grands ongulés, dont au moins un cheval, disposés grossièrement sur le flanc. En l'absence totale de mobilier archéologique lié à ces ossements, leur enfouissement est rapporté au fonctionnement du domaine agricole colonial auquel ces parcelles ont appartenu.

Karine RAYNAUD



Fig. 1 :
Pointage du mobilier du Saladoïde ancien pris dans les colluvions, © K. Raynaud (Eveha).



Fig. 2 : Vase fermé par des épingles métalliques et déposé à l'envers en position centrale dans une fosse, © K. Raynaud (Eveha).



Fig. 1 : Vue générale de la fouille © R. Hayot, Mad'in Drone.

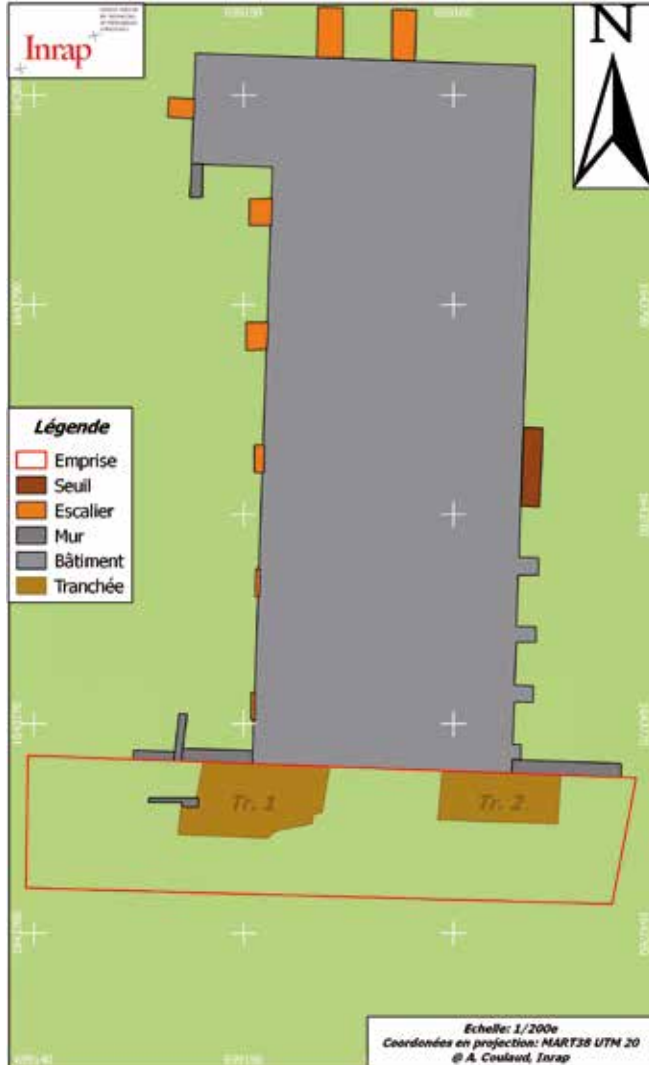
Le site archéologique de Vivé est localisé sur la côte nord-est de la Martinique, au pied de la Montagne Pelée. Il se trouve sur la commune du Lorrain. Ces terrains sont destinés à accueillir un projet d'aménagement touristique et culturel associé à la création d'un Parc Caraïbéen de la Vie Amérindienne. Ces travaux sont initiés par la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CapNord Martinique). Ce projet a déjà donné lieu à la réalisation de plusieurs diagnostics archéologiques préventifs prescrits par les services de la Dac Martinique (Mestre et al. 2005, Mestre & Hildebrand 2014). Le site archéologique de Vivé, contenu sur la parcelle C 166 d'une surface totale de 142 830 m², est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1994. La prescription de fouille du Service régional de l'archéologie fait suite plus particulièrement au diagnostic de l'INRAP effectué au mois de janvier 2014. L'intervention concerne en partie la parcelle C 165 située au sud-ouest des terrains acquis par CapNord. La fouille archéologique extensive de 2 500 m² concerne l'emprise du futur parking du Parc. Elle s'est déroulée du 5 mars au 20 avril 2018. Depuis sa découverte au milieu des années 1930, le site de Vivé a fait l'objet d'une littérature abondante issue de nombreux travaux de terrain. Il est l'un des sites de référence pour étudier la culture saladoïde cédro-sane ancienne dans les Petites Antilles. L'éruption volcanique du IV^e siècle de notre ère a favorisé la bonne conservation des vestiges, renforçant ainsi le caractère exceptionnel du site. La stratigraphie générale du site est constituée par deux couches archéologiques séparées par un niveau de ponce correspondant à une éruption de la Montagne Pelée (P2) daté de la seconde moitié du IV^e siècle ap. J-C. La fouille concernait uniquement le niveau supérieur qui correspond à une réinstallation des populations amérindiennes sur le site après l'épisode

éruptif de la montagne Pelée (P2). Le diagnostic avait révélé l'absence du niveau inférieur. La parcelle C126 paraît donc clore la limite sud-ouest de l'occupation saladoïde ancienne du site de Vivé. Le mobilier archéologique conservé dans la couche supérieure est associé à la phase saladoïde cédro-sane modifiée ou récente, voire troumassoïde. Ce niveau est largement remanié par des travaux agricoles. Malgré cela, les traces d'aménagements réalisés par les anciens occupants du site sont encore nettement visibles dans la couche de ponce jaune clair. La fouille a permis d'identifier environ 700 faits archéologiques composés de trous de poteau, de fosses ou plus exceptionnellement de sépultures. Les structures apparaissent dans la couche de ponce située à une profondeur moyenne de 50 cm sous le niveau du sol actuel. Les remplissages sont indistinctement composés par du limon brun foncé. Les creusements simples restent imperceptibles dans le niveau supérieur très sombre qui ne présente aucune stratigraphie. La dimension de certains trous de poteau est exceptionnelle avec parfois des profondeurs supérieures à 1,5 mètre par rapport à la surface du sol décapé. L'analyse des données spatiales devrait donc pouvoir mettre en évidence des constructions imposantes associées à la phase saladoïde cédro-sane modifiée. Le type d'habitat associé à cette période n'est pas encore très bien connu pour l'île de la Martinique. Par ailleurs, la découverte de nombreuses sépultures, dans un mauvais état de conservation, permet d'ores et déjà de compléter la connaissance des pratiques funéraires des occupants du site de Vivé. L'étude des datations C14 et du mobilier céramique devrait également permettre de préciser l'écart entre l'épisode éruptif (P2) et la réinstallation des populations amérindiennes sur le site.

Mickaël MESTRE

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle C 28, au lieu-dit Bellevue nord à Macouba a permis de mettre en avant et documenter plusieurs structures dépendant de l'Habitation Bellevue et de son activité sucrière.

Fig. 1 : Plan général de l'opération de diagnostic, © A. Coulaud, INRAP



Cette opération fait suite à l'émission d'un arrêté de prescription de la DAC Martinique après dépôt d'un projet de restauration d'un ancien magasin de l'habitation Bellevue.

Les deux tranchées réalisées dans la parcelle contigüe à un bâtiment de l'habitation Bellevue encore en élévation ainsi que les observations sur le bâti ont permis de mettre en avant les différentes phases de construction de ce bâtiment, s'échelonnant entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Cette purgerie, construite au XVIII^e siècle a été par la suite ajoutée d'une annexe interprétée comme étant une étuve, schéma classique d'aménagement pour la production de sucre dans les Antilles françaises. Le bâtiment sera par la suite réaménagé au XX^e siècle comme logement pour les travailleurs agricoles. Les sondages ont également permis de mettre en avant la présence d'un mur au sud de la purgerie certainement rattachable à un autre bâtiment dépendant de la sucrerie Maraud perceptible sur la carte de Moreau du Temple.

Alexandre COULAUD

Fig. 2 : Plan détaillé du bâtiment, ©A. Coulaud (INRAP).

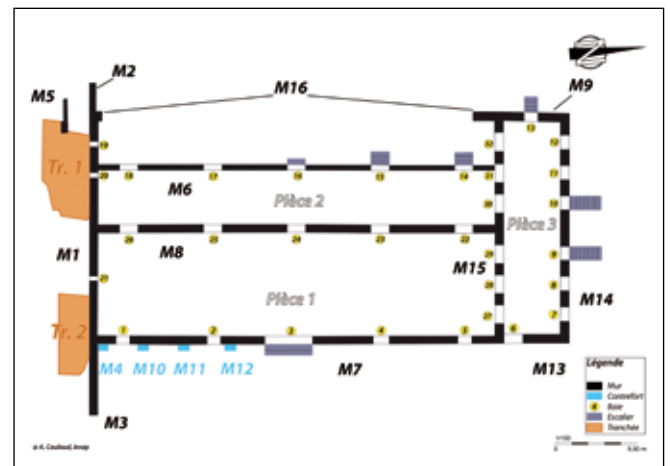
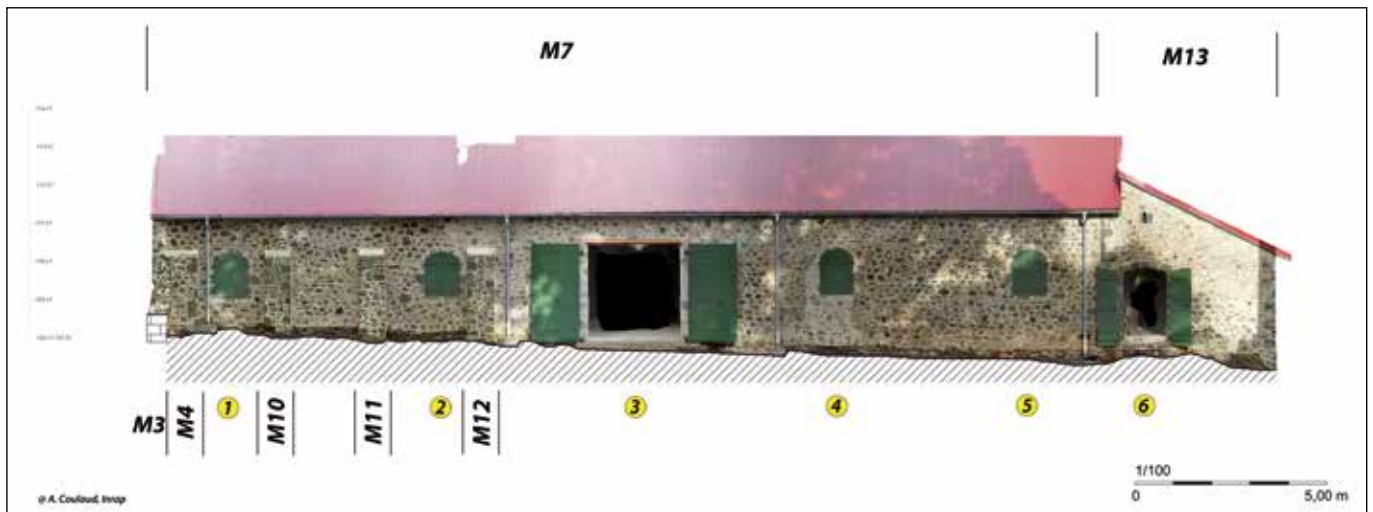


Fig. 3 : Levée photogramétrique de la façade est du bâtiment, ©A. Coulaud (INRAP).



Le projet de construction d'un établissement cinématographique de 5 salles dans la future ZAE de Maupéou à Rivière-Salée, étant susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, la Direction des Affaires Culturelles de Martinique a prescrit la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.

L'assiette du projet se développe dans un secteur où des occupations coloniales ont été mises en évidence par un diagnostic puis une fouille. L'emprise soumise au diagnostic représente une superficie de 16 993 m². Des maisons de travailleurs en pierre sont pour quelques temps encore, visibles à travers la végétation, en bordure de route départementale n°7.

L'issue du diagnostic réalisé sur une parcelle mitoyenne de l'habitation Maupéou a révélé la présence de structures fossoyées linéaires interprétées comme des structures agraires. En contre bas s'étend une dizaine de cases de travailleurs encore inscrites dans le paysage. En ruines, des indices ont permis leur étude ainsi qu'une restitution architecturale théorique. Toutes construites sur le même modèle, elles constituent une sorte de « village » linéaire réparti le long de la nationale n°7. Le mobilier archéologique associé au niveau d'occupation de ces dernières est composé de pièces typiques de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Une tranchée de diagnostic, creusée entre deux cases de travailleurs, a révélé la présence de trous de poteau alignés. Ils sont certainement les vestiges de cases plus anciennes. Une vaste dépression qui se développe vers le talus de la route nationale a révélé, pour sa part, des vestiges plutôt datés de la première moitié et du milieu du XIX^e siècle. Cette anomalie dans le paysage, a, semble-t-il, servit d'aire de rejet pour des déchets de la vie quotidienne. Ces derniers sont les ultimes indices qui peuvent nous renseigner sur les conditions et le mode de vie de ces travailleurs.

Il est peu probable, même si on note par endroits des éléments de chaudière en fonte, qu'elle fût un jour une habitation-sucrerie. En effet, les cartes anciennes ne mentionnent ou ne représentent pas d'infrastructures propres à cette activité agricole et industrielle. Seule, une maison esseulée trône au sommet du morne. Les zones basses, colmatées par une argile bien irriguée par des petits affluents de la Rivière Salée sont propices à la culture de la canne à sucre. Comme en Guadeloupe, entre les années 1840 et 1880 la fabrication du sucre se modernise et des usines centrales sont construites afin d'y traiter en masse la canne à sucre. Cette nouvelle ère entraînera progressivement la disparition des habitations-sucreries sonnante ainsi le glas de deux siècles d'une pratique qui fit la fortune de la colonie et de ses « Habitants ». La canne à sucre cultivée sur les terres de la Maupéou était envoyée, à cette époque, à l'usine de Rivière-Salée : La Guillaud.

La présence sur le site de ce qui pourrait-être un élément de meule en granit est très certainement un indice qui pourrait aider à la compréhension de l'activité de cette habitation à un moment donné. En effet, les meules en granit sont indissociables de la fabrication du cacao. De cette production étaient exportées exclusivement vers la France les fèves et les pellicules. Le cacao broyé y tenait une place très marginale. Néanmoins, cette denrée était également consommée dans les colonies de l'Amérique. Les structures agraires, présentes au moins dans la partie orientale de l'habitation, pourraient être, selon cette hypothèse, les traces d'une plantation de cacaoyers. S'il y a bien eu une telle culture, elle n'en reste pas moins tardive et éphémère. En 1925, les terres situées sur le morne qui accueille l'habitation, sont déjà des pâturages dans lesquels paissent des bovins.

Fabrice CASAGRANDE

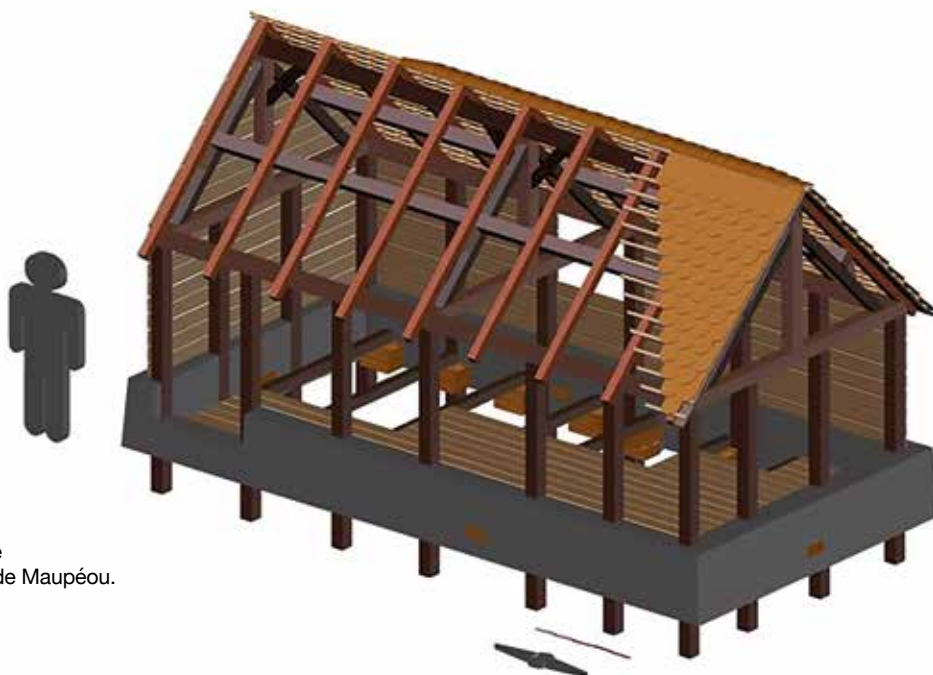


Fig. 1 : restitution théorique d'une case de travailleurs de Maupéou.
© F. Casagrande (INRAP).

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle D878 à Sainte-Marie a permis de révéler de nombreuses structures fossoyées ainsi que les vestiges d'un ancien mur mais également de documenter plusieurs murs et un bâtiment de l'habitation Fond Saint-Jacques. Cette opération fait suite à l'émission d'un arrêté de prescription de la DAC Martinique, après dépôt d'un projet d'aménagement d'une zone de stationnement par la Collectivité Territoriale de la Martinique, afin d'assurer la mise en valeur touristique de cette habitation.

Ce diagnostic a permis la réalisation de 10 tranchées (232 m²) sur l'ensemble de la zone prescrite (1 530 m²), soit un total de 15,1% de la superficie, à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t, munie d'un godet de curage à lame lisse de 2 m de largeur.

Si l'habitation Fond Saint-Jacques est plutôt bien documentée par les archives ainsi que par certaines fouilles, ces informations se concentrent sur la partie principale de l'habitation (parties industrielle et « résidentielle ») et très peu de données sont parvenues jusqu'à nous en ce qui concerne la frange orientale de cet établissement sucrier.

Malgré d'importants remaniements successifs, les structures découvertes lors de l'opération semblent pouvoir être rattachées à une zone enclose utilisée comme potager, jardin ou même pâture et ce, sur toute sa durée d'occupation.

Un important mobilier archéologique a pu être collecté. Celui récolté dans les niveaux supérieurs de la séquence stratigraphique démontre, par son hétérogénéité (XVII^e-XX^es.), un remaniement important des terres. Certains lots découverts au sein même de certaines structures nous permettent d'entrevoir une partie des aménagements de la zone au cours des différentes périodes d'utilisation de cet espace. Une importante structure fossoyée, conservée sur quelques dizaines de centimètre de hauteur et interprétée comme une fosse dépotoir a d'ailleurs livré un lot de céramiques d'importations et locales attribué au XVII^e siècle tout à fait exceptionnel, témoignant des premiers temps de l'occupation de l'habitation sucrière de Fond Saint-Jacques.

Alexandre COULAUD

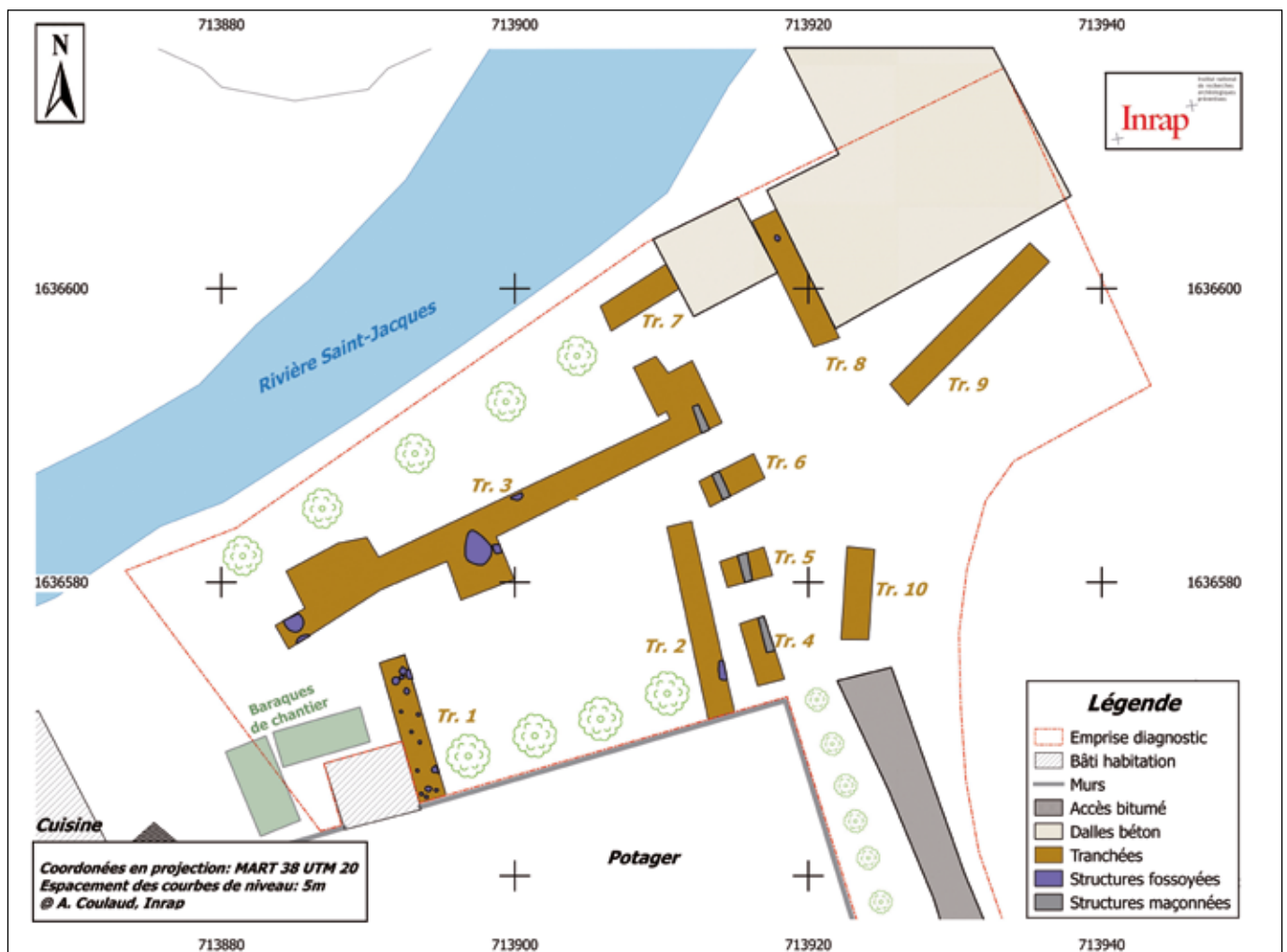


Fig. 1: Plan général de l'opération et localisation des structures archéologiques, © A. Coulaud (INRAP).

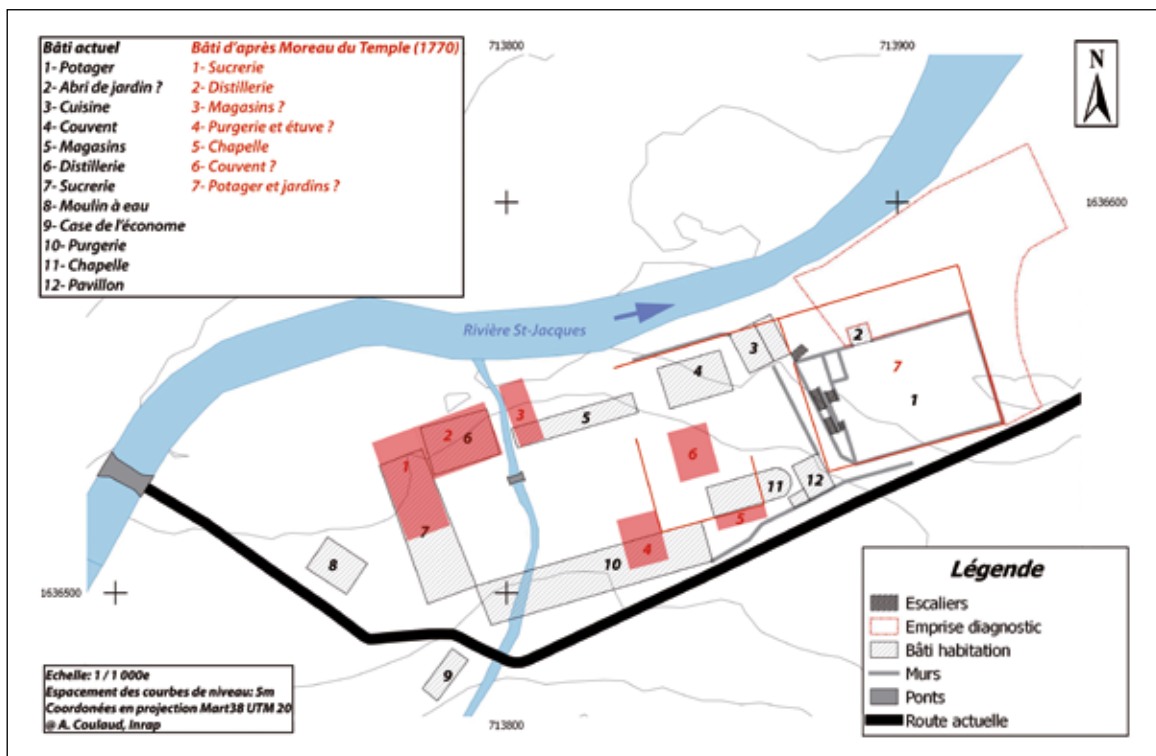


Fig. 2: Report des éléments bâtis présents sur la carte de Moreau du Temple (1770) sur l'état actuel du bâti DAO/SIG, © A. Coulaud (INRAP).

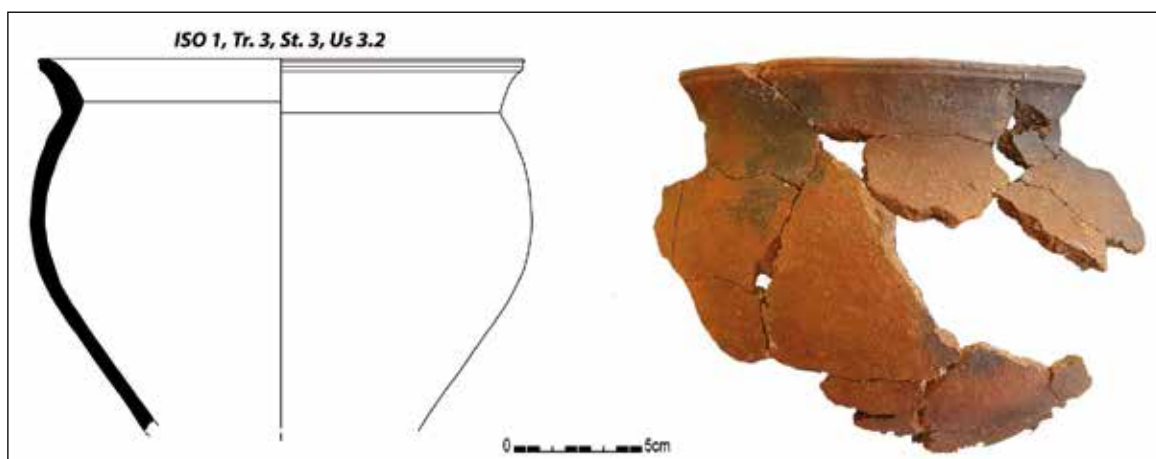


Fig. 3: Fragments de marmite en pâte brune modelée, © A. Coulaud, F. Ravoire (INRAP).

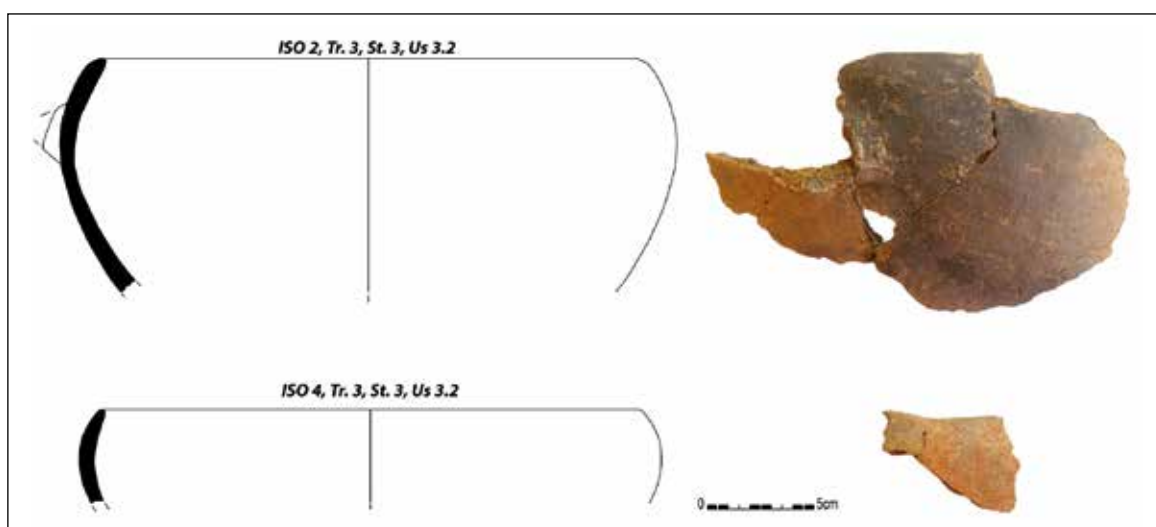


Fig. 4: Fragments de jattes à bord rentrant (coui), © A. Coulaud, F. Ravoire (INRAP).

La mise à jour de la Carte archéologique de la commune de Saint-Joseph s'inscrit dans le cadre de la convention territoriale de développement culturel signée en 2017 entre la commune de Saint-Joseph et la DAC Martinique et dans la perspective de la mise en place de zones de présomption de prescriptions archéologiques.

Historique des recherches

L'enquête conduite par Jean Benoist et Christian Crabot au tournant des années 1950 et 1960 a permis de dresser un état des lieux de l'occupation foncière en Martinique. La Carte des exploitations et des industries agricoles de la Martinique en 1960 et l'atlas foncier qui en découle recense pour le territoire de Saint-Joseph, 12 habitations, dont 4 anciennes distilleries, et 4 conserveries d'ananas.

Le Groupe de Recherche en Archéologie Industrielle de l'Université des Antilles-Guyane a initié une série d'études au tournant des années 1980 et 1990. 6 habitations et distilleries (le Chalet, Hôtel des Plaisirs, Séaille, Durand, Fantaisie, La Capoul) ont fait l'objet de mémoires aux qualités inégales mais dont certains comportent des données inédites (mémoire orale). L'Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique publié en 1990 qui en découle recense et localise, essentiellement sur la base de sources cartographiques et des enquêtes de terrain, 17 sites, liés à la filière cannière, datés du dernier quart du 18^e siècle au milieu du 20^e siècle.

La Carte archéologique recensait, en 2017, 31 entités archéologiques correspondant à 25 sites, habitations et distilleries, des périodes moderne et contemporaine.

Méthodologie

La mission a consisté à vérifier la documentation des sites archéologiques recensés sur le territoire de la commune par la Carte archéologique, compléter ces données par le dépouillement de l'unique rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, des mémoires, études, sources imprimées, et par l'analyse de sources cartographiques et textuelles ciblées, procéder enfin aux contrôles de terrain afin d'apprécier et/ou préciser l'état de conservation des sites recensés ou potentiels et leur localisation, dans la limite de leur accessibilité.

Bilan documentaire

L'étude documentaire a permis de compléter le corpus. L'occupation précolombienne des terres intérieures est attestée mais demeure mal caractérisée. E. Revert signale la découverte « d'outils » et de « pierres taillées » sur le territoire de la commune, en particulier dans le quartier de la « Chapelle sans croupion » (quartier Chapelle).

Les hauteurs des rivières Lézarde, Jambette et du Lamentin sont concédées au début du 18^e siècle. 9 entités, 7 concessions et 2 établissements coloniaux, sont recensés. Les premiers foyers durables de l'occupation coloniale s'égrènent d'est en ouest depuis la

confluence de la rivière Lézarde et de la rivière Blanche jusqu'à Rabuchon. On compte, dans le dernier quart du 18^e siècle, sur le territoire de Saint-Joseph, 25 habitations coloniales dont 8 habitations sucrerie, 1 habitation caféière et 16 indéterminées.

L'occupation du territoire connaît de nouvelles mutations au tournant des 19^e et 20^e siècles avec le développement de la production rhumière et la mise en place de l'usine centrale de la Rivière-Blanche. Aux côtés de l'usine distillerie, on dénombre 6 habitations distilleries, 7 distilleries et 7 habitations. Il demeure, dans la première moitié du 20^e siècle, au moins 5 habitations, 6 distilleries et 2 habitations mixtes dispersées sur l'ensemble du territoire communal.

Enfin, on peut noter la découverte ancienne d'un ensemble funéraire de la période coloniale.

Prospection inventaire

L'opération de prospection inventaire s'est déroulée dans le courant du mois de décembre. Après une reconnaissance systématique des objectifs sur photographies aériennes, 26 cibles, sites ou entités particulières ont fait l'objet d'une vérification de terrain. Les observations ont été largement limitées par l'inaccessibilité des parcelles identifiées par l'étude documentaire (couvert végétal, clôtures, accès refusé, occupants absents) et par le caractère à la fois dense et diffus de l'occupation actuelle du territoire.

La réalité du terrain rend compte des diverses formes et des enjeux de la conservation du patrimoine archéologique de Saint-Joseph.

L'occupation précolombienne ou pré coloniale attestée par une découverte fortuite, n'a pas été confirmée malgré le contexte favorable constitué par la vallée de la rivière Blanche. Cette absence de témoins, au demeurant discrets dans ces terres intérieures, peut aussi s'expliquer par les considérables bouleversements du paysage comme par les occupations postérieures. Pour autant, le mode d'occupation de ce territoire et du quartier Chapelle en particulier pourrait être compatible avec la conservation partielle du gisement dit de la Chapelle sans croupion.

Ce même secteur compris entre les rivières Blanche et Lézarde est aussi celui qui recèle le plus de potentialités pour documenter l'aménagement du territoire de la deuxième phase d'extension du domaine colonial au tournant des 17^e et 18^e siècles et la mise en place d'habitations dévolues à des productions dites secondaires au 18^e siècle. La plupart des habitations sucrerie de cette période sont réaffectées au siècle suivant.

Les sites liés à la filière cannière des 19^e et 20^e siècles sont sans surprise ceux qui ont été les plus affectés par les mutations récentes.

L'habitation La Jambette relève de l'Inventaire. L'habitation et distillerie Le Chalet est partiellement conservée ainsi que l'Hôtel des Plaisirs, l'habitation Rivière Lézarde et l'habitation Jonction. Les habitations Desfourneaux, Rivière Monsieur, pourraient être

partiellement conservées. De l'habitation La Rosière, il ne subsiste que la distillerie. Il reste quelques vestiges en élévation de la distillerie Rivière Blanche n°2. L'habitation et distillerie Capoul est désaffectée. Les distilleries Fantaisie et Salubre, Rivière l'Or ont été détruites et la distillerie Prospérité semble aussi avoir disparu. L'habitation Séaille a été lotie. L'habitation puis distillerie Belle Étoile, les habitations

Bourk, Choisy, L'Allée, Charmille, Choco et probablement l'ensemble sépulcral de la Rivière Blanche ont été détruits par les aménagements récents. Enfin l'usine de la Rivière Blanche est partiellement absorbée dans les réaménagements récents.

Jeanne CAZASSUS-BÉRARD

LA TRINITE
La Crique

L'opération de diagnostic sur le lieu-dit La Crique a été réalisée en septembre 2018. Cinq tranchées de 2 m de large et plus de 25 m de long ont été ouvertes à la pelle mécanique à hauteur de 12,24 % de superficie de la parcelle. Le substrat stérile a été atteint dans toutes

les ouvertures. L'expertise a mis en évidence l'absence totale de vestiges archéologiques au sein des sondages. Aucune trace anthropique n'a été repérée.

Anne JÉGOUZO

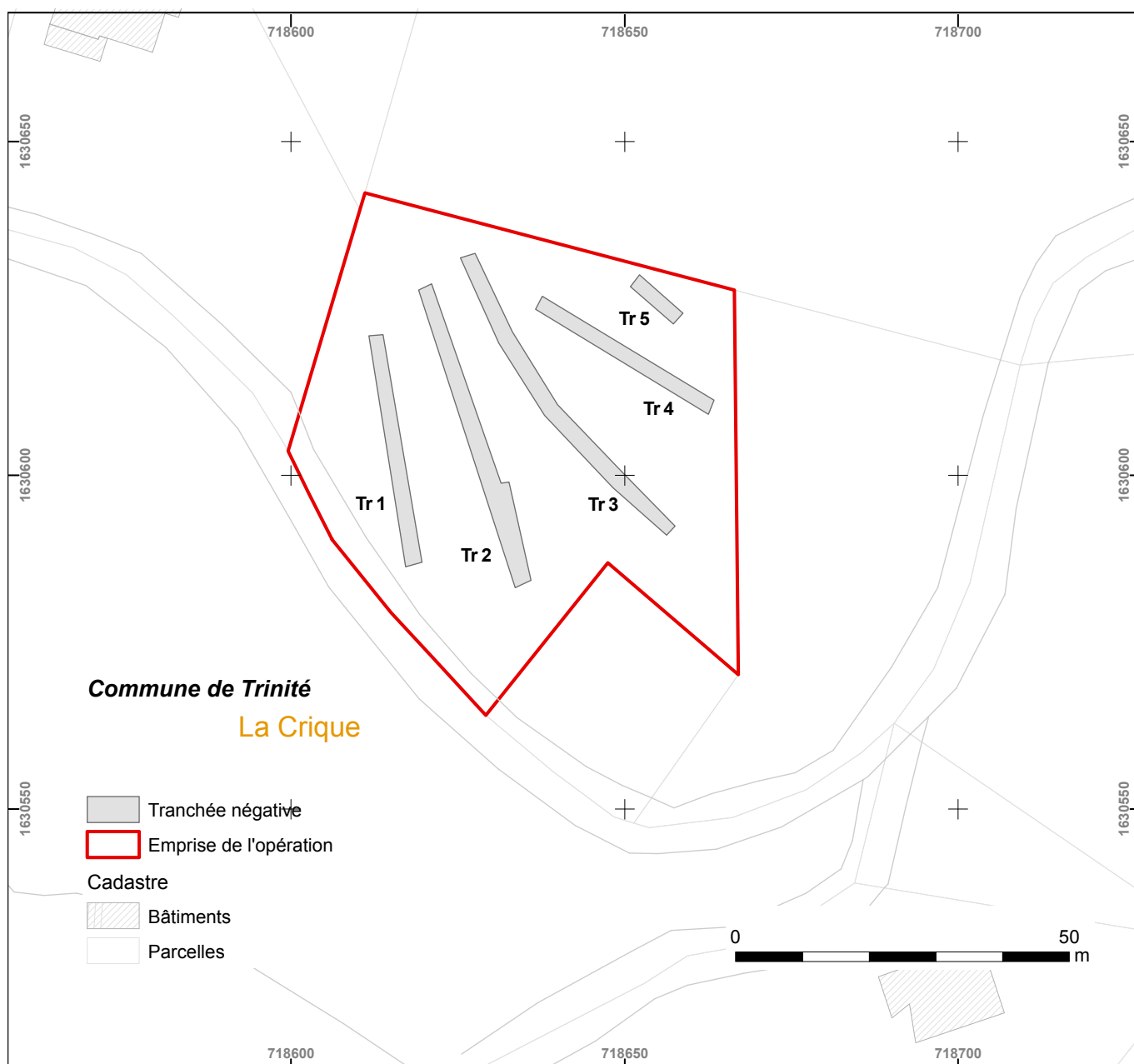


Fig. 1 : Relevé des sondages © Cabinet ONFRAY.



Fig. 2: vue des tranchées 2 et 3 © A. Jégouzo (INRAP).

LES TROIS-ÎLETS
Anse à L'Âne

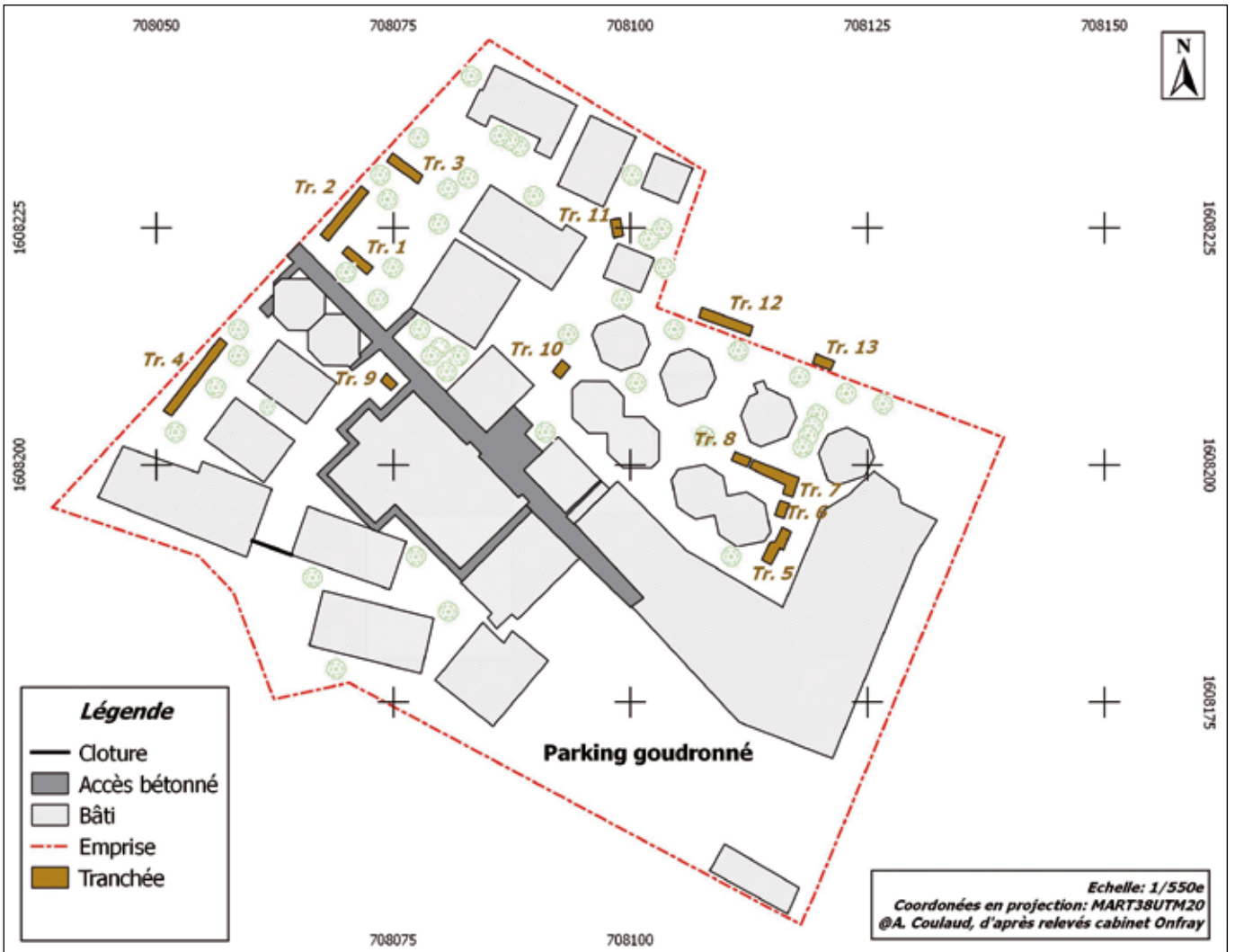


Fig. 1: Plan général de l'opération de diagnostic, © A. Coulaud (INRAP).

Le diagnostic archéologique faisant l'objet de la présente notice est préalable à la restructuration de la résidence hôtelière « Courbaril Village » située sur la parcelle cadastrée B 923, au lieu-dit Anse à l'Âne sur la commune de Trois-Ilets.

La richesse du patrimoine archéologique déjà reconnu dans cette zone de l'île, la proximité directe de l'habitation Rochechouart ainsi que le contexte de bord de plage ont conduit à une prescription de diagnostic de la DAC Martinique, ce afin de prémunir toute destruction, après demande de permis de construire par le porteur de projet.

Les objectifs de cette opération d'exploration archéologique étaient d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle aménagée, ainsi que de localiser, caractériser et documenter d'éventuelles structures anthropiques. Les résultats de cette opération devaient permettre de définir les conditions, modalités et emprise d'une éventuelle fouille archéologique préventive préalable à la réalisation du projet d'aménagement.

L'intervention sur la parcelle de 5 113 m² s'est déroulée en avril 2018 avec deux agents de l'INRAP.

13 tranchées de diagnostic ont pu être réalisées au sein du village de vacances en activité et avec de nombreuses contraintes techniques inhérentes à son fonctionnement (réseaux privés, accès, ...), cumulant une superficie d'ouverture d'environ 58 m² soit 1,13 % de l'emprise de l'aménagement.

Un mobilier céramique et lithique erratique rattachable

Fig. 2: Echantillon de céramique précolombienne découvert lors de l'opération, © A. Coulaud (INRAP).



à la période précolombienne et plus particulièrement au complexe céramique saladoïde-cédrosan traduit la présence d'une occupation ancienne sur cette zone littorale et probablement la présence d'un site sur les parcelles voisines.

Quelques éléments de mobilier colonial, attribuables au XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle, présents dans la partie supérieure de la séquence stratigraphique démontrent son relatif bouleversement.

Alexandre COULAUD

Fig. 3: Boulet de canon de 18 livres en fonte de fer, © A. Coulaud (INRAP).



LES TROIS-ÎLETS Anse Mitan

L'intervention a concerné la parcelle C 2834, située à l'ouest du bourg de l'Anse Mitan, à moins de 50 m du littoral actuel de la Pointe d'Alet, dans le sud-Caraïbe. Ce terrain occupait un versant de morne assez abrupt, passant d'une altitude de 7 à 22 m dans l'emprise sondée. La parcelle comprenait une zone forestière inaccessible, gérée par l'ONF, au nord-ouest (3 124 m²), une zone non concernée par l'aménagement au nord-est mais intégrée dans la prescription (2 455 m²) et la portion sud, concernée par l'aménagement (7 355 m²). La carte de Moreau du Temple signale en 1770, à l'est de l'emprise, la présence d'un corps de garde et, au nord-ouest, d'une batterie. Le défrichage n'ayant été opéré que pour la partie sud, la portion nord-est, non concernée par l'aménagement mais incluse dans la prescription, n'a pas pu être traitée. Les 15 sondages mécaniques (698 m² soit 9,5% de la surface) se sont révélés peu profonds (0,6 à 1,2 m) avec une séquence stratigraphique homogène. Celle-ci comprend, à la base, le substrat volcanique plus ou moins compact, composé de blocs d'andésite emballés dans une argile claire : coulée massive d'andésite porphyrique de la phase effusive de Rivière-Pilote (Westercamp et al. 1989). Ils sont recouverts par une interface argileuse brun beige, à graviers, qui englobe des blocs centimétriques, elle-même scellée par une argile brun sombre contenant des racines et des blocs dont l'épaisseur varie entre 20 et 30 cm. Aucun vestige n'a été mis au jour lors du diagnostic.



Fig. 1 : Vue générale du sondage 1 © N. Serrand (INRAP).

Nathalie SERRAND

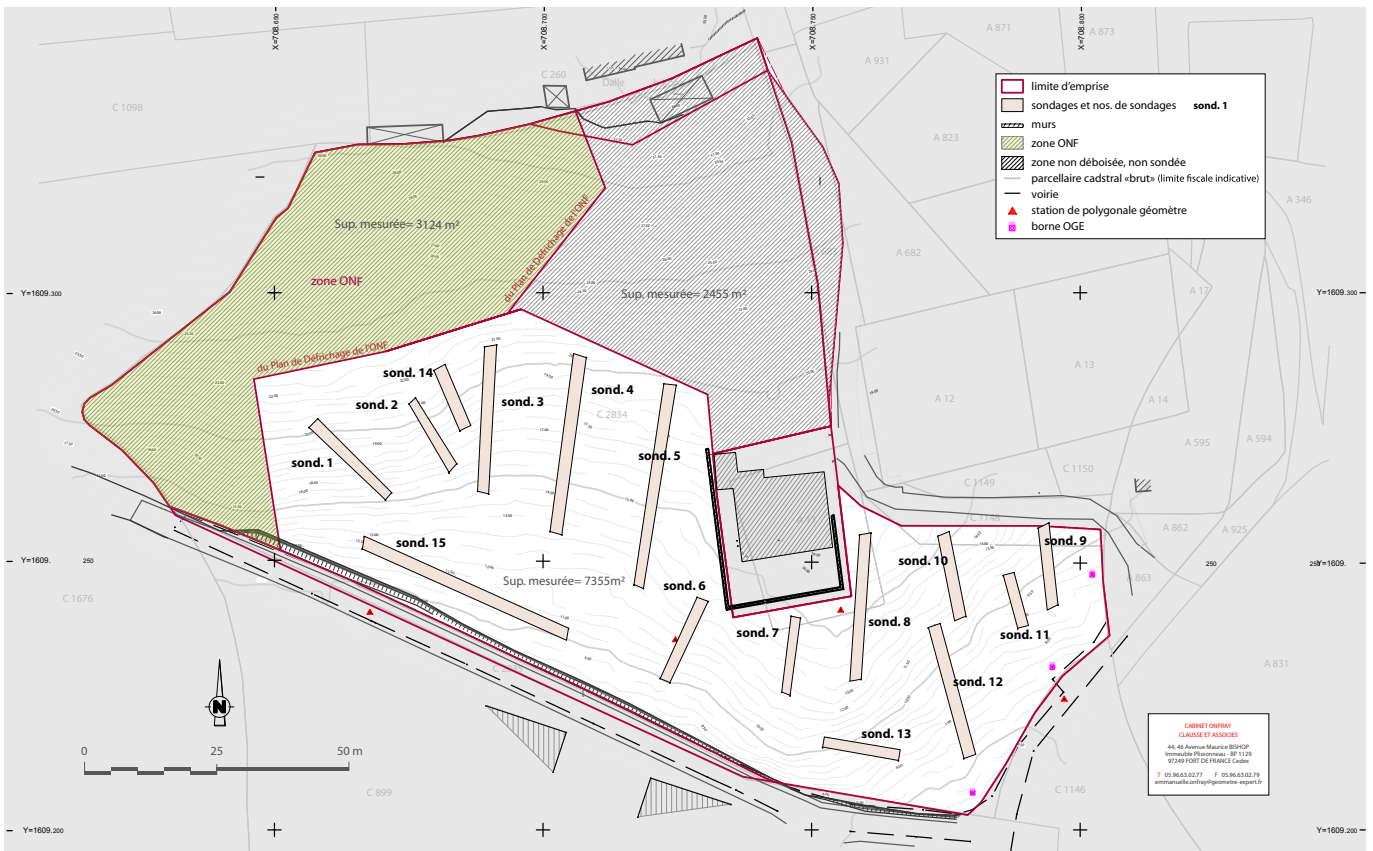


Fig. 2 : Relevé des sondages © Cabinet ONFRAY - N. Serrand (INRAP).



Fig. 1 : Four du quartier des Basses au Prêcheur, © C. Vaschalde (CNRS).

Faisant suite à deux années de prospection dans le sud (Vaschalde et al. 2016) et sur la côte atlantique (Vaschalde et al. 2017), l'opération de 2018 avait pour but de terminer l'inventaire et la documentation des établissements chaufourniers de Martinique, en se concentrant sur 9 communes de la côte nord-caraïbe : Bellefontaine, Case-Pilote, Ducos, Fort-de-France, Le Carbet, Le Lamentin, Le Prêcheur, Saint-Pierre et Schœlcher. La prospection a permis d'inventorier 33 sites, dont 14 inédits. Peu de structures annexes ont été repérées. La majorité des fours est installée sur le littoral, et certains sont associés à d'anciennes habitations. Le littoral ayant subi une forte érosion marine entre Bellefontaine et le Prêcheur, beaucoup de sites ont disparu. Les vestiges des quelques fours conservés permettent d'établir que la variante la plus simple de la technique de cuisson intermittente à courte flamme (sans événement, sans couloir...) était largement utilisée.

La répartition des sites prospectés montre une très forte concentration d'établissements autour de la Cohé du Lamentin, dans la baie de Fort-de France, et autour du Prêcheur, au nord de Saint-Pierre. Le secteur du Lamentin présente un potentiel de recherche particulièrement important. Plusieurs habitations-chaufournerie s'y

installent dès le XVIII^e s. (Valminière, Lacajou-Maupertuis), et cette tradition de production, longtemps associée à la production céramique (Morne Cabrit, Poterie Duchaxel, Poterie de Mil), se prolonge jusqu'à aujourd'hui avec les chaufourniers du quartier de Californie dans le périmètre de l'habitation Lacajou-Maupertuis.

La mission de 2018 a mis en lumière le potentiel de deux sites :

- Pointe des Grives/Etang Z'abricots : ce site a été fouillé en 2001 par Serge Veuve, mais est resté non publié. Or, il s'agit de l'unique four double de Martinique, et la fouille a mis au jour un important dépotoir de verre et de céramique, dont le contenu, étudié par Laurence Serra (membre associée LA3M UMR 7298), révèle une chronologie fine s'échelonnant entre le XVIII^e et le début du XX^e s. Un dossier d'archives est également associé à ce site, qui renseigne de manière exceptionnelle la production mensuelle des fours pendant deux ans en 1770-1771, en lien avec les travaux du fort Saint-Louis. Une publication de l'ensemble est envisagée à l'issue de l'opération triennale, dans le but, notamment, de valoriser cette opération ancienne, et de mettre en lumière l'un des sites de production de chaux les plus

importants et les plus anciens de la Cohé du Lamentin.

- Morne Cabrit : l'étude du bâti de cette poterie-chauderie, réalisée par David Ollivier (2014-2015), montre que le four à chaux possède plusieurs états, dont le plus ancien pourrait être rattaché au XVIII^e s. Un dégagement de cette structure permettrait peut-être de récolter des éléments de chronologie et de mieux caractériser le fonctionnement du four.

Enfin, plusieurs entretiens ont été réalisés avec les chaudourniers actuels du quartier de Californie au Lamentin, ou avec des descendants de chaudourniers

Bibliographie

Vaschalde et al. 2016

VASCHALDE (C.) (dir.), LATOURNERIE (J.), GUIONOVA (G.) et VOLPE (T.) (coll.), *Fours à chaux et chaudourniers en Martinique. Prospection dans la partie Sud de l'île*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2016, 140 p

(Pointe Lamare au Prêcheur). De nombreux éléments ont été récoltés sur les procédés de cuisson, les techniques d'acquisition des matières premières, et sur la mobilité des artisans au sein de l'île.

Christophe VASCHALDE

avec la collaboration de Jordan Latournerie, David Ollivier, Laurence Serra et Tony Volpe.

Vaschalde et al. 2017

VASCHALDE (C.) (dir.), BODIN (S.), CHAUVIN (S.), GUIONOVA (G.), LATOURNERIE (J.), OLLIVIER (D.) et VOLPE (T.) (coll.), *La chaudournerie en Martinique. Prospection triennale (2017-2019). 2017 : la côte atlantique*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2017, 110 p.

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE Parures Amérindiennes en matériaux lithiques dans les Antilles Françaises

Après avoir débuté en Guadeloupe en 2016 et 2017 (Queffelec et al. 2018), le projet collectif de recherche « PAAF » s'est poursuivi en 2018 en Martinique. Ce travail, qui regroupe plusieurs chercheurs de diverses institutions (CNRS, Universités, INRAP...), se focalise sur l'étude des parures en pierre des Amérindiens des îles françaises, tout en intégrant celles du reste de l'arc antillais en s'appuyant sur la littérature. Les objectifs scientifiques de ce projet sont de caractériser ces productions lapidaires, perles, pendeloques et leurs déchets de fabrication, tant sur le plan minéralogique qu'en termes de stratégies d'acquisition et de fabrication.

Ces productions, riches et diversifiées, sont particulièrement développées durant le Céramique ancien (400 av. J.-C. – 400 apr. J.-C.). L'étude exhaustive de ces objets, intégrant une approche technologique et gemmologique, a été consignée dans une base de données évolutive couvrant les Antilles et, pour une moindre part, le nord du continent sud-américain. Ce programme s'attache par conséquent à caractériser les méthodes et techniques de fabrication des parures lithiques, leur diffusion ainsi que leur variabilité tant spatiale que temporelle.

Pour la Martinique, l'inventaire est réduit pour l'instant à 49 objets. Le site de Vivé (Le Lorrain) en concentre la très grande majorité (40), issue des diverses fouilles menées sur ce site depuis les années 1960 jusqu'au début des années 2000. Six autres sites complètent

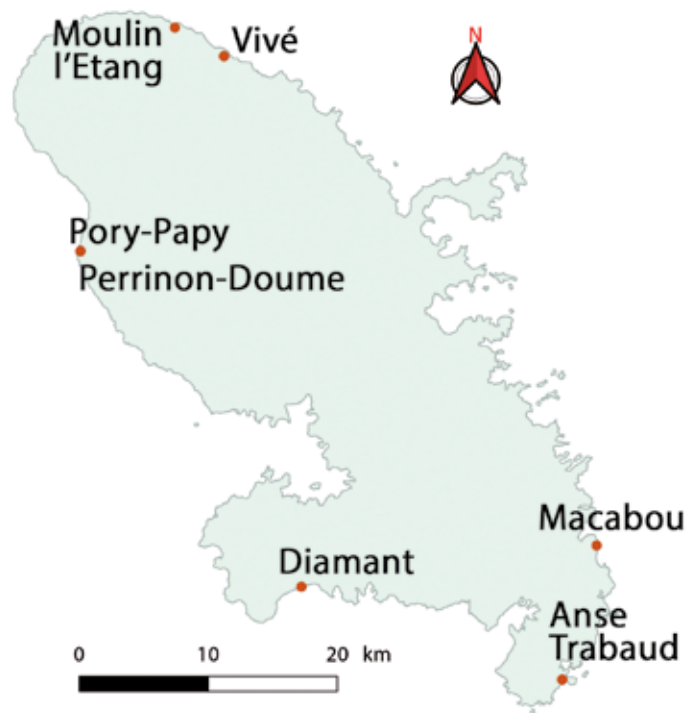


Fig. 1 : Carte de répartition des sites archéologiques ayant livré un ou des objet(s) de parure en pierre durant le Céramique.

plus modestement les données : Anse Trabaud (Sainte-Anne, 2 perles), Moulin l'Etang (Basse-Pointe, 1 perle), Macabou (Le Vauclin, 1 perle), Plage du Diamant (1 perle), rue Pory-Papy et rue Perrinon-Doume (Le Carbet, 1 perle dans chaque site) (fig. 1). L'accès à ces objets, pour certains encore en cours d'étude à la suite de fouilles récentes, a été rendu possible grâce aux facilités accordées par le Musée d'Archéologie et de Préhistoire de Martinique, le Service Régional de l'Archéologie et la société Eveha.

La démarche analytique appliquée à ces collections comprend une documentation photographique et graphique, l'enregistrement d'informations archéologiques, typo-technologiques et dimensionnelles ainsi que les déterminations minéralogiques par spectroscopie Raman, indispensables à l'identification fiable des matériaux utilisés (en particulier pour distinguer les « roches vertes »).

Pour la série du site de Vivé, composée majoritairement de perles de forme discoïde, cylindrique ou en

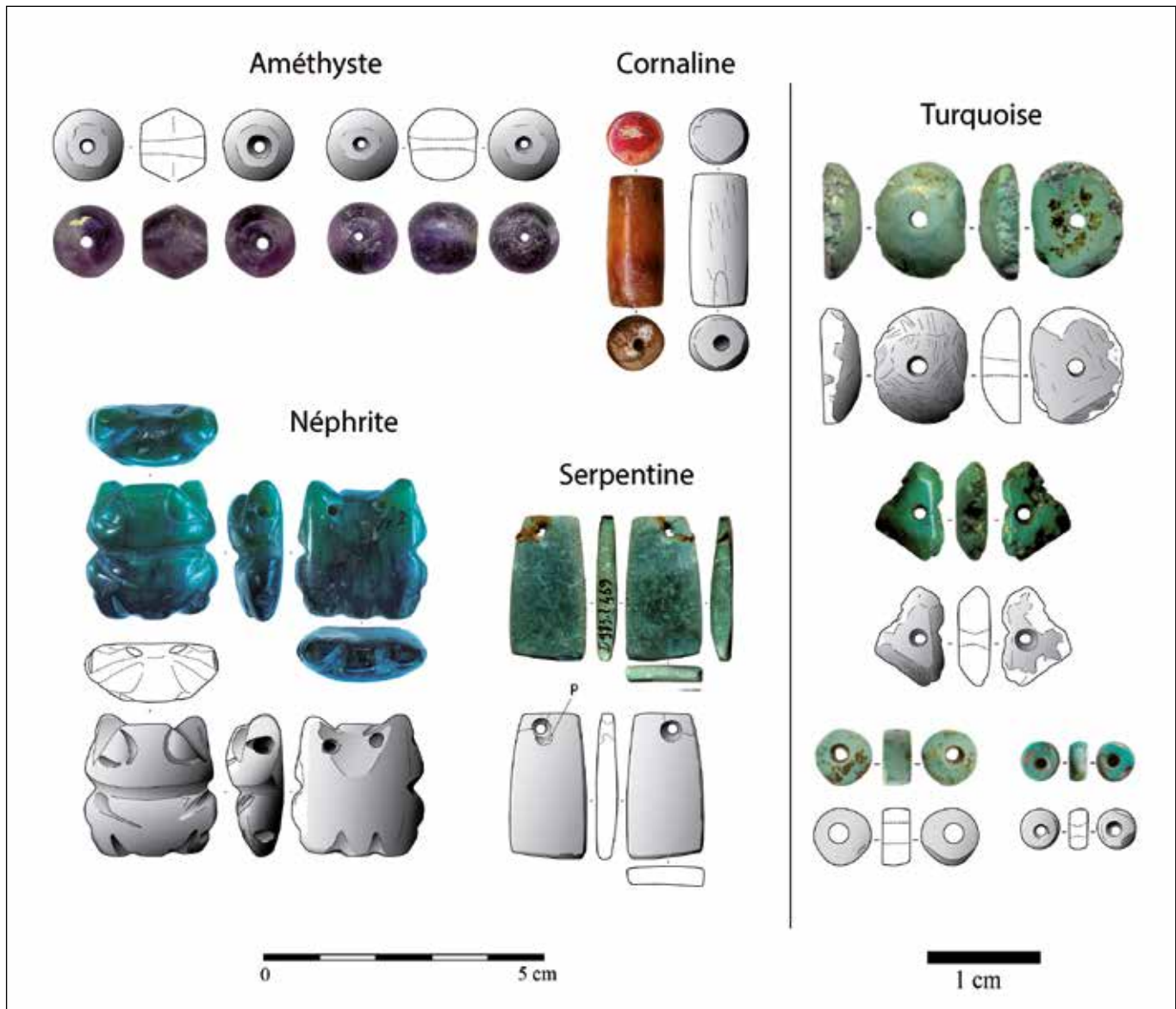
tonneau et de quelques pendentifs (fig. 2), les matières premières sont diverses, mais les plus représentées sont la turquoise, la diorite, l'améthyste et la cornaline (fig. 3). Les pendentifs sont tous fabriqués en « roches vertes », les deux en forme de grenouille de Vivé sont en néphrite tandis que celui de l'Anse Trabaud, en forme de hache, est fait de serpentine.

L'ensemble de ces observations, bien qu'encore modestes pour la Martinique, s'intègre dans l'étude plus large à l'échelle des sites archéologiques antillais, Vivé apparaissant comme une référence incontournable pour documenter les productions de la phase céramique ancienne, plus particulièrement de la sous-série saladoïde cédro-sane (Queffelec et al. 2020).

Alain QUEFFELEC

Avec la collaboration de Pierrick Fouéré, Ludovic Bellot-Gurlet et Benoît Bérard

Fig. 2 : Quelques exemples de productions lapidaires saladoïdes retrouvées en Martinique.



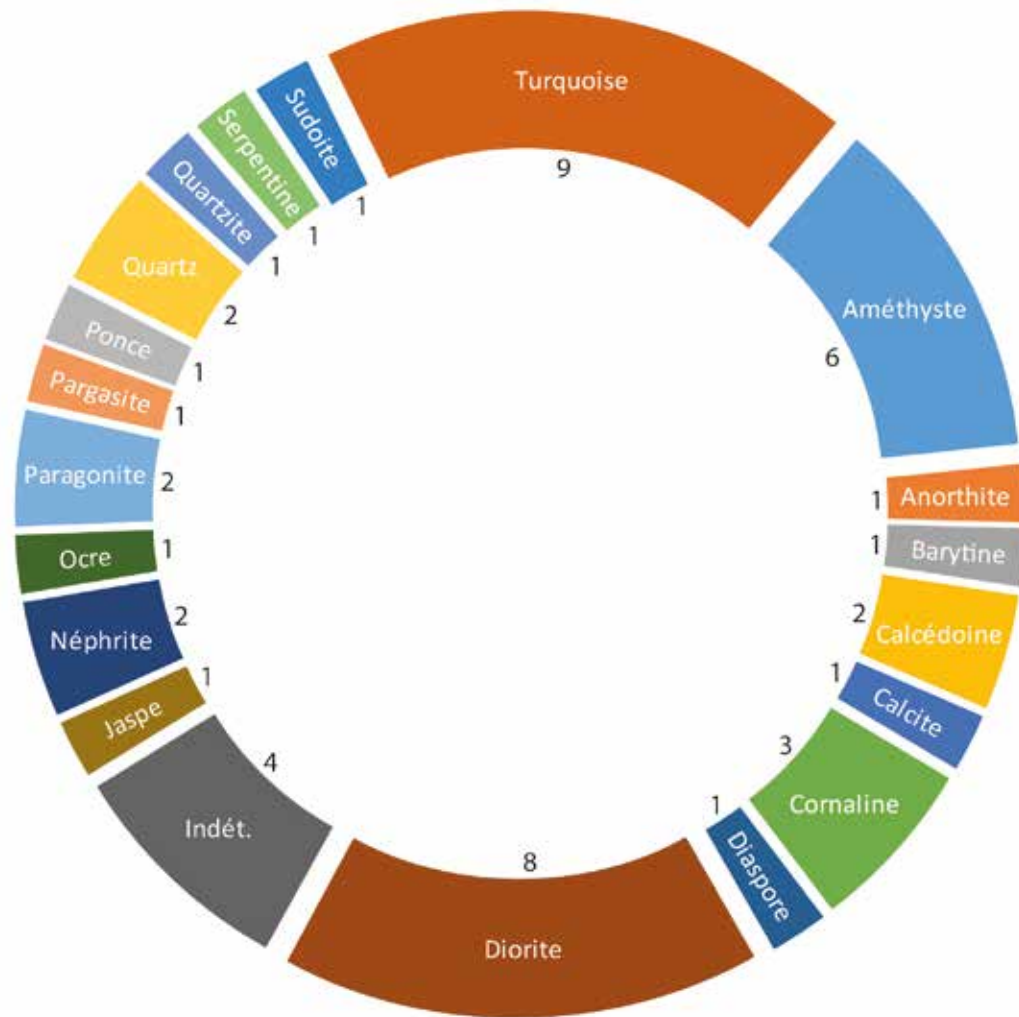


Fig. 3: Répartition des matières premières utilisées pour la production de parure en pierre (site de Vivé).

Bibliographie

Queffelec et al. 2018

QUEFFELEC (A.), FOUÉRE (P.), PARIS (C.), STOUVENOT (C.), BELLOT-GURLET (L.), « Local production and long-distance procurement of beads and pendants with high mineralogical diversity in an early Saladoid settlement of Guadeloupe (French West Indies) », *Journal of Archaeological Science : Reports*, vol. 21, 2018, p. 275-288

Queffelec et al. 2020

QUEFFELEC (A.), FOUÉRE (P.), BELLOT-GURLET (L.), BÉRARD (B.), « Stone ornaments from Guadeloupe and Martinique Early Ceramic period sites (200 BC – AD 400), detailed analysis and comparison with a Late Ceramic period site (AD 750 – 1000) », *Journal of Caribbean Archaeology*, vol. 20, 2020, p. 1-44.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

Nom	Titre	Attributions
Damien LEROY	Conservateur du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie (jusqu'au 31 août 2018)
Lucie CHEHMANA	Ingénieur d'études	Carte archéologique, documents d'urbanisme, prescription, contrôle scientifique. (Intérim du Conservateur régional de l'archéologie à compter du 1er septembre 2018)
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Responsable du Centre de Conservation et d'Études, Conservation préventive, Gestion scientifique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille, documentation
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service, Secrétariat de la CTRA OM

DIRECTION DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE
2019**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES ET DE L'ARCHITECTURE**

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

Table des matières

Tableau des opérations autorisées

51

Carte des opérations autorisées

52

Travaux et recherches archéologiques de terrain

53

Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay 53

Le Diamant, O'Mullane 54

Le Diamant, Dizac 54

Le Diamant, Taupinière, Allée des Gommiers 55

Fort-de-France, Vieux Moulin de Didier 56

Fort-de-France, rues Perrinon et V. Sévère 56

Macouba, Terre Patate 58

Marigot, La Pointe 61

Morne-Rouge, Fond Rose 64

Rivière-Salée, Nouvelle Cité 65

Saint-Esprit, Habitation L'Avenir 66

Saint-Esprit, Habitation L'Avenir 69

Saint-Pierre, Quartier du Fort 70

Schœlcher, Ravine Touza 70

Les Trois-Îlets, Anse à l'Âne 72

Le Vauclin, Macabou 73

Prospection thématique, La Chauffournerie en Martinique 77

Prospection thématique, Infrastructures littorales 80

Personnel du service régional de l'archéologie

85

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 9

Tableau des opérations autorisées

N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
428	Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay	Thomas Romon (INRAP)	FP	PRE/COL	1	1
451	Le Diamant, O'Mullane	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	-	1	2
455	Le Diamant, Taupinière, Allée des Gommiers	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	-	1	3
459	Le Diamant, Dizac	Julien Pellissier (INRAP)	OPD	COL	1	4
450	Fort-de-France, Vieux Moulin de Didier	Nathalie Sellier-Segard (INRAP)	OPD	COL	1	5
464	Fort-de-France, rues V. Sévère et Perrinon	Lolita Rousseau (INRAP)	OPD	COL	1	6
456	Macouba, Terre Patate	Benoît Bérard (UNIV)	FP	PRE	-	7
452	Marigot, La Pointe	Martijn Van Den Bel (INRAP)	OPD	PRE	1	8
462	Morne-Rouge, Fond Rose	Julien Pellissier (INRAP)	OPD	COL	1	9
453	Rivière-Salée, Nouvelle Cité	Martijn Van Den Bel (INRAP)	OPD	COL	1	10
457	Saint-Esprit, Habitation L'Avenir	Sandrine Delpéch (INRAP)	OPD	COL	1	11
458	Saint-Esprit, Habitation L'Avenir	Sandrine Delpéch (INRAP)	OPD	COL	1	12
366	Saint-Pierre, Quartier du Fort	Anne Jégouzo (INRAP)	PT	COL	-	13
461	Schoelcher, Ravine Touza	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	-	1	14
460	Les Trois-Îlets, Anse à L'Âne	Anne Jégouzo (INRAP)	OPD	-	1	15
454	Le Vauclin, Macabou	Nathalie Serrand (INRAP)	OPD	COL	1	16
418	La Chauffournerie en Martinique	Christophe Vaschalde (CNRS)	PT	COL	-	-
419	Infrastructures littorales des XVIII ^e – XIX ^e siècles	Jean-Sébastien Guibert (UNIV)	PT	COL	1	-

Travaux et recherches archéologiques
de terrainLES ANSES-D'ARLET
Anse Bellay

Fig. 1 : Fouille des sépultures, © T. Romon/INRAP

Situé sur un site naturel protégé et géré par le Conservatoire du littoral, le cimetière de l'Anse Bellay est localisé dans la partie sud de la baie de Fort-de-France, en arrière de l'Îlet à Ramiers. Implanté sur le cordon littoral, il est en partie détruit par la montée du niveau marin, phénomène qui a permis sa découverte. Des opérations archéologiques y sont menées depuis 2013. La campagne de 2013 l'a sondé sur l'intégralité de son épaisseur, sur une bande de 18 m par 1,5 m, parallèle au front d'érosion et implantée juste en arrière de celui-ci. Celle de 2015 s'est surtout attachée à en reconnaître l'extension.

Depuis 2017 une opération programmée triennale a permis d'aborder le cimetière sur son intégralité. La campagne de 2019 a permis d'en aborder la partie orientale par un sondage de 35 m² situé dans la continuité et à l'est des fouilles de 2018. Il a livré 8 sépultures, toutes situées à l'ouest de la fouille, indiquant ainsi la limite est du cimetière.

La partie nord du cimetière est détruite par l'érosion marine sans qu'il soit possible d'en estimer l'ampleur. La partie conservée, sa frange sud, a une surface de

50 m². Entièrement fouillée, elle a livré 56 sépultures d'époque coloniale. Les individus sont inhumés sur le dos, excepté un sur son côté droit, chacun dans une fosse. Les membres inférieurs sont en extension, excepté pour 3 individus pour lesquels ils sont légèrement fléchis sur le côté. L'orientation préférentielle est est-ouest, avec toutefois une variabilité assez importante qui devra être analysée plus en détail. Plusieurs recoupements ont été observés, indiquant une durée d'utilisation relativement longue du lieu funéraire. Les ossements mis au jour par les fossoyeurs sont traités en réduction, c'est-à-dire qu'ils sont redéposés dans la tombe de l'individu pour lequel elle est creusée. Elles interrogent également sur la volonté de rapprocher des individus et donc sur la connaissance et la mémoire de l'identité des défunts et de la localisation de leur tombe. Il en est de même, pour la localisation de sépultures de jeunes enfants, au-dessus de celles d'adultes.

La population inhumée comprend 31 adultes des deux sexes, jeunes et âgés, deux adolescents et 23 enfants dont sept nouveaux nés. Elle ne montre pas de sélection sur le sexe ou sur l'âge comme cela aurait été le cas pour un cimetière militaire par exemple. Deux individus sont porteur d'incisives supérieures taillées en pointe qui révèlent des pratiques initiatiques africaines. De même que pour les scarifications, il est admis qu'à l'époque coloniale, les individus présentant de tels marqueurs culturels soient nés en Afrique et aient ensuite été déportés comme esclaves aux Amériques. Aucun mobilier associé aux défunts, tels que boutons, médailles ou chapelets, communément retrouvés dans d'autres cimetières d'époque coloniale - notamment celui de Fond Saint-Jacques, cimetière des esclaves de l'habitation des Dominicains - n'a été découvert. L'usage du cercueil n'est pas établi. Les morts sont enterrés dans des linceuls, comme l'indiquent quelques indices taphonomiques concernant les pieds de plusieurs individus. La tombe d'un individu présente un aménagement, probablement de planches de bois clouées, disposées au-dessus du défunt. D'une façon générale, ce sont des pratiques funéraires catholiques, communes à l'époque coloniale dans les Antilles Françaises.

L'exploration des sources historiques, si elle a permis une contextualisation du site dans son environnement entre le XVII^e et le XIX^e siècles, n'a pas apporté d'information directe, ni sur le lieu d'inhumation ni sur son recrutement.

Ces premiers résultats archéologiques - localisation et organisation du cimetière, pratiques funéraires,

population - convergent vers l'hypothèse d'un cimetière d'esclaves. Celle-ci sera complétée par des analyses anthropologiques physiques et biologiques ainsi que par des analyses génétiques et biochimiques de la population exhumée. Ces études seront mises en place courant 2021.

Thomas ROMON

LE DIAMANT O'Mullane

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont d'un projet immobilier situé sur la commune du Diamant dans le quartier de O'Mullane.

La partie concernée par l'opération est localisée à l'est de l'agglomération du Diamant, sur la parcelle E 1567 d'une superficie de 18 727 m². Les terrains agricoles se développent sur les versants d'un morne qui domine l'arrière du Marigot du Diamant. Le terrain descend en pente vers le sud-ouest.

La commune du Diamant compte de nombreux indices d'occupation précolombienne sur tout le littoral (site de la Tête de Singe). Selon la topographie, le terrain est propice à l'occupation précolombienne. Pour la période coloniale, la carte de Moreau du Temple éditée en 1770 signale plusieurs habitations autour du bourg du Diamant. Les terrains sont proches de l'habitation Duquainoy recensée au XVIII^e siècle.

La stratigraphie du site est souvent limitée par le faible enfouissement du substrat rocheux découvert en moyenne à 40 cm sous la surface. Les observations

stratigraphiques réalisées dans les sondages mettent en évidence un profil général homogène de la sédimentation. En surface, la terre végétale est présente sur une épaisseur moyenne de 20 cm au maximum alors que dans les zones les plus arasées (pente et haut de versant) cette couche recouvre à peine le substrat rocheux. Une accumulation sédimentaire est surtout observée dans le bas de pente sous la forme d'un niveau d'argile compact brun jaune accompagné de blocs d'andésites hétérométriques. Les épaisseurs de cette couche oscillent entre 20 et 40 cm dans la partie occidentale et 60 cm au maximum à l'extrémité des tranchées les plus au sud.

Les tranchées du diagnostic de ces parcelles n'ont pas mis au jour de vestiges archéologiques, d'objets matériels ou de traces d'aménagement pour la période amérindienne ou coloniale.

Nathalie SELLIER-SEGARD

LE DIAMANT Dizac

Sur la commune du Diamant, au lieu-dit « Dizac », le projet de reconstruction d'une maison individuelle suite à un incendie a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Au total, 75 m² d'ouverture de tranchées ont été effectués sur une surface accessible d'environ 800 m² ; environ 9,4 % du terrain accessible sont donc diagnostiqués. Situé sur l'arrière cordon du littoral dans l'ancienne mangrove, le terrain diagnostiqué n'a révélé que quelques vestiges fugaces.

Ceux-ci se résument à la présence de quelques artefacts disparates et remobilisés dans les argiles dites « à mangrove ». Les objets en question sont trop altérés pour pouvoir attester d'une industrie sur coquille. Le seul élément avéré est un nucleus en jaspe. N'ayant pas trouvé de céramique associée, nous pouvons éventuellement le rattacher à une possible occupation précéramique du Mésoindien de l'île, comme ce fut le cas sur une des parcelles avoisinantes, à l'occasion d'un diagnostic précédent (Etrich 2017).

Julien PELLISSIER



Fig. 1 : Concentration de matériaux dans une des tranchées, © F. Casagrande.

Le projet d'un lotissement à Taupinière, allée des Gommiers, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une parcelle de 28 056 m². En dépit d'un contexte favorable, le diagnostic s'est révélé relativement négatif en vestiges archéologiques. Seuls

quelques trous de poteau évoquent la présence d'une petite habitation sur le morne.

Anne JÉGOUZO

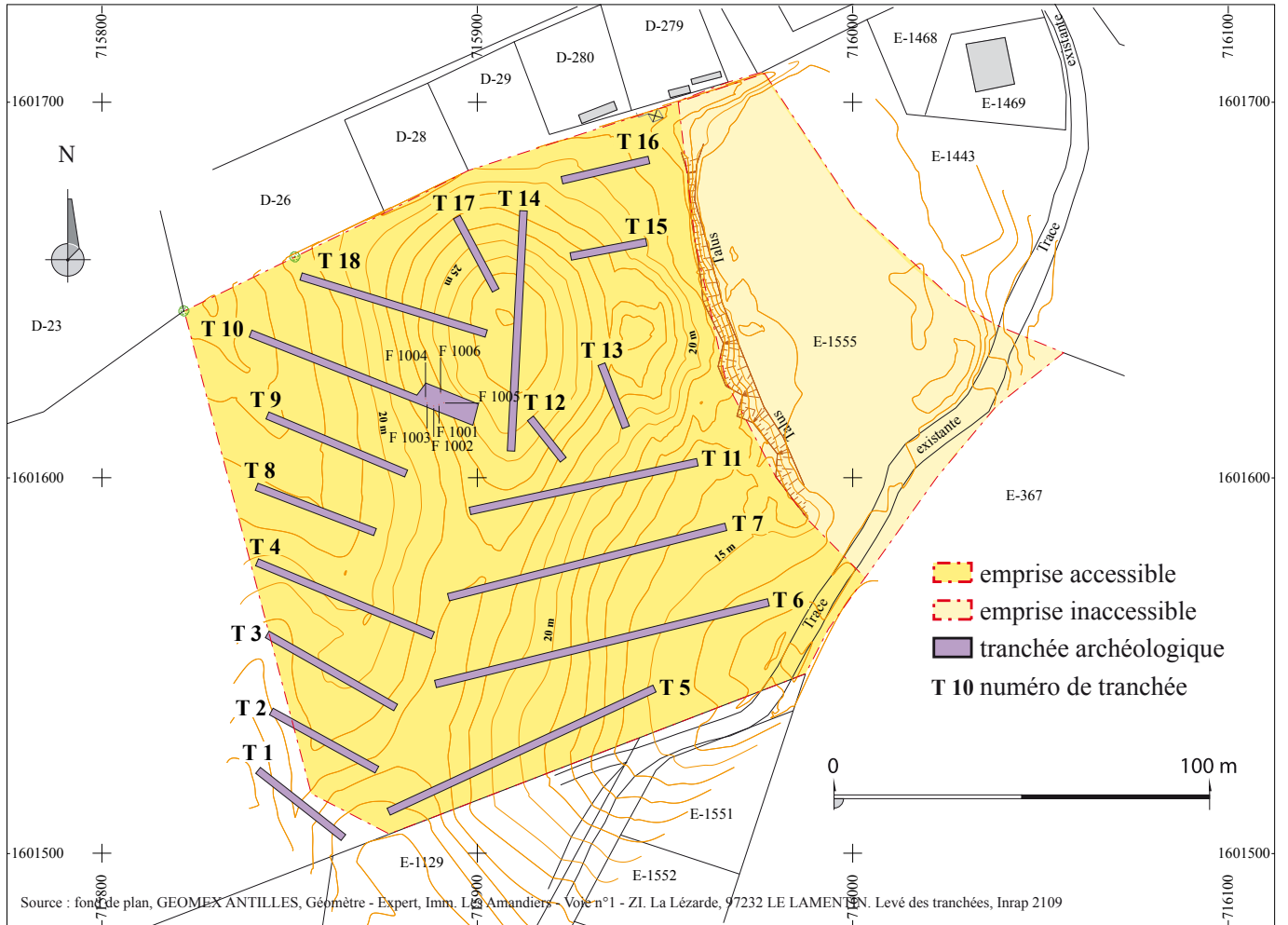


Fig. 1 : Relevé du diagnostic, © Géomex antilles, A. Jégouzo (INRAP).

Fig. 2 : Vue générale vers le nord, © A. Jégouzo (INRAP).



FORT-DE-FRANCE Vieux Moulin de Didier

L'opération s'est déroulée sur les hauteurs de Fort-de-France au lieu-dit « le Vieux-Moulin », dans le quartier Didier. La parcelle, d'une superficie de 2 300 m², est située sur un éperon dominant d'une quarantaine de mètres la ravine Blanche et la Ravine Touza qui marquent les limites de la ville à l'ouest. Le terrain est englobé dans la trame urbaine fortement urbanisée.

Le terrain se développe sur un morne en pente douce sur lequel est installé au point le plus haut un ancien moulin à vent, inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté du 31 décembre 1992. L'emprise du diagnostic coïncide avec celle de l'habitation-sucrerie Henri Larcher recensée au XVIII^e siècle sur la carte de Moreau du Temple. On y voit représenté des bâtiments autour d'un moulin à vent et deux rangées de bâtiments selon un plan régulier. Ce lieu a fait l'objet de plusieurs transactions au cours du XIX^e siècle pour devenir une imposante maison de notable incluant l'ancien moulin. Il subsiste dans l'emprise de la prescription une partie des ruines de cette demeure (murs de soutènement, pavement, fontaines d'agrément).

Le substrat a été atteint en moyenne entre 0,40 et 0,55 m. Deux sondages profonds ont été réalisés jusqu'à la base de deux murs de soutènement entre 2,50 m et de 3,04 m de profondeur.

À l'est, la parcelle est remblayée sur 15 à 35 cm d'épaisseur sur le substrat, ce qui explique sans doute l'absence de vestige et de mobilier archéologique dans ce secteur. Ailleurs, une couche argileuse brune compacte, de 10 à 38 cm d'épaisseur, contenant quelques fragments de TCA, s'intercale entre le substrat et les niveaux sus-jacents. Ce niveau de sol ou d'occupation est sans doute contemporain des aménagements de la fin du XIX^e siècle correspondant aux ruines de l'ancienne demeure de M. Victor Sévère entre 1899 et 1921, soit au mur de soutènement entourant les ruines, un pavement dans les jardins face à la tour du moulin et deux caniveaux de part et d'autre d'une fontaine adossée au mur sud en contrebas.

Nathalie SELLIER-SEGARD

FORT-DE-FRANCE Rue Perrinon / Rue Victor Sévère

Un projet de construction de logements sociaux a entraîné la prescription d'un diagnostic aux 88, 90, 92, 94, rue Perrinon et aux 103, 105, 107, rue Victor Sévère, dans le centre-ville de Fort-de-France. L'emprise du projet s'étend sur les parcelles 280 à 284, 286 et 287 de la section BC, sur une superficie de 1 040 m².

Trois tranchées ont été implantées après examen des plans anciens, de manière à pouvoir appréhender les éventuels îlots d'habitation situés le long de la rue Perrinon et les zones de jardin du couvent des Capucins observés au nord-est de l'emprise. Un total de 112,5 m² a été fouillé, soit 10,8% de l'emprise soumise au diagnostic.

Cette opération a permis la mise en évidence de 6 phases, depuis la première moitié du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle. La première phase correspond à quelques traces d'anthropisation sur une ancienne zone de mangrove. Elles se matérialisent par des niveaux d'occupations indurés par le piétinement et riches en mobilier céramique du XVIII^e siècle, de la faune terrestre, de la malacofaune et quelques éléments métalliques. La seconde phase montre une urbanisation en bord de la rue Perrinon et la présence de jardins, dont ceux du couvent des Capucins. Une troisième phase

atteste plusieurs phénomènes d'inondations. De tels épisodes climatiques ont déjà été reconnus sur l'ensemble des opérations archéologiques menées précédemment à Fort-de-France. Ces derniers ont entraîné l'abandon de certains bâtiments. La quatrième phase correspond à un vaste projet d'aménagement avec une viabilisation massive du secteur par l'apport d'épais remblais sur toute la surface diagnostiquée (dernier tiers du XVIII^e siècle), la création de la rue Sévère (première moitié du XIX^e siècle) et une urbanisation le long de cette dernière. La cinquième phase montre quelques modifications apportées à certains bâtiments au cours des XIX-XX^e siècles. Enfin, la dernière phase marque la construction de plusieurs bâtiments en béton au cours du XX^e siècle.

Lolita ROUSSEAU

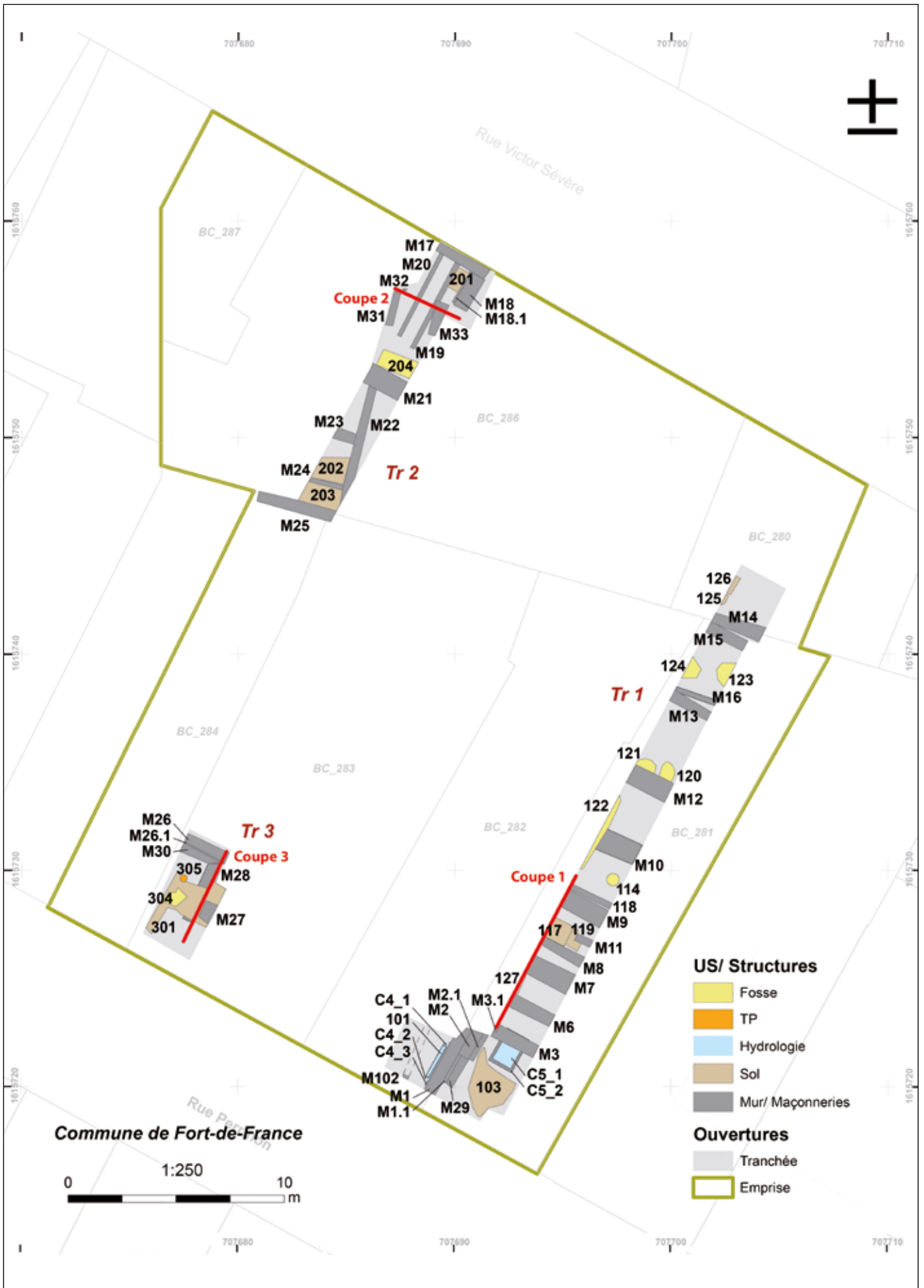


Fig. 1: Plan général des tranchées et des structures, © D. Billon et P.-Y. Devillers (INRAP).

Le site de Terre Patate a été découvert en 2011 par Agnès Berthé et Noémie Tomadini. Situé sur les terres de l'habitation Macouba, il surplombe le polissoir dit de la « roche à bon dieu » (figure 1) et fait partie d'un ensemble unique de 14 gisements datés des débuts de l'occupation agricole et céramique des Petites Antilles (Céramique ancien) et répartis sur 30 km de côtes entre Petite Rivière Salée à Trinité et Grand Rivière (figure 2).

Le site de Terre Patate a fait l'objet d'une première opération de fouille archéologique programmée du 15 au 27 avril 2019. Elle a été conduite dans le cadre d'une coopération entre le laboratoire AIHP-GEODE de l'université des Antilles, Eveha et la cellule archéologique de la ville de Saint-Denis. L'équipe était entre autres composée par la première promotion d'étudiants en histoire de l'art et archéologie de l'université des Antilles. Au cours de cette opération 10 sondages de 2m² ont été réalisés (figure 3). Les informations ainsi collectées nous offrent un premier regard sur l'histoire du site. Il a connu deux phases d'occupation séparées par une couche de dépôts volcaniques liés à l'éruption dite P2 de la Montagne Pelée, datée de la fin du IV^e siècle de notre ère (figure 4). Ces sondages ont par ailleurs livré une collection significative d'objets en pierre (figure 5)

et de restes de poteries caractéristiques des périodes céramiques anciennes et céramiques moyennes. Le substrat sur lequel repose l'occupation précolombienne inférieure est composé par des dépôts volcaniques liés à l'éruption dite P3 de la Montagne Pelée (mal) datée de 2010 ± 140 BP (soit 382 cal BC-257 cal AD).

Les résultats de cette première campagne vont faire l'objet de différentes études, entre autres dans le cadre de mémoires de Master. A partir de 2020, ces recherches seront coordonnées à l'échelle micro-régionale dans le cadre d'un projet collectif de recherche. Les thématiques abordées concerneront :

- Les éruptions volcaniques récentes de la Montagne Pelée et leur impact sur l'occupation céramique ancienne et moyenne de l'île ;
- L'approche morpho-stylistique mais aussi technologique de la production céramique de ces groupes ;
- L'étude morphologique et technologique des éléments de parure en pierre ;
- Enfin, un investissement tout particulier sera fait afin de développer les études paléobotaniques et en particulier les études anthracologiques qui apparaissent à ce stade les plus prometteuses.



Fig. 1 : Relevé photogrammétrique du polissoir dit de la *woch a bondié*, © Ian Dunshee.



Fig. 2 : Localisation des sites céramiques anciens du nord-atlantique, © google earth.

Concernant spécifiquement le site de Terre Patate, il fera l'objet d'une nouvelle campagne de fouille en 2020 dont l'ambition principale sera la mise en place d'un protocole adapté de prélèvement anthracologique

et surtout de permettre une observation plus large du niveau inférieur dans le cadre d'une fouille en aire ouverte.

Benoît BERARD

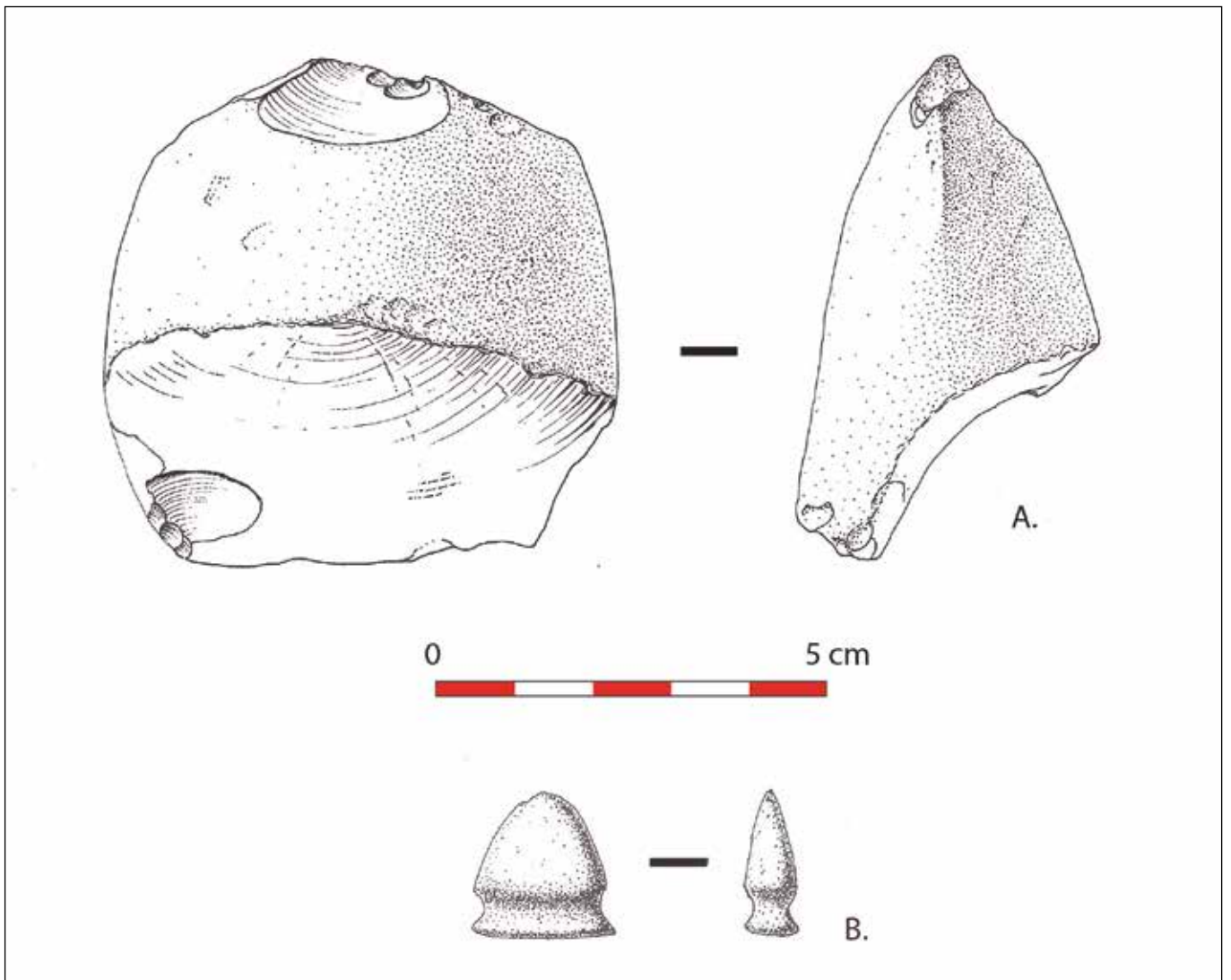


Fig. 4 : Sondage 10, coupe Sud-Est : A. Niveau d'occupation récent, B. Dépôts de l'éruption P2, C. Niveau d'occupation ancien, © B. Bérard (UA).



Fig. 3 : Photo aérienne du sondage 3, © Gilles Renote.

Fig. 5 : Objets en pierre polie : A. Fragment de lame de hache en pierre polie, B. Zémi (Pierre à trois pointes) en ponce, © L. Franitch.



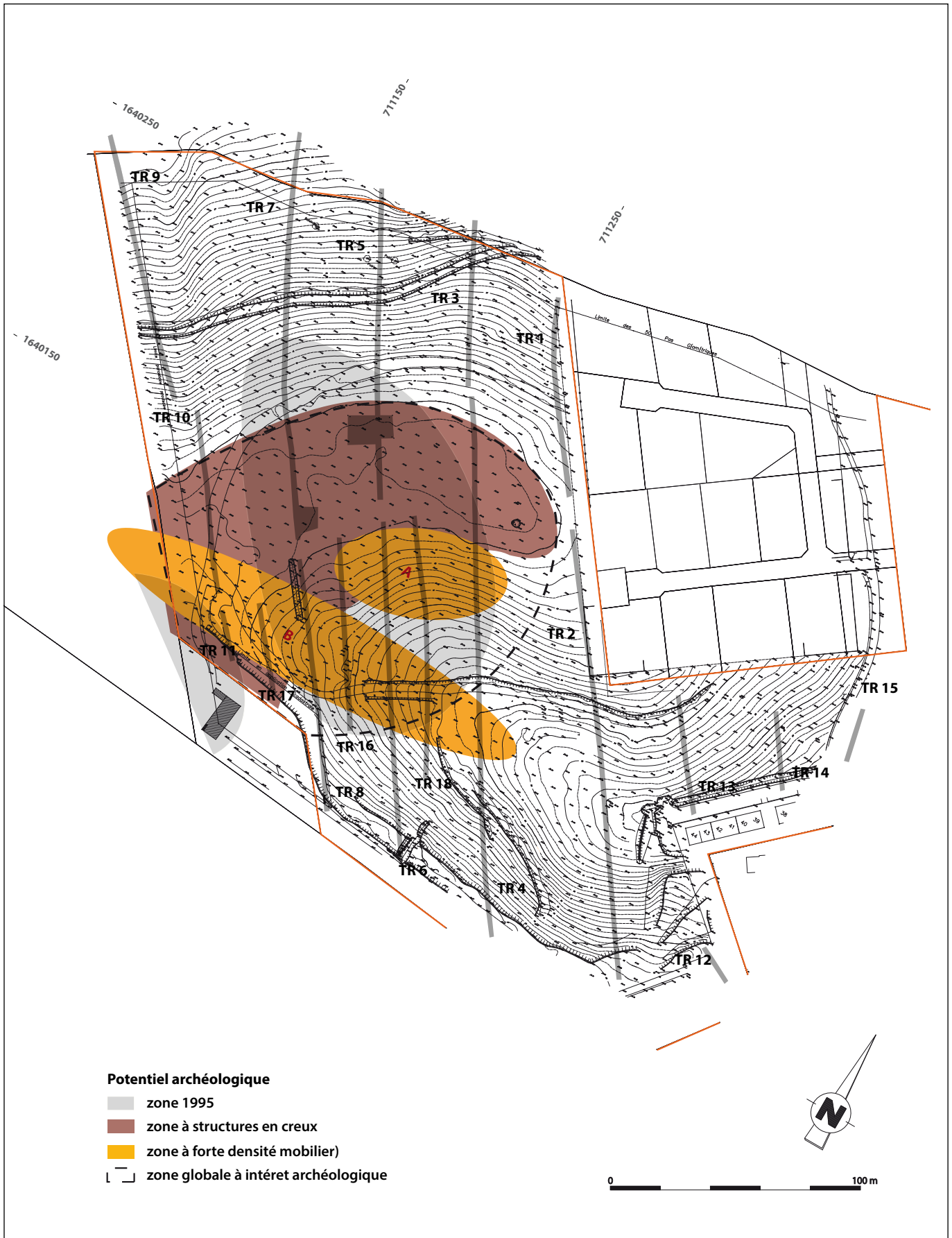


Fig. 1 : Plan général du diagnostic avec les zones archéologiques et perturbations, © cabinet Onfray et M. Van Den Bel (INRAP).

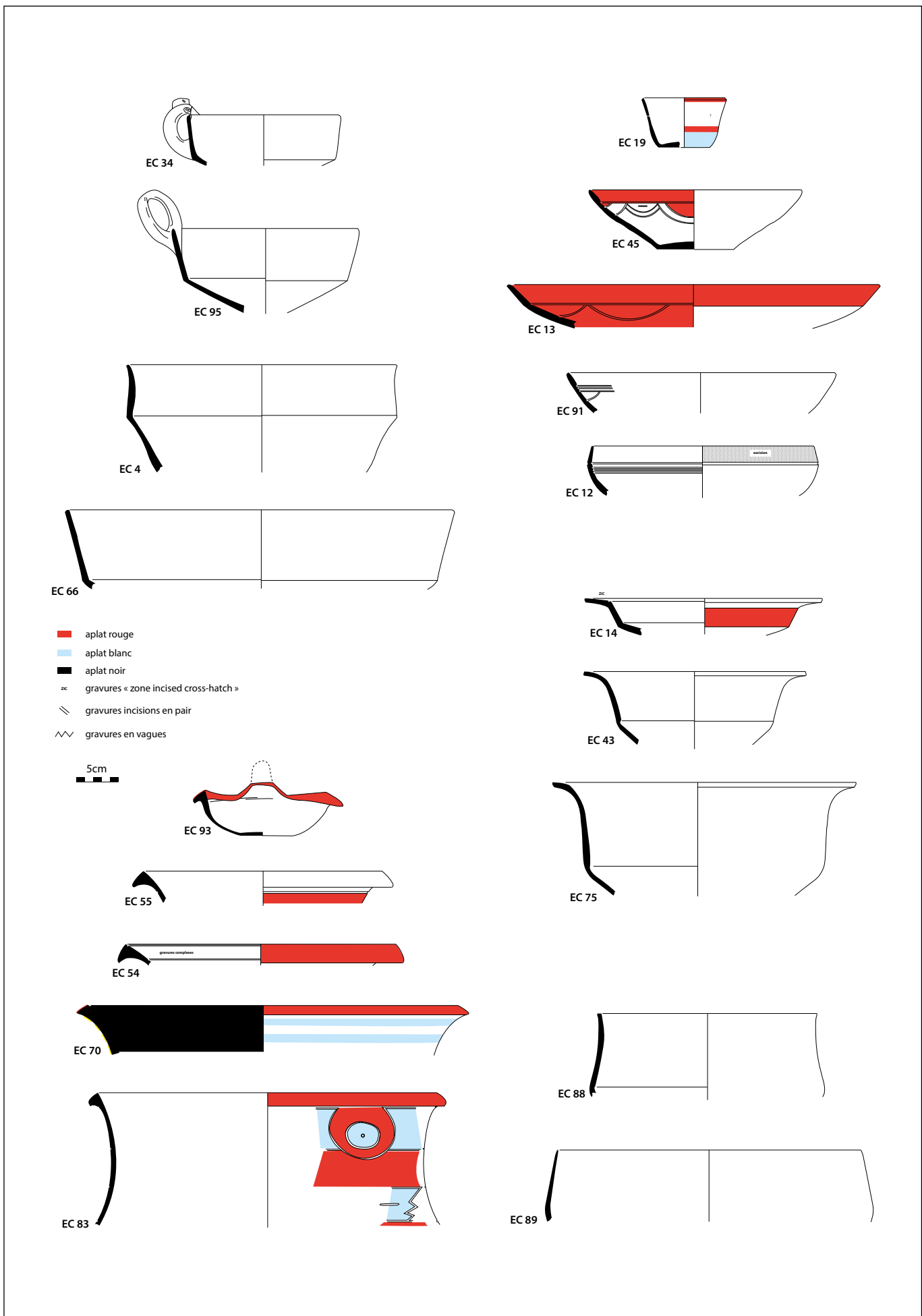


Fig. 2: Quelques exemples de récipients céramiques, © M. Van Den Bel (INRAP).



Fig. 3: Col anthropomorphe. Remarquer l'œil « rayé » ou fermé, © M. Van Den Bel (INRAP).

Ce diagnostic archéologique concerne une large parcelle de 8 hectares environ située sur la Pointe de Marigot surplombant la mer atlantique. Le site précolombien, déjà attesté depuis longue date (N° Patriarche 97216.0012), a subi de nombreuses modifications anciennes et récentes. Le diagnostic a pu démontrer l'arasement du sommet par ces travaux mais aussi la présence d'une épaisse couche anthropisée cumulée dans la partie supérieure de la ravine (fig. 1). Cette couche, identifiée pour l'instant comme P2, contient une grande quantité de mobilier archéologique en place, notamment lithique et céramique, qui

se rattache aux sous-séries céramiques du Saladoïde cedrosan ancien, modifié ou encore récent. Ce mobilier atteste d'une fourchette chronologique qui s'étend entre 0 et 600 AD environ (fig. 2). L'ensemble a démontré aussi la présence d'une sépulture et représente la limite d'un habitat en bordure d'une ravine qui représente quant à elle, une aire de rejet. Un beau goulot anthropomorphe a été trouvé dans la tranchée 16 illustrant la richesse de la ravine (fig. 3).

Martijn VAN DEN BEL

Sur la commune du Morne Rouge, au lieu-dit « Quartier Fond Rose », le projet de construction d'un nouveau collège a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 39 800 m². Le chantier s'est déroulé durant 7 jours, en juillet 2019.

Ont été appréhendées quelques traces d'occupation, qui se résument en une couche anthropisée associée à quelques structures en creux repérées dans les tranchées en amont de la parcelle, sur une portion du terrain qui forme un replat.

Ce niveau d'occupation s'intercale entre deux niveaux d'éruption de la Montagne Pelée et les structures en creux se composent d'un tronçon de fossé, de divers trous de plantation et d'hypothétiques trous de poteau. Ces vestiges peuvent appartenir à l'ancienne habitation « Pontèves » qui figure sur la carte de Moreau du Temple de 1770.

Julien PELLISSIER

Fig. 1 : *Medio real* en alliage argent de Charles II, frappé à Mexico entre 1668 et 1697, © F. Casagrande (INRAP). (détermination Jérôme Jambu, Conservateur au département des Monnaies, médailles et antiques de la BNF).



Fig. 2 : Analyse stratigraphique des différents niveaux d'éruption du volcan, © J. Corbeau (OVSM), (Interprétation et illustration de Guillaume Carazzo - Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique.

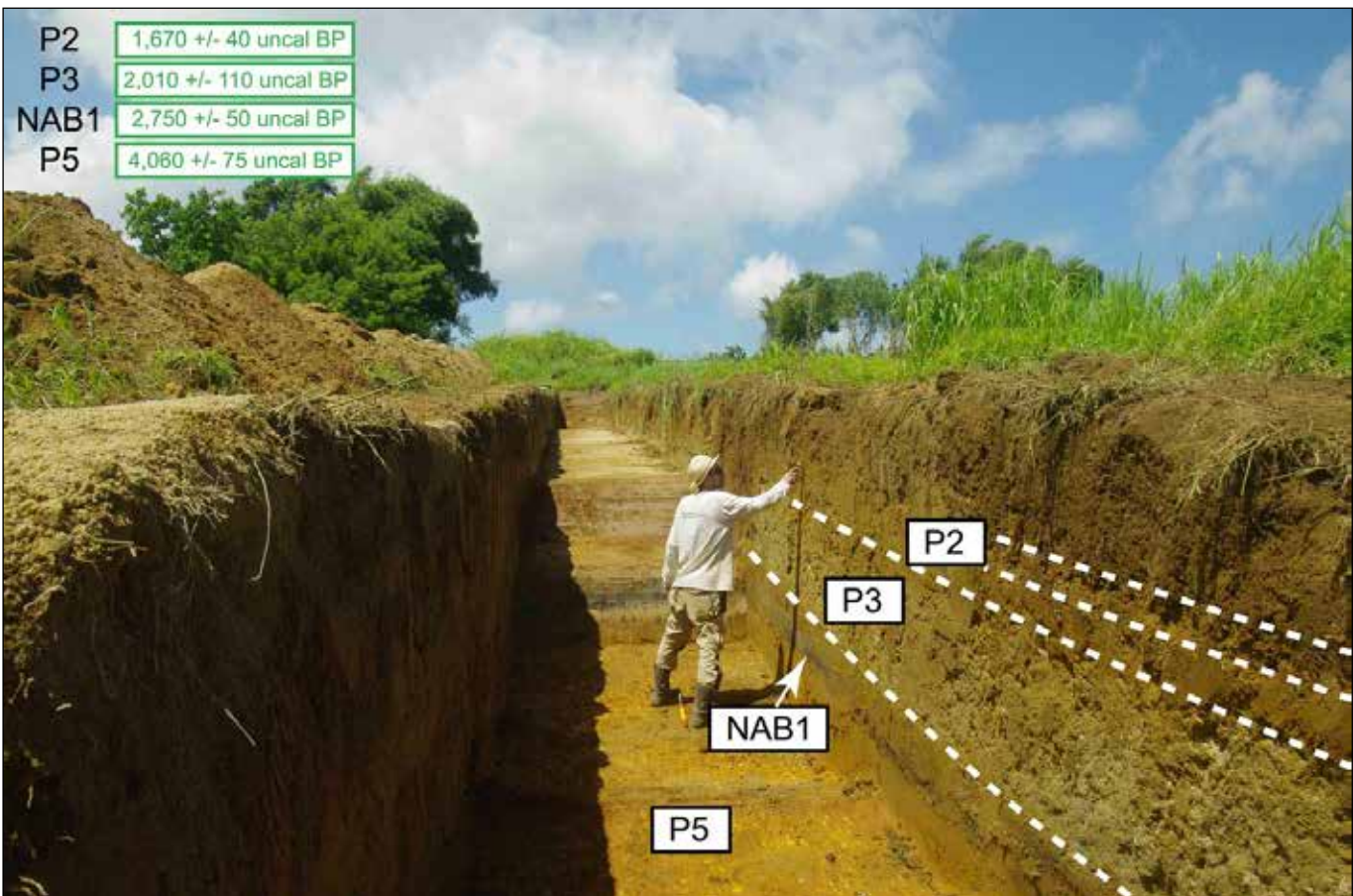




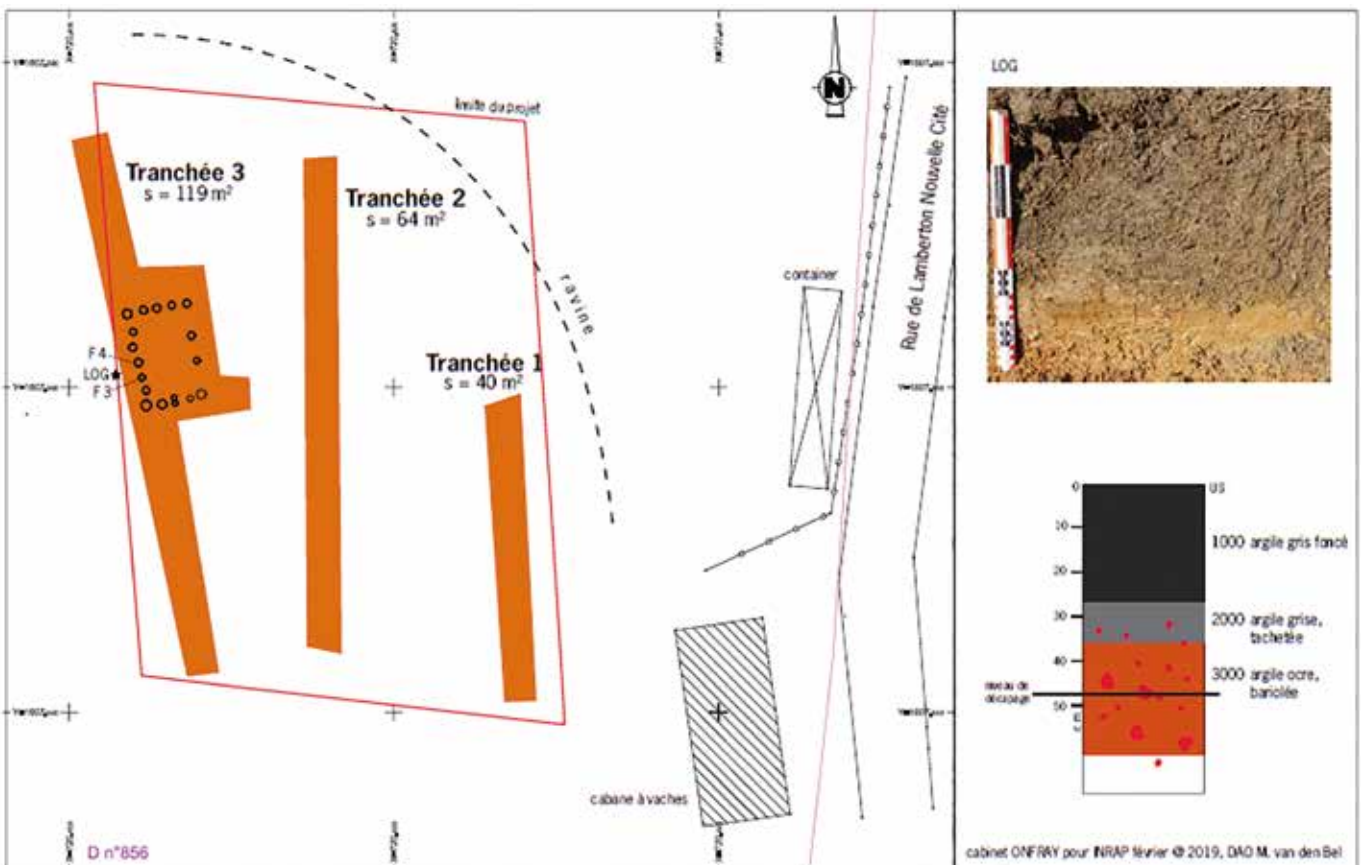
Fig. 1 : Vue générale vers le nord-est, © S. Delpech (INRAP).

L'aménagement de deux bassins pour un réseau d'irrigation aux alentours du quartier « Nouvelle Cité » à Rivière-Salée a fait l'objet d'un diagnostic archéologique prescrit par le Service régional de l'archéologie de la DAC de Martinique. Il s'agissait de deux parcelles, d'une surface totale de 2 200 m² et espacées d'environ 800 m à vol d'oiseau.

Ce diagnostic a livré des indices de sites archéologiques pour la parcelle du bas et, pour la parcelle du haut, le plan d'une case créole. Cette dernière concerne vraisemblablement une construction isolée du XIX^e siècle en relation avec l'usine du quartier Nouvelle Cité selon les cartes et le peu de mobilier trouvé sur place.

Martijn VAN DEN BEL

Fig. 2 : Plan de la parcelle du haut R1, © M. Van Den Bel (INRAP).



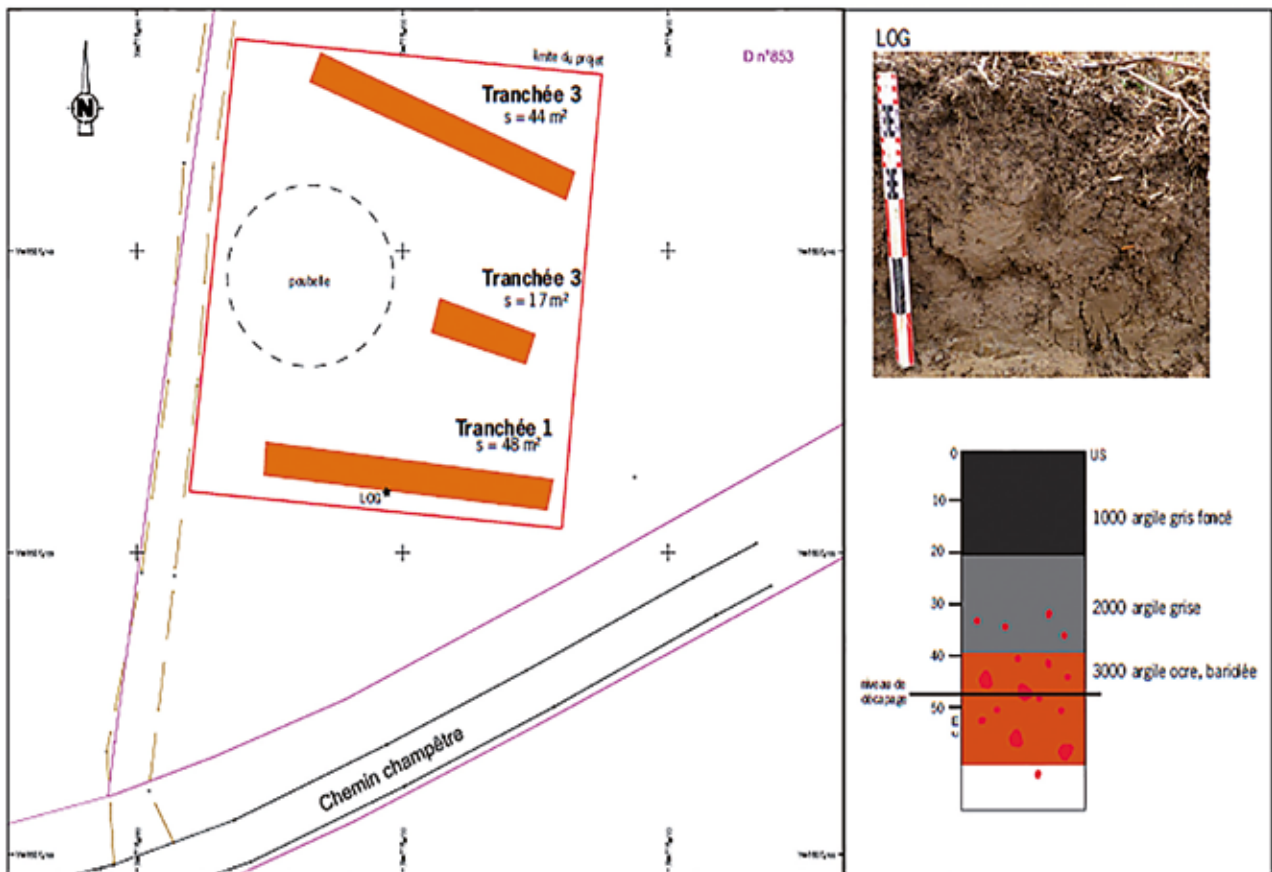


Fig. 2 : Plan de la parcelle du haut R2, © M. Van Den Bel (INRAP).

SAINT-ESPRIT
Habitation l'Avenir (1)



Fig. 1 : Vue générale vers le nord-est, © S. Delpech (INRAP).

Une campagne de sondages a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre du projet de construction d'une villa individuelle, sur la commune de Saint-Esprit au lieu-dit « l'Avenir ». Les parcelles visées sont circonscrites au sud du bourg de Saint-Esprit sur un morne culminant entre 22 et 31 m d'altitude, bordé par une ravine et des champs en labours. Les bâtiments relevés présentent un ensemble cohérent, sans doute édifié vers la fin du XIX^e siècle. Ils correspondent au remaniement de l'habitation-sucrerie en simple plantation lors de son rachat en 1870 par la

famille Hayot. Etablie au XVIII^e siècle, cette exploitation a sans doute été déplacée à cette date près du bourg de Saint-Esprit, pour faciliter le transport des cannes à sucre vers l'usine centrale de Petit-Bourg. Quelques ajouts et modifications ont été réalisés sur le quartier ouvrier dans le courant des XX^e et XXI^e siècles (sols intérieurs, dalles de béton, bassin).

Sandrine DELPECH

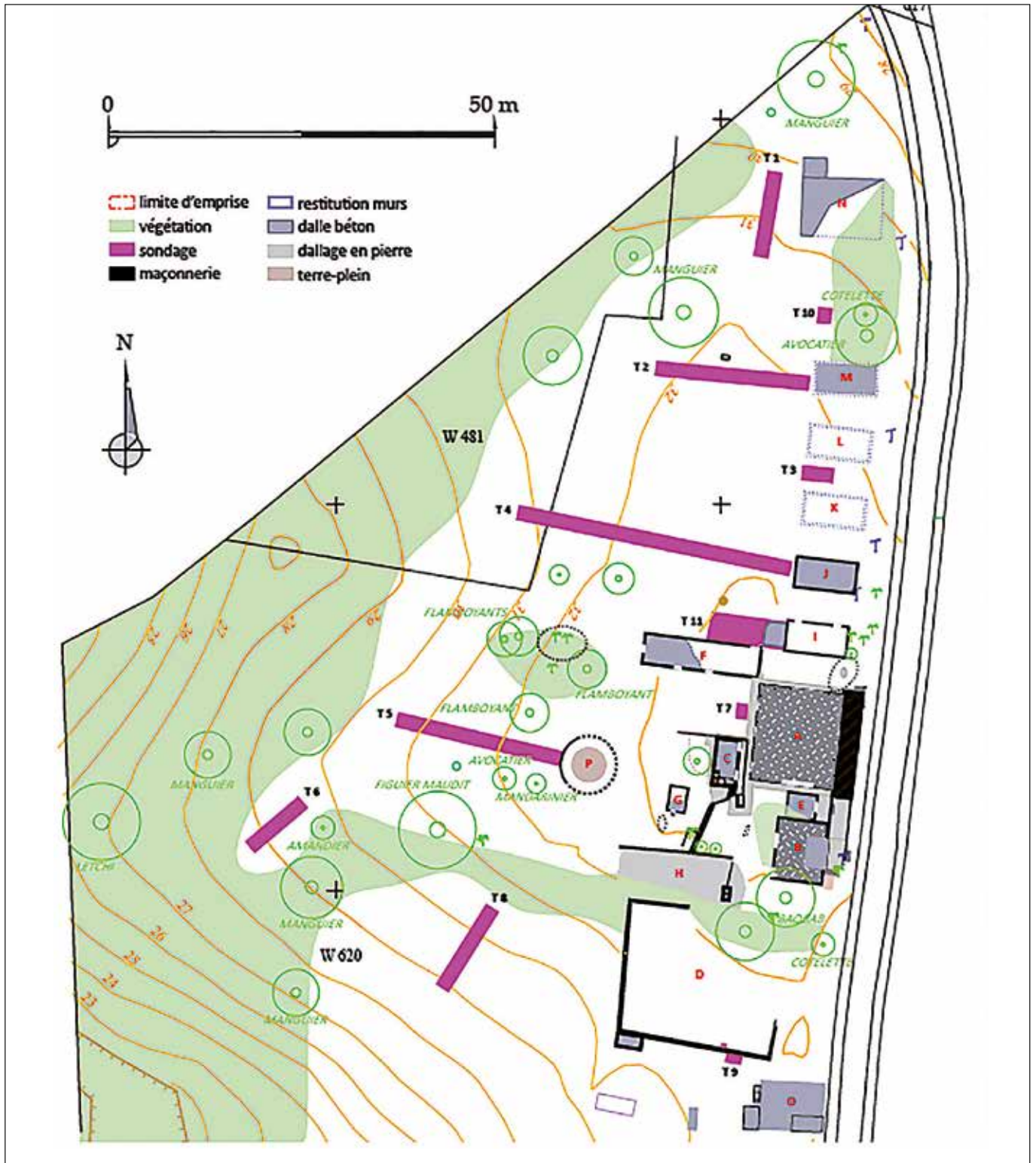


Fig. 2 : Plan des vestiges du quartier d'habitation ouvrier, © P.-Y. Devillers, S. Delpech (INRAP).

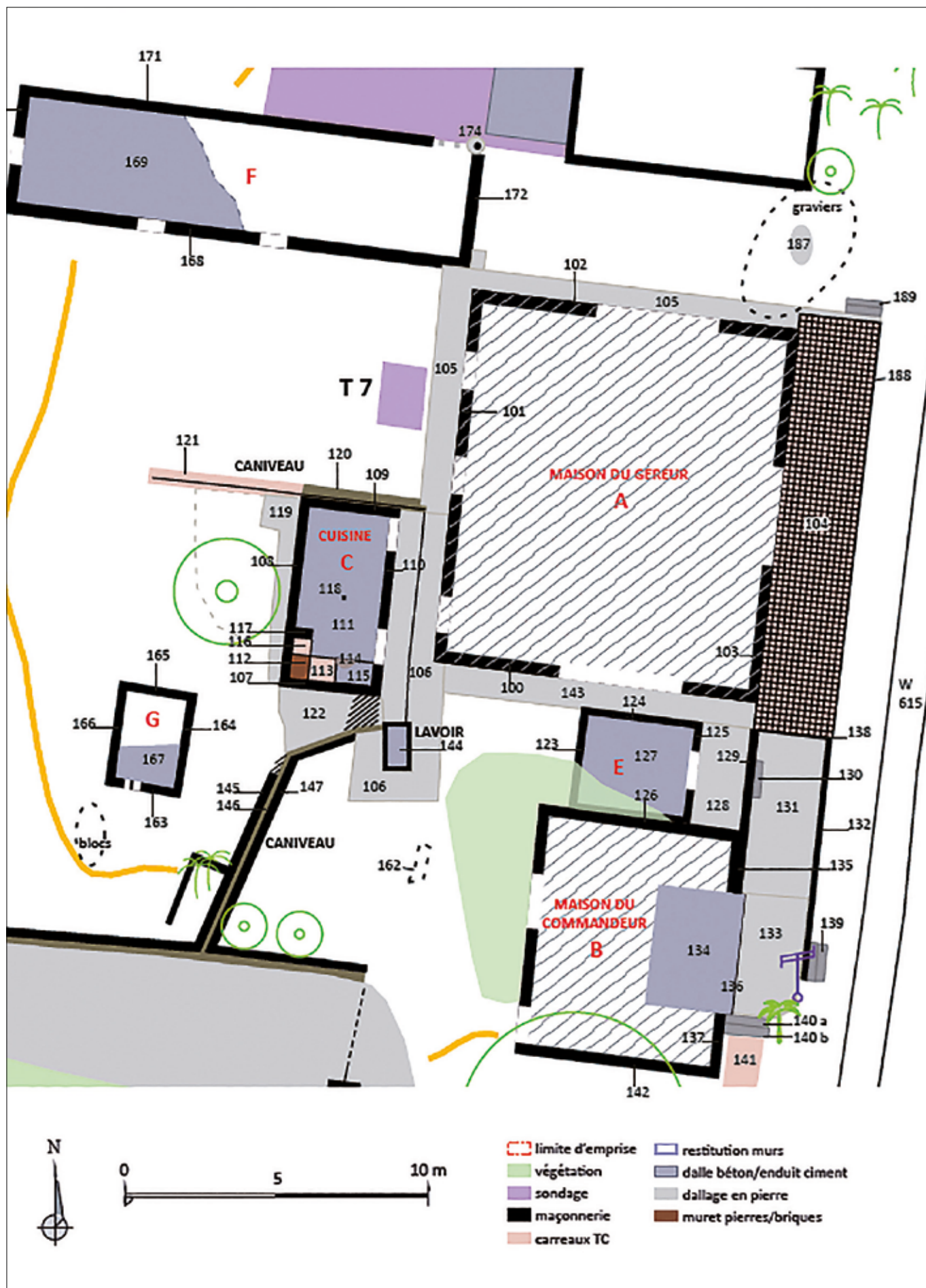


Fig. 3 : Plan des bâtiments A, B, C, E et G, © P.-Y. Devillers, S. Delpéch (INRAP).

Une campagne de sondages a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre du projet de construction d'une villa individuelle sur la commune de Saint-Esprit, au lieu-dit « Habitation l'Avenir ». La parcelle concernée est bordée à l'ouest par une ravine et à l'est par un chemin privé et la maison de maître de l'habitation l'Avenir. Les parcelles visées sont circonscrites au sud du bourg de Saint-Esprit dans les pentes de deux morne, sur lesquels a été implanté le quartier ouvrier de l'habitation l'Avenir, dont les bâtiments sont encore visibles en élévation sur le

morne voisin, et la maison de maître datée de 1929 au sud, autour de laquelle s'organisent des terrasses et bâtisses en ruine. Un bâtiment situé dans l'angle nord-est de la parcelle et quelques rares vestiges métalliques (chaudière, rouleau) témoignent de l'existence de constructions liées à l'habitation sucrière dans cette zone, aujourd'hui disparue. Les sondages réalisés sur l'ensemble du terrain concerné par l'aménagement n'ont révélé aucun autre vestige.

Sandrine DELPECH



Fig. 2 : Vue générale des sondages, © S. Delpech (INRAP).

SAINT-PIERRE
Quartier du Fort

Résumé non parvenu.

Anne JÉGOUZO

SCHŒLCHER
Ravine Touza

L'opération de diagnostic « Ravine Touza » à Schœlcher a été réalisée en août 2019. Six tranchées de 1,50 m de large et de plus de 25 m de long ont été ouvertes à la pelle mécanique à hauteur de 5 % de superficie de la parcelle accessible. Environ 4 000 m² n'ont pas pu être diagnostiqués en raison d'un pendage trop important.

Le substrat stérile a été atteint dans toutes les ouvertures. L'expertise a mis en évidence l'absence de vestiges archéologiques au sein des sondages. Seul un tesson de pot à mélasse a été observé.

Anne JÉGOUZO



Fig. 1 :
 Vue vers l'est
 de la tranchée 1
 © A. Jégouzo (INRAP).

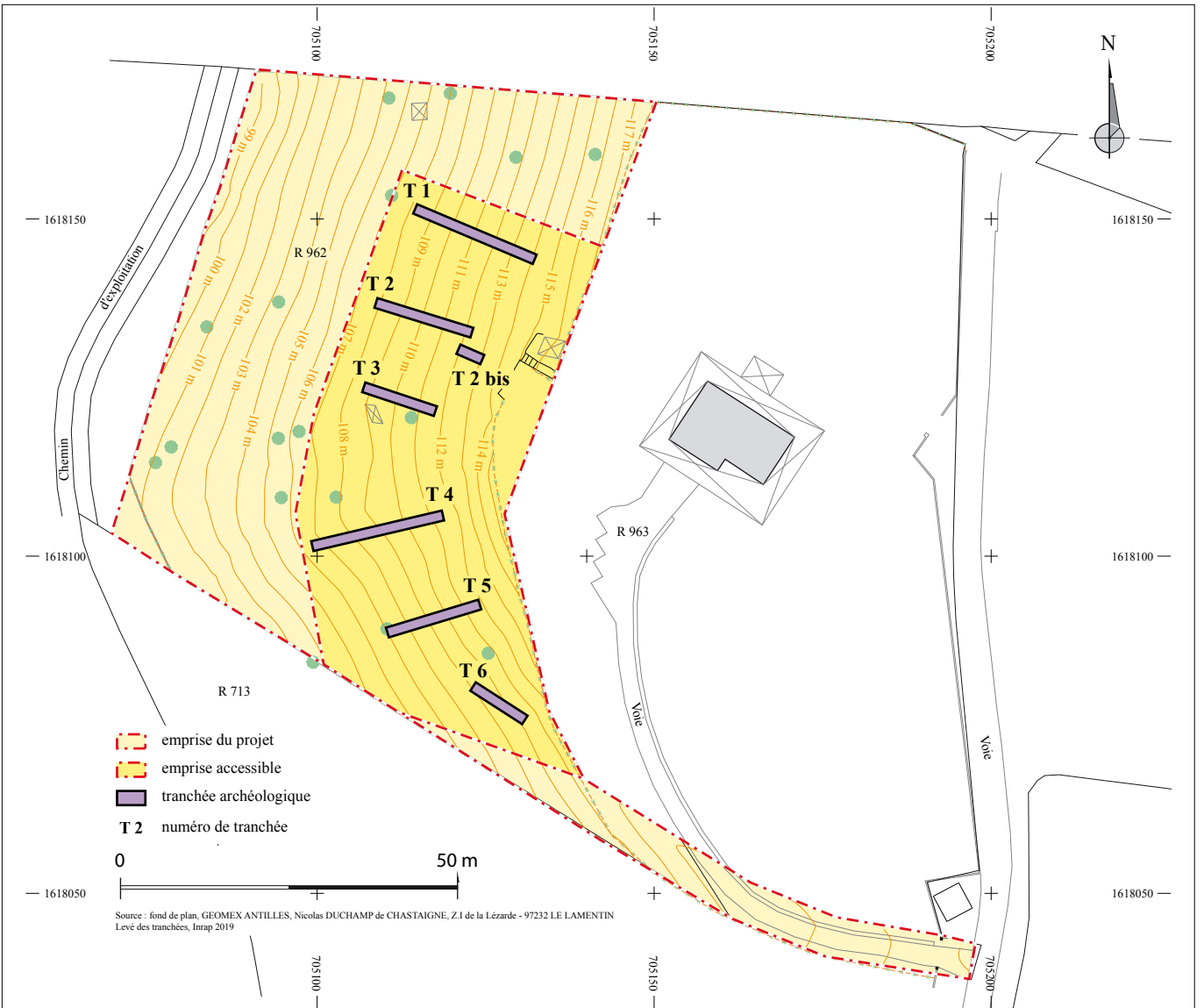


Fig. 2 : Plan général de l'opération, cabinet Onfray.

LES TROIS-ÎLETS

Anse à l'Âne

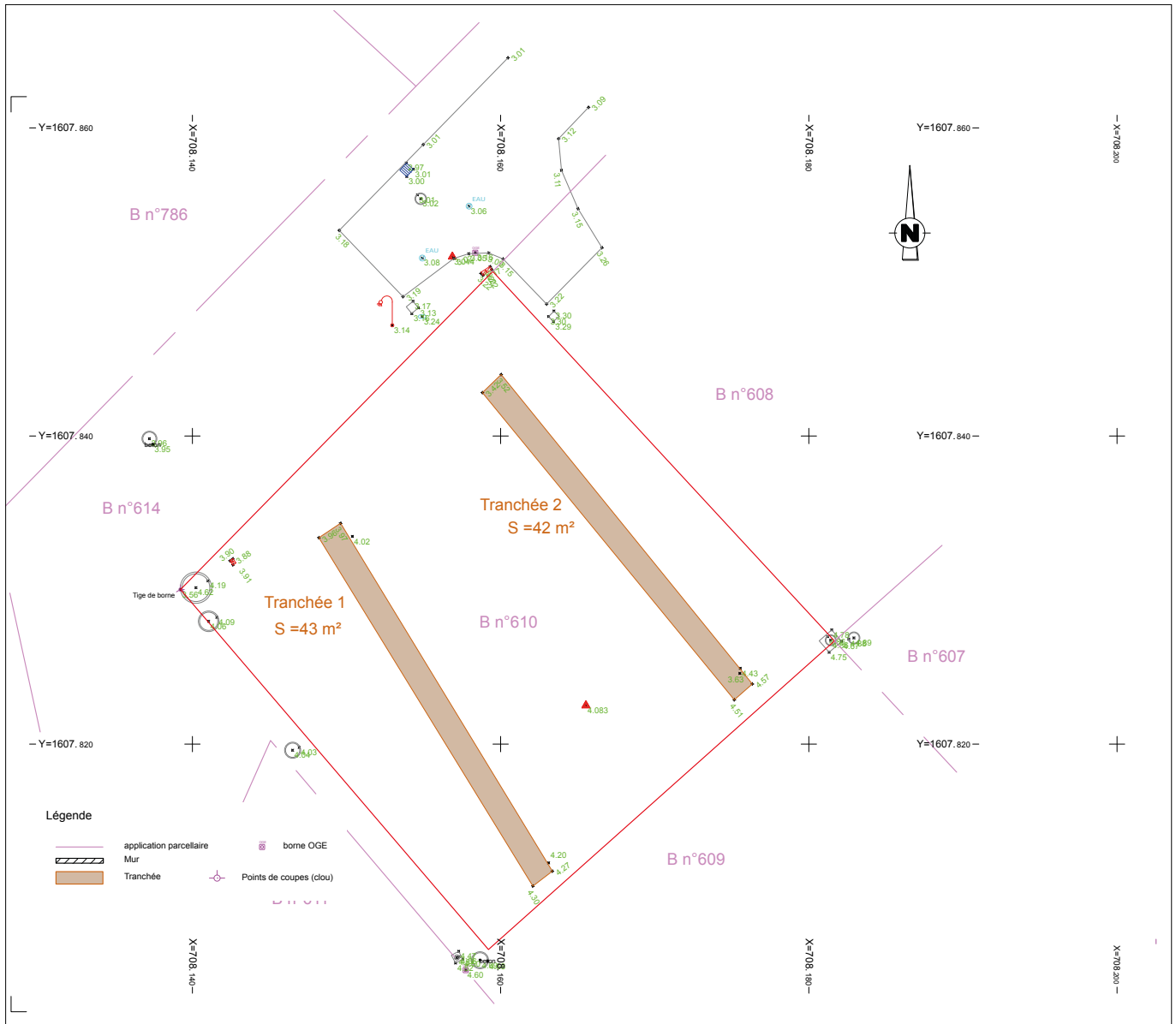
L'opération de diagnostic « Anse à l'âne » aux Trois Îlets a été réalisée en juillet-août 2019. Deux tranchées de 1,50 m de large et de plus de 25 m de long ont été ouvertes à la pelle mécanique à hauteur de 10 % de la superficie de la parcelle. Le substrat stérile a été atteint dans toutes les ouvertures. L'expertise a mis en évidence l'absence de vestiges archéologiques au sein des sondages. Quelques tessons de pots à mélasse pris au piège dans les argiles de la ravine illustrent l'habitation sucrerie Rochechouard localisée 500 m plus à l'est.

Anne JÉGOUZO



Fig. 1 :
Vue vers l'est
de la tranchée 1
© A. Jégouzo (INRAP).

Fig. 2 :
Plan général de l'opération, cabinet Onfray.



Ce diagnostic a concerné la parcelle V156 (4 720 m²) au lieu-dit Macabou, commune du Vauclin, sur la côte du Cul-de-Sac de Paquemar. Le secteur alterne prairies, vallons et mornes de faible altitude. L'un d'eux, anciennement dénommé Petite Dune, culmine en extrémité d'emprise où il forme un replat à 26-27 m d'altitude. Le reste du terrain sondé est marqué par le talus du morne puis par une pente douce passant de 26 à 15 m en direction du sud-ouest.

Le secteur avait fait l'objet de quelques interventions antérieures (Bertholet 2015, Dunikowski 2015, Serrand 2015) et des indices précolombiens (Malevaux, Paquemar, Macabou et Pointe Faula) y étaient connus ainsi que deux habitations historiques du XVIII^e siècle, positionnées sur la carte de Moreau du Temple (1770), Pinel à l'ouest et Duval à l'est. L'habitation Pinel, proche de l'emprise, est actuellement connue sous le nom d'habitation Mallevault. Les vestiges en élévation de sa purgerie, de sa citerne et des moulins à vent et à bêtes subsistent dans la parcelle V155 voisine. Inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 26 juillet 2004, ils sont intégrés dans une propriété privée. L'habitation aurait été fondée par la famille Pinel Dumanoir aux alentours de 1750 (Huyghues-Belrose 2003) avec une activité sucrière perdurant jusque vers 1880. L'habitation aurait ensuite été abandonnée entre 1882 et 1898 puis devenue propriété de la famille Asselin de 1898 à 1970 avant d'être rachetée par la famille Mangattale.

13 sondages mécaniques (13% de la surface ; fig. 1) ont révélé un substrat de calcaires volcanoclastiques (reliques du Complexe de Base et de la Série de Sainte Anne, Miocène inférieur, -22-20 Ma), massifs ou décomposés en blocs altérés, englobés dans une argile brun jaune. Ce substrat est apparu à 0,2-0,3 m sous la surface dans les sondages du sommet du morne (9, 10 et 11), où l'altimétrie égale et le caractère résiduel des vestiges suggèrent un aplanissement récent (au bulldozer ?). Dans la pente intermédiaire, le substrat apparaît entre 0,5 et 0,9 m sous la surface. En bas de pente (sondages 1, 2 et 4), il apparaît plus profondément, à 1,45 m en moyenne. Au-dessus du substrat, les séquences stratigraphiques montrent une argile d'altération, parfois légèrement sableuse, de teinte brun clair à brun jaune ; puis un niveau argileux brun de transition ; enfin, un niveau d'argile limoneuse brun foncé, organique, cumulant sans doute plusieurs niveaux de terre végétale anciens et contemporain. Cet horizon a livré l'essentiel du mobilier.

Les sondages de bas de pente n'ont livré que du mobilier historique, issu des unités d'argile limoneuse brune, épaisses à cet endroit. Il y est en position secondaire, vraisemblablement colluvionné des zones occupées plus haut. Ce mobilier compte pour plus d'un tiers des éléments retrouvés sur la parcelle.

Dans la pente, le sondage 13 est stérile tandis que les sondages 6 et 7 n'ont livré que du mobilier historique. En complément, les sondages 3, 5 et 8 ont révélé des vestiges en creux et maçonnés : deux fosses de calage de poteau et une possible bioturbation dans le sondage 3 ; quatre fosses de calage dans le sondage 5. Les comblements incluent du mobilier historique, des éléments de démolition et des TCA. Dans le sondage 3, une dernière structure, longiligne, orientée NO/SE, est apparentée à un petit fossé de drainage. Son orientation concorde avec celle des éléments maçonnés du sondage 8 auxquels elle pourrait être associée.

Le sondage 8, outre une fosse de calage ou de plantation, a surtout révélé les vestiges du bâtiment 1, complet (fig. 2). Il s'agit des restes de fondations et de sols enfouis sous une faible épaisseur (20 cm en moyenne) d'un bâtiment historique de 13,9 m par 12,6 m. Son orientation NO/SE est cohérente avec les autres vestiges maçonnés. Les fondations, larges en moyenne de 50 cm, se composent de blocs de calcaire détritique, équarris voire régularisés, variant de 10-20 à 40-50 cm de côté, liés au mortier de chaux gris pulvérulent. Les assises sont assez irrégulières. Ces fondations, retrouvées sur moins de 50 cm de hauteur, sont incluses dans des tranchées plutôt larges, éventuellement étroites à leur base. La fondation d'au moins un mur de refend (M3) a été observée, de même facture et taille. Distant de 3,6 m de la façade ouest, il délimite, de part et d'autre, des systèmes de sols différents : carreaux rougeâtres (sud du mur 1), larges blocs calcaires régularisés (angle NE du bâtiment 1), ou encore limon argileux cendré, gris brun, lité (ouest du mur de refends M3). Ces sols sont posés sur un niveau de préparation de limon argileux brun mêlé à du tuf. Enfin, en haut de pente, sur le talus et sur le plat du morne, le sondage 10 s'est révélé stérile tandis que les sondages 9, 11 et 12 ont livré à la fois du mobilier historique et des structures en creux et maçonnées. Dans le sondage 9, 2 socles carrés maçonnés, distants de 90 cm l'un de l'autre, forment une ligne d'axe NE/SO ; ils se composent de nodules calcaires et de carreaux joints au mortier de sable blanc rosé. Ce même sondage a aussi livré deux fosses de calage peu profondes associées à des éléments de TCA et des blocs calcaires. Dans le sondage 11, les vestiges altérés d'un élément maçonné, d'axe NO/SE, sont apparus. Large de 60 cm, il est composé de blocs calcaires liés au mortier de sable blanc rosé mais interrompu aux deux extrémités. Il n'a pas été retrouvé dans l'extension réalisée dans l'axe de la maçonnerie (11 extension).

Pour finir, la partie du sondage 12 en sommet de morne a livré deux structures excavées subcirculaires tandis que la zone de talus contenait les fondations et les premières assises de trois murs, enfouis à faible profondeur (fig. 2). Le bâtiment 3 ainsi délimité présente un axe NO/SE, parallèle à celui du bâtiment

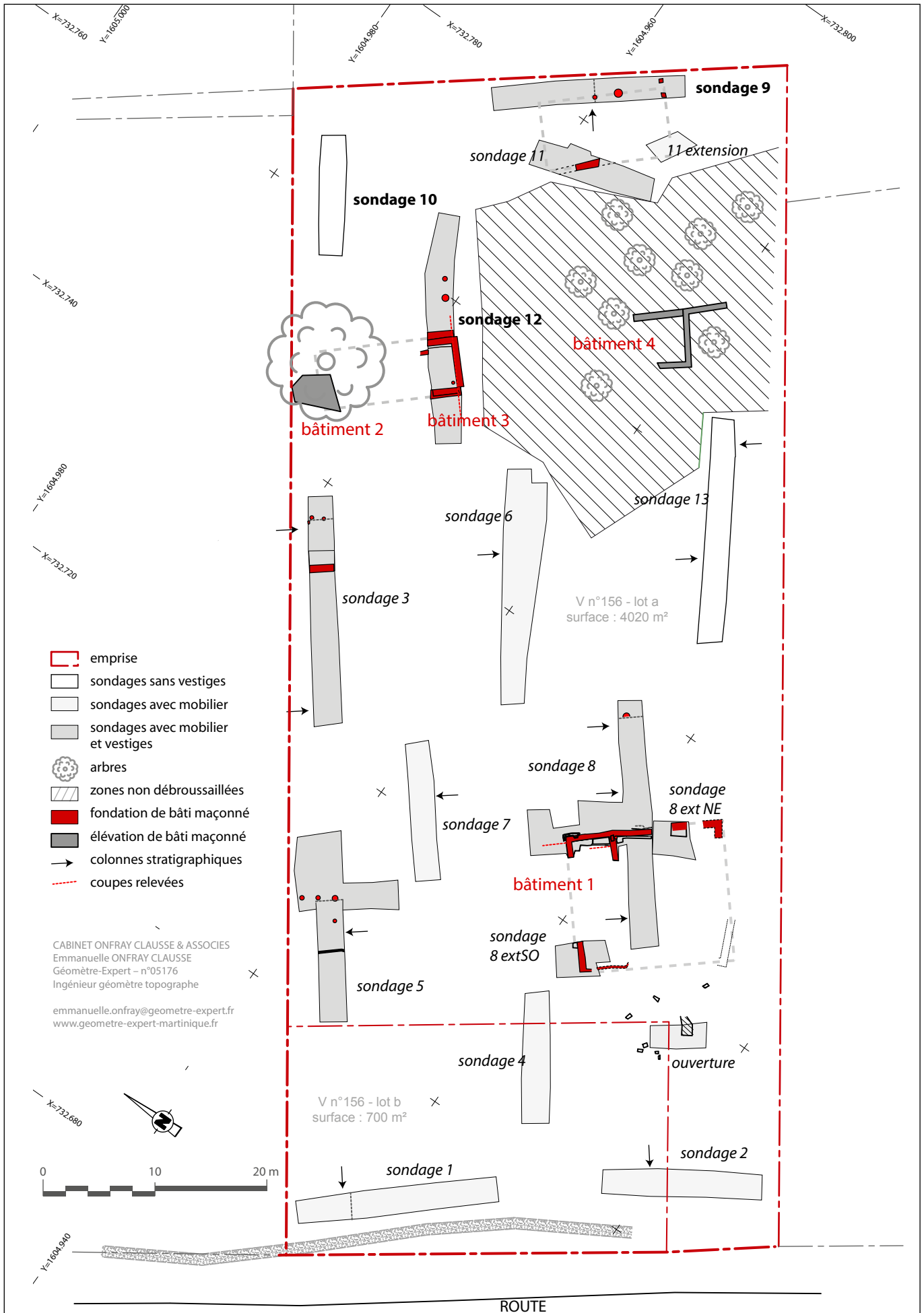


Fig. 1 : Plan de sondages, © N. Serrand (INRAP).

1 du sondage 8. Le mur nord (7) s'adosse au talus et correspond à une portion de façade ; le pignon oriental (6) est long de 5,4 m entre parements externes ; enfin, la portion de façade sud (8) repose sur une fondation qui se situe plus de 80 cm en dessous de celle du mur nord (7). Le prolongement du bâtiment à l'ouest n'est pas connu mais son pignon occidental pourrait correspondre à une maçonnerie ceinte par un figuier maudit, distante de 10 m. Les fondations présentent une largeur moyenne de 70 cm. Elles sont composées de blocs de calcaire détritique, équarris, voire régularisés, variant de 10-20 à 40-50 cm de côté, liés au mortier de chaux gris pulvérulent. Les assises sont assez régulières bien que composées d'éléments hétéroclites en taille et épaisseur. Les vestiges (fondations/murs) se développent sur 120 cm de hauteur. Seule la tranchée de fondation du mur nord (7), a été perçue, en parement interne. Plutôt large, elle entame le substrat et les fondations d'un mur antérieur, M13. Deux structures excavées ont été rencontrées dans l'espace interne ainsi que des niveaux de sol.

En complément, des restes de bâtiments en élévation, non signalés en amont de l'intervention, ont été documentés en topographie sans faire l'objet d'une étude de bâti. Le bâtiment 2, à l'ouest, est un pan de mur enserré par un figuier maudit, possible pignon

occidental du bâtiment 3. Le bâtiment 4, à l'est, se compose de 4 murs chaînés (M9 à 12) dont l'épaisseur varie entre 40 et 60 cm. Ils présentent un appareil petit à moyen de blocs de calcaire biodétritique, régularisés mais de tailles variables, liés au mortier gris de ciment. Divers éléments architecturaux sont notables comme deux négatifs de poteaux moulés et une loge quadrangulaire, en parement externe du mur 9 ; des reprises en élévation des murs 10 et 11 et la présence de trous de boulin sur le premier. La taille du bâtiment ne peut être définie mais la distance entre les deux façades nord et sud est de 5,4 m entre parements externes, avec un espace interne de 4 m.

Le mobilier archéologique (n = 569 ; 28 kg), issu de 11 des 13 sondages apparaît dispersé dans la pente, avec 40 % du total retrouvé dans les sondages 1, 2 et 4 de bas de pente. On décompte essentiellement des tessons de céramique (n = 457) auxquels s'ajoutent quelques éléments de verre (38), métal (36), pipe (15), quelques éléments minéraux (11) dont du lithique, quelques fragments de coquille (9) et 3 restes de faune. La céramique est largement dominée par les tessons de formes liées à l'industrie du sucre (n = 203) devant la céramique vernissée et la faïence (150), les éléments de construction ou de pavage (TCA ; 75) et les tessons de céramiques de production locale (24). Ce mobilier

Fig. 2a : Bâtiment 1, © N. Serrand (INRAP).



est cohérent, qu'il ait été ou non trouvé en association avec les vestiges aménagés, et peut être attribué à la première moitié du XIX^e siècle.

Les vestiges repérés sur la parcelle consistent donc en fosses de calage ou de plantation et en vestiges de fondation de murs de bâtiments : 1 élément sur le replat du morne nord-est ; les bâtiments 2 à 4 (2 et 3 n'en faisant peut-être qu'un), conservés enfouis ou en partie en élévation sur le talus entre le morne et la pente ; et le bâtiment quadrangulaire 1, complet, dont les fondations sont conservées dans la zone centrale de la pente. Parmi les éléments maçonnés identifiés, les parties en élévation, assez altérées, nécessiteraient un relevé complet et une étude de bâti. Les autres éléments maçonnés, enfouis, le sont à très faible profondeur (maximum 30 cm), ce qui les rend vulnérables. Les axes d'orientation (NO/SE), les dimensions des bâtiments et le mobilier historique associé sont très cohérents. Ils suggèrent l'existence d'un ensemble architectural homogène, dont, toutefois, la fonction n'est pas identifiée. Cet ensemble pourrait être lié à une phase tardive, située dans la première moitié du XIX^e siècle, de fonctionnement de l'habitation Pinel voisine.

Nathalie SERRAND

Bibliographie

Bertholet 2015

BERTHOLET (P.) – Martinique, Le Vauclin, Mallevault. Rapport de diagnostic auprès du SRA Martinique, INRAP, 38 p.

Dunikowski 2015

DUNIKOWSKI (C.) - Martinique, Le Vauclin, Quartier Mallevault 2. Rapport de diagnostic auprès du SRA Martinique, INRAP, 51 p.

Huyghues-Belrose 2003

HUYGHUES-BELROSE (V.) – *L'Habitation Mallevault dite "Château Mallevault" au Vauclin. Etude historique.* Fort-de France, Service des Monuments historiques de la Martinique, 76 p.

Serrand 2015

SERRAND (N.) - Martinique, Le Vauclin, Mallevault, Lotissement Le Mérou. Rapport de diagnostic auprès du SRA Martinique, INRAP, 56 p.



Fig. 2b :
Bâtiment 3
© N. Serrand (INRAP).

La place de la production de chaux dans l'économie martiniquaise et antillaise de l'époque, bien que documentée par un premier PCR¹ au cours des années 1990, n'en restait pas moins mal connue, et ce à plusieurs titres : variabilité des techniques de production, modalité d'exploitation des ressources naturelles, chronologie, organisation du travail, dynamiques socio-économiques. Afin de répondre à ces questionnements, une prospection a été réalisée sur l'ensemble de l'île entre 2015 et 2018 (Vaschalde *et al.* 2015, 2017 et 2018). L'inventaire des fours à chaux de la Martinique a été largement complété et augmenté, puisque 120 sites étaient répertoriés fin 2018. Grâce à ce corpus conséquent, il est possible de :

- dresser une histoire des techniques de la chauxfournerie martiniquaise (dynamiques, arrivée de nouveaux savoir-faire) ;
- explorer la question de l'impact de cette activité sur les ressources naturelles ;
- mettre en lumière l'intégration de la chauxfournerie à l'économie antillaise (lien avec la pêche et la production de sucre ; conditions d'émergence de véritables chauteries) ;
- proposer des éléments de restitution pour les fours archéologiques.

Afin de disposer de tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs, une équipe pluridisciplinaire a été constituée, réunissant des spécialistes du mobilier (céramique : G. Guionova, LA3M UMR 7298 ; verre : L. Serra, Arkaeos- LA3M UMR 7298), de l'artisanat antillais (D. Ollivier, LA3M UMR 7298), des textes (T. Volpe, LA3M UMR 7298), des mortiers (Ph. Bromblet, CICRP), de l'anthracologie et de la paléoécologie tropicale (St. Bodin, ISEM UMR 5554), et des datations archéomagnétiques (A. Chauvin, Univ. Rennes 1 ; Gw. Hervé-IRAMAT-CRP2A UMR 5060).

En 2019, la mission avait plusieurs objectifs : effectuer un complément d'inventaire sur le terrain pour les sites dont l'accès s'était révélé problématique ; relever en plan les sites chauxfourniers particulièrement intéressants ; réaliser des prélèvements en vue de datations archéomagnétiques. À nouveau, plusieurs sites inédits ont été repérés sur le terrain et/ou documentés par les textes, portant l'inventaire à 132 établissements. Ces sites inédits se trouvent sur les communes du François, de Sainte-Marie et du Marin. Au sein du corpus, dix établissements ont fait l'objet de relevés topographiques, et onze ont été prélevés pour l'archéomagnétisme. Les résultats de ces dernières analyses, encore préliminaires,

1 - La fabrication artisanale de la chaux aux Antilles, N. Vidal dir., 1993-1998 (Vidal *et al.* 2000 ; Verrand, Vidal 2004).

Fig. 1 : Four à chaux de la Pointe Thaléon au François, © C. Vaschalde (CNRS).



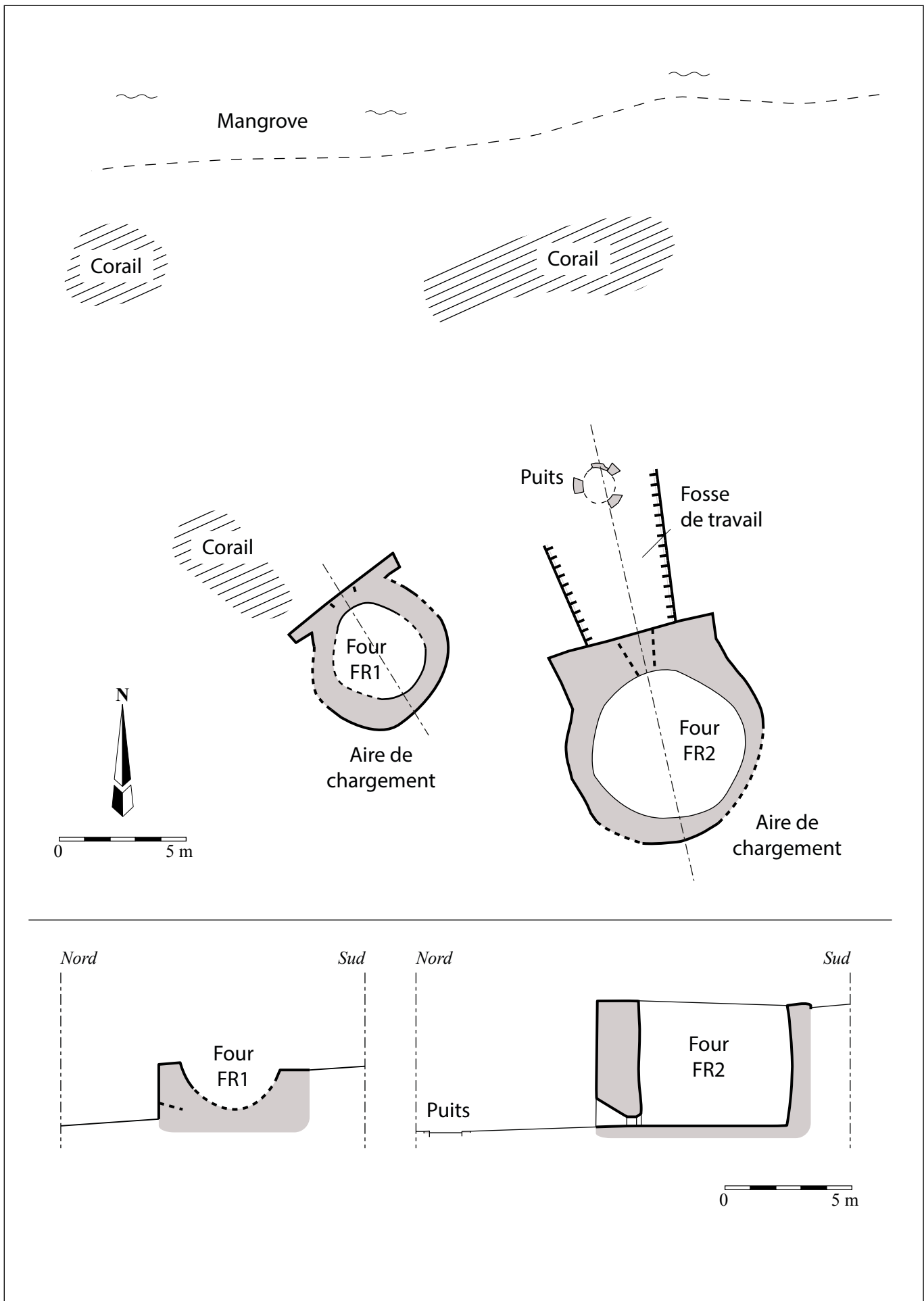


Fig. 2: Plan du site de Bois Pothau au Robert, © relevé et DAO : M. de Chadirac, D. Ollivier, C. Vaschalde (CNRS).

sont très prometteurs. Ils laissent entrevoir un fort potentiel, et permettent d'ores et déjà de distinguer des structures ayant cessé de fonctionner vers la fin XVII^e-XVIII^e s., au XIX^e s., ou encore au cours du XX^e s.

Différentes études ont été réalisées sur le matériel ramassé en prospection, mais aussi issu de deux anciennes fouilles de fours à chaux : les fours de la Pointe des Grives-Etang Z'abricot (Veuve 2001) et celui de l'habitation Sucrierie aux Anses d'Arlet (Ollivier, Vaschalde 2015). À la Pointe des Grives, l'étude de la céramique du dépotoir est venue compléter celle du verre réalisée en 2018, ouvrant la voie à la publication de ce site phare de la chaufournerie martiniquaise. Les deux types de mobilier s'inscrivent dans la même chronologie et la même dynamique d'approvisionnement (local et importations européennes), leur état de conservation diverge et invite à s'interroger sur les modalités de formation du dépotoir. À l'habitation Sucrierie, les premières analyses par diffraction des rayons X suggèrent la production de chaux calcique aérienne grasse, contenant très peu d'impuretés. L'étude anthracologique des charbons éclaire pour la première fois les pratiques d'approvisionnement en combustible des arts du feu martiniquais. Le four a été alimenté avec une grande diversité d'espèces végétales, y compris des taxons exploités/cultivés (Arbre à pain, Prunier de Cythère/Mombin...), sous la forme de bois de petit calibre. Le ramassage du combustible est effectué dans des boisements héliophiles et/ou se développant en milieu xérophile, cohérents avec l'environnement actuel et se trouvant aux environs immédiats de l'habitation. Ces résultats invitent à approfondir ce type d'étude, et à les confronter aux données ethnoarchéologiques, selon lesquelles la mangrove était particulièrement exploitée par les chaufourniers.

La dernière année du programme triennal est également l'occasion de reprendre l'ensemble des données textuelles et cartographiques disponibles, afin de les confronter aux informations archéologiques. Ce travail renouvelle particulièrement notre vision de la chaufournerie à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle. Tout d'abord, le dépouillement du *Bulletin officiel de la Martinique* et de l'*Annuaire de la Martinique* permet de disposer de données statistiques, certes lacunaires, mais réparties sur une période allant de la fin du XVIII^e au début du XX^e s. Par ailleurs, l'analyse fine des actes notariés associés à certaines habitations permet de replacer l'histoire de quelques établissements chaufourniers dans celle, plus large, de l'économie martiniquaise et de ses mutations. Il en ressort que, jusqu'à la première guerre mondiale, la Martinique dispose en permanence de plusieurs dizaines d'établissements chaufourniers, dont la production, majoritairement destinée au marché local de l'industrie sucrière, est également destinée à l'exportation, notamment vers la Guyane qui possède peu de fours. Les établissements de l'île prennent différentes formes : fours isolés (sur le littoral ou dans les terres) ; chauterie dépendant d'une habitation sucrière ; véritable habitation-chauterie spécialisée, associée au non à une production de

céramique. L'émergence d'une habitation-chauterie s'explique par différentes conjonctures. Elle constitue une solution de développement pour surmonter l'absence de potentiel sucrier dans certains secteurs (Pointe Borgnesse par exemple) ou, à l'inverse, une solution de repli dans les périodes de déclin de certaines habitations (Anse Mitan au milieu du XIX^e s. par exemple). Autour de la Cohé du Lamentin, l'habitation-chaufournerie est une composante à part entière d'un réseau de domaines sucriers. Au cours de la seconde moitié du XIX^e s., la chaufournerie martiniquaise connaît des mutations importantes, avec l'intégration de nombreuses habitations-sucrières aux usines centrales. Si certains fours à chaux sont abandonnés (habitation Sucrierie par exemple), d'autres sont créés (autour du Marin, de Sainte-Marie par exemple), notamment par les esclaves récemment affranchis, et sont connectés aux usines par voies ferrées ou maritime. Les gisements de calcaire géologique du sud de l'île sont mis en exploitation, y compris pour alimenter les fours de la baie de Fort-de-France, bien que l'usage du corail reste majoritaire. Les techniques semblent évoluer, puisque l'administration fiscale, qui distingue initialement les fours « cylindriques » des fours « à ciel ouvert », instaure dans les années 1880 une catégorisation entre fours « à feu intermittent » et fours « continus ». Ce changement intervient dans un contexte d'augmentation des importations de charbon fossile en Martinique, sans que l'on parvienne, pour l'heure, à cerner précisément l'époque de l'apparition de son utilisation dans les fours à chaux, qui remplace alors l'usage du bois ramassé localement et de la bagasse récupérée. À partir de l'Entre-Deux-Guerres, à la suite de la crise de l'industrie du sucre et de la concurrence des importations de ciment, la production locale de chaux périclité, et la Martinique ne compte plus qu'une petite dizaine de sites de production. Cette rétractation n'empêche pas la création de nouveaux fours, notamment autour du Marin et de Sainte-Anne. Au cours des années 1970, lorsque les dernières usines centrales ferment, nombre de fours à chaux s'arrêtent. Les derniers fours, au quartier de Californie, sont maintenus tant bien que mal par des familles de chaufourniers au sein desquelles les savoir-faire se sont transmis depuis le milieu du XIX^e s.

Au terme de ce programme de trois ans, de nombreuses perspectives se dessinent. Il conviendra de fouiller certains établissements chaufourniers afin d'affiner leur chronologie et de récolter le matériel nécessaire aux analyses de laboratoire afin de mieux comprendre les dynamiques d'exploitation des matières premières. Une étude comparée avec les autres îles de l'arc antillais est également envisagée.

Christophe VASCHALDE

Avec la Collaboration de S. Bodin, P. Bromblet, M. de Chadirac, A. Chauvin, G. Guionova, G. Hervé, J. Latournerie, D. Ollivier, L. Serra et T. Volpe

Bibliographie

Ollivier, Vaschalde 2015

OLLIVIER (D.), VASCHALDE (CHR.), *Habitation La Sucrierie : fouille du four à chaux. La Martinique, Les Anses d'Arlets*, rapport final d'opération, LA3M, 2015, 59 p.

Vaschalde et al. 2015

VASCHALDE (CHR.) (dir.), LATOURNERIE (J.), GUIONOVA (G.), VOLPE (T.) (coll.), *Fours à chaux et chauffourniers en Martinique. Prospection dans la partie Sud de l'île*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2015, 140 p

Vaschalde et al. 2017

VASCHALDE (CHR.) (dir.), BODIN (ST.), CHAUVIN (A.), GUIONOVA (G.), LATOURNERIE (J.), OLLIVIER (D.), VOLPE (T.) (coll.), *La chaufournerie en Martinique. Prospection triennale (2017-2019). 2017 : la côte atlantique*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2017, 110 p.

Vaschalde et al. 2018

VASCHALDE (CHR.) (dir.), LATOURNERIE (J.), OLLIVIER (D.), SERRA (L.), (coll.), *La chaufournerie en Martinique. Prospection triennale (2017-2019). 2018 : de la baie de Fort-de-France au Prêcheur*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2018, 117 p.

Verrand, Vidal 2004

VERRAND (L.), VIDAL (N.), « Les fours à chaux de Martinique », *Journal of Caribbean Archaeology, Special publication* 1, 2004, p. 29-46.

Vidal et al. 2000

VIDAL (N.), VERRAND (L.), GUILLAUME (M.), « Tout autour du four. La fabrication artisanale de la chaux en Martinique, structures et savoir-faire », *Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais. 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Antilles-Guyanne, 1998* (Begot D., Hocquet J.-Cl. dir.), Paris, CTHS, 2000, p. 187-213.

Veuve 2001

VEUVE (S.), *Pointe des Grives-Etang Z'abricot. Fort-de-France, 97 209 029 AH. Opération préventive. Fouille d'évaluation archéologie*, rapport de fouille, AFAN-SRA Martinique, 2001, 34 p.-17 pl.

HABITATIONS ET STRUCTURES LITTORALES des XVIII^e et XIX^e siècles en Martinique

Des prospections ont été réalisées, dans le cadre associatif et universitaire, sur une douzaine de sites d'habitation sucrière de la Martinique pour étudier la relation qu'elles entretenaient avec leur littoral à l'époque coloniale (XVIII^e - XIX^e siècles). Ces recherches font suite à celles entreprises en Guadeloupe sur les littoraux du Grand Cul-de-Sac Marin (Guibert et Bigot 2011a, 2011b) et sur la côte au vent de la Basse-Terre (Guibert et Bigot 2017). En parallèle quelques sites avaient été signalés et étudiés en Martinique : celui de l'apponement du magasin de l'habitation Vatable (Jégouzo 2015) ou celui de la Petite Poterie (Serra 2015), sans que nous ayons une vue d'ensemble de ces sites, sauf dans une perspective historique (Mousnier 1991).

Les recherches ont porté sur la présence de vestiges de structures littorales (berge, appontement, canaux, plateforme, magasin) permettant une interface maritime. Sur la moitié des sites ciblés par une étude des cartes anciennes des vestiges ont été retrouvés permettant d'appréhender cette thématique (fig. 1). Les sites de l'Anse Massé (Le Lorrain / Le Marigot) et de Belfond (Sainte-Anne) présentent les vestiges de la partie industrielle ou résidentielle d'habitation sucrière littorale. À l'Anse Massé nord (fig.3), les vestiges d'un appontement empierré, situés à proximité de la

partie industrielle de l'habitation Chateaugué (1770) puis Séguineau (XIX^e), permettaient des échanges via la rivière du Lorrain mais aussi sûrement vers la mer. À l'Anse Massé sud, des vestiges de la partie industrielle de l'habitation Desfontaines (1770) ont été repérés mais la mise en culture contemporaine a complètement détruit la plupart des structures, aucun vestige de structure littorale n'y a été mis en évidence. À Belfond en contrebas de la partie résidentielle de l'habitation Talsac Dorient (1770) se trouvent les vestiges d'un bâtiment ayant pu servir de magasin, la carte de Moreau du Temple indiquant à cet endroit la présence d'un canal. De l'autre côté du site se trouve un four à chaux et un magasin mis en évidence précédemment (Vaschalde 2016). Les sites de la baie de Massy Massy (Le Vauclin), de la Petite Poterie (Le Marin), de l'Anse Céron (Sainte-Luce) et de la forêt Vatable (Les Trois-Îlets) possèdent des aménagements littoraux prenant l'aspect d'apponements ou de quais. Le premier est sans doute à associer à l'habitation-sucrière Derbins (1770) mentionnée par la carte de Moreau du Temple. Le second étudié en 2015 est un aménagement lié à la production de céramique de l'habitation D'Alençon (1770), la structure mesure 25 m de long sur 5 m de large et présente la particularité d'avoir une partie de son assise constituée avec des céramiques de raffinage et un

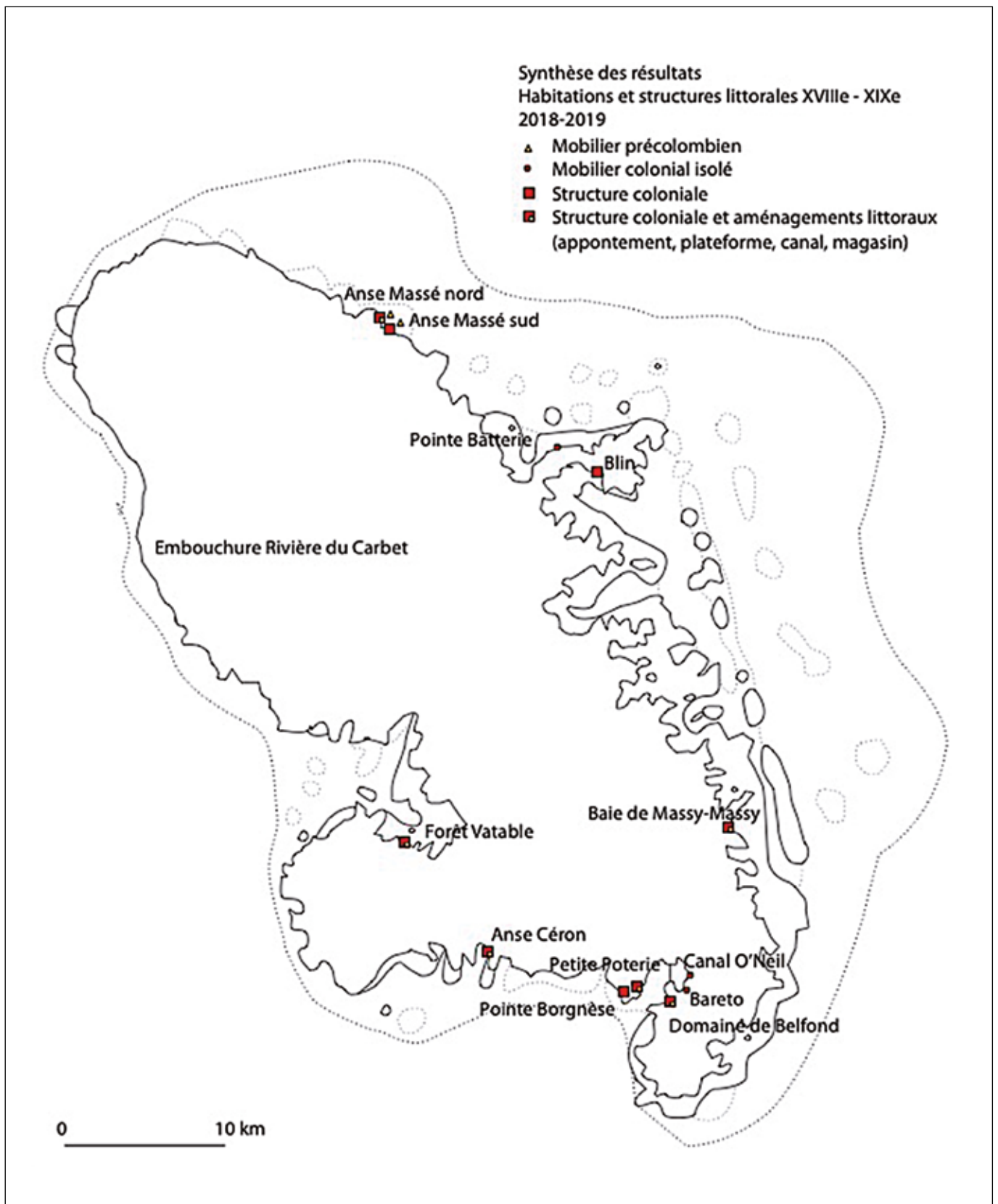


Fig. 1 : Carte des sites étudiés.

coffrage de pierres volcaniques (Serra 2015). Le quatrième mentionné en 2015 (Jégouzo 2015) est un appontement empierré de 13 m de long sur 1,80 m de large dont la partie avancée s'est écroulée. Un mur de soutènement permet l'assise de la structure sur la plage, tandis que la façade ouest est maçonnée (fig. 2). Représenté sur une carte de 1824, il est à relier au magasin de l'habitation Montigny (1770) puis Vatable (XIX^e).

Ces sites mériteraient des recherches complémentaires à cheval entre investigations sous-marines et terrestres. D'autres sites comme ceux de la Pointe Borgnèse (habitation Boissel (1770) - La Duprey (XIX^e) ou encore de l'habitation Dubuc Mondésir (1770) (Blin La Trinité) ne présentent pas de structures de quai ou d'appontement mais il paraît tout à fait envisageable que les berges aient servi d'interface littorale.

Au-delà de ces prospections, l'étude a permis de s'intéresser à l'organisation de certains de ces sites en mêlant les observations de terrain et l'analyse des cartes anciennes pour revisiter l'objet que représentent ces habitations littorales. Bien que d'autres critères soient importants comme l'accès à l'eau pour sa force hydraulique, la proximité des littoraux et l'accès aux voies maritimes semblent aussi avoir organisé l'implantation de certaines habitations. Les exemples des habitations de l'Anse Massé (Chateaugué et Desfontaines 1770) sont à ce sujet particulièrement éclairant : la partie industrielle est localisée en bord de mer ou de rivière tandis que les parties résidentielles serviles ou non sont situées sur les hauteurs dominants les littoraux (fig. 4). L'ensemble des sites prospectés a ainsi pu être documenté, participant à l'actualisation des données de la carte archéologique nationale (plusieurs indices de sites précolombiens ont ainsi été récoltés à l'Anse Massé), mais a aussi été à l'origine de la mise en place de nouvelles prospections sur les sites d'habitation-sucrerie à la Martinique. D'autres recherches sur ces sites littoraux et côtiers semblent nécessaires pour compléter ce premier état des lieux à l'exemple de celles engagées sur les fours à chaux depuis 2015 (Vaschalde 2016, 2017, 2018).

Jean-Sébastien GUIBERT



Fig. 2 :
Vue de l'appontement empierré de l'habitation Vatable,
Forêt Vatable, Les Trois-Îlets, © J.-S. Guibert.



Fig. 3 : Vue d'ensemble du site de l'Anse Massé, au premier plan la cheminée de la sucrerie, au second plan, la rivière du Lorrain, en arrière-plan la mer, © J.-S. Guibert.

Bibliographie

Guibert, Bigot 2011 a

GUIBERT (J.-S.) BIGOT (F.) - « *Entre terre et mer Infrastructures littorales dans le Grand Cul-de-Sac Marin de la Guadeloupe Prospection thématique* » - AAPA, Rapport SRA-DAC n° 491, Juin 2011.

Guibert, Bigot 2011 b

GUIBERT (J.-S.) BIGOT (F.) - « *Entre terre et mer Infrastructures littorales dans le Grand Cul-de-Sac Marin de la Guadeloupe Sondage sous-marin* » - AAPA, novembre 2011.

Guibert, Bigot 2017

GUIBERT (J.-S.) BIGOT (F.), *Entre terre et mer structures littorales sur la côte au vent de la Guadeloupe (Petit-Bourg Goyave Capesterre-Belle-Eau)*, AAPA, septembre 2017, 89 p.

Jégouzo 2015

JÉGOUZO (A.), *Forêt Vatable Les Trois-Îlets, Diagnostic archéologique*, INRAP Grand Sud-Ouest, 2015, 115 p.

Mousnier 1991

MOUSNIER (M.), « *Occupation spatiale des habitations littorales à la Martinique XVII^e-XVIII^e siècles* » dans Caribena, Centre d'études et de recherches archéologiques de la Martinique, n°1, 1991, p. 125-148.

Serra 2015

SERRA (L.), *Pointe Petite Poterie : Sondage du quai en bordure de mer de la Poterie Dalençon*, Rapport d'identification de bien culturel maritime et de sondage ponctuel, LA3M / Arkaeos, 35 p.

Vaschalde 2016

VASCHALDE (C.), *Fours à chaux et chauffourniers en Martinique. Prospection dans la partie Sud de l'île*, Rapport de prospection LA3M Arkaeos, 2016, 140 p.

Vaschalde 2017

VASCHALDE (C.), *La chauffournerie en Martinique, prospection triennale (2017-2019) 2017 : la côte atlantique*, Rapport de prospection LA3M, Arkaeos, 2017, 110 p.

Vaschalde 2018

VASCHALDE (C.), *La chauffournerie en Martinique, prospection triennale (2017-2019) 2018 : de la baie de Fort-de-France au Prêcheur*, Rapport de prospection LA3M, Arkaeos, 2017, 118 p.



Fig. 4: Extrait de la carte de Moreau du Temple où l'on peut voir l'organisation des habitations Chateaugué et Desfontaines montrant une séparation entre l'espace industriel et l'espace résidentiel.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 1 9

Nom	Titre	Attributions
Hervé GUY	Conservateur régional de l'archéologie	Conservateur régional de l'archéologie (à compter du 1 ^{er} septembre 2019)
Lucie CHEHMANA	Ingénieur d'études	Carte archéologique, documents d'urbanisme, (intérim CRA jusqu'au 31 août 2019)
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Responsable du Centre de Conservation et d'Études, Conservation préventive, Gestion scientifique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille, documentation
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service, Secrétariat de la CTRA OM

Bibliographie régionale
2018-2019**Barrand-Emam et al. 2018**

BARRAND-EMAM (H.), BÉRARD (B.), CRIBELLIER (C.), FOUÉRÉ (P.), HURARD (S.), JESSET (S.) et ROGERS (D.), « Bilan 2017 de la CTRA Outre-mer », in : GUILHOT (J.-O.) dir., *Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Inspection des patrimoines, pp 148-153.

Barrand-Emam et al. 2019

BARRAND-EMAM (H.), BÉRARD (B.), CRIBELLIER (C.), FOUÉRÉ (P.), HURARD (S.), JESSET (S.) et ROGERS (D.), « Bilan 2018 de la CTRA Outre-mer », in : LEROY (M.) *Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Direction Générale des Patrimoines, Inspection des patrimoines, pp 153-155.

Barraud 2018

BARRAUD (D.), « Présentation de la CTRA Outre-mer », in : GUILHOT (J.-O.) dir., *Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Inspection des patrimoines, pp 126-129.

Barraud 2019

BARRAUD (D.), « Présentation de la CTRA Outre-mer », in : LEROY (M.) *Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Direction Générale des Patrimoines, Inspection des patrimoines, pp 137-140.

Bérard 2018

BÉRARD (B.), *Essai d'archéogéographie sociale des territoires amérindiens dans l'archipel antillais. 300 av. J.-C./400 apr. J.-C., Lot bo dlo, de l'île à l'archipel*, Vol.1 Mémoire original, Habilitation à diriger les recherches, Université de Paris 1 Panthéon-La Sorbonne, 2018, 215 p.

Bolle et al. 2019

BOLLE (A.), GUÉROUT (M.), GUIBERT (J.-S.), GUILLAUME (M.), LEROY (F.) et SERRA (L.), « An overview of Maritime Archaeological Research of the Colonial period in the French Antilles (17th-19th century). », *International Journal of Nautical Archeology*, Nautical Archaeology Society, 2019, p. 123-150.

Cloarec et al. 2018

CLOAREC (A.), OLLIVIER (D.) et THIRIOT (J.), « Production locale de formes à sucre pour l'industrie sucrière de la Martinique, l'exemple de la Poterie Dalençon au Marin (Martinique) ». *XIth congress AIECM3 on medieval and modern period Mediterranean Ceramics Proceedings, 19-24 octobre 2015, Antalya*, 2018, vol. 1, p. 179-187.

Giraud et Leroy 2019

GIRAUD (J.-P.) et LEROY (D.), « L'archéologie dans les Outre-mer français », In : KAPLAN (B.) et LEHOËRFF (A.) dir. « Archéologie. Entre ruptures et continuités ». *Culture et recherche*, n° 139, Printemps-Été 2019, pp. 35-36.

Grouard et al. 2019

GROUARD (S.), PERDIKARIS (S.), ESPINDOLA RODRIGUES (N.) et QUITMYER (I.), « Size estimation of pre-Columbian Caribbean fish (Methodological approaches to size reconstruction of zooarchaeological remains of 8 families of fish from pre-Columbian Caribbean assemblages) », *International Journal of Osteoarchaeology*, 2019, vol. 29 : 452-468.

Guérout et al. 2018

GUÉROUT (M.), GUIBERT (J.-S.) et SERRA (L.), « Past and present research in the Underwater Archaeology of Saint-Pierre, Martinique, French West Indies ». ACUA underwater proceedings council, New Orleans, Society of Historical Archaeology council (SHA), 2018.

Guilhot 2018

GUILHOT (J.-O.) dir., *Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Inspection des patrimoines, 220 p.

Leroy 2018

LEROY (D.), « Présentation de la politique scientifique du service régional de l'archéologie de la Martinique », in : GUILHOT (J.-O.) dir., *Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Inspection des patrimoines, pp 138-142.

Leroy 2019

LEROY (M.) dir., *Rapport d'activité 2018 des CTRA*, Paris : Ministère de la Culture, Inspection des patrimoines, 220 p.

Queffelec et al. 2018

QUEFFELEC (A.), FOUÉRÉ (P.), PARIS (C.), STOUVENOT (C.) et BELLOT-GURLET (L.), « Local production and long-distance procurement of beads and pendants with high mineralogical diversity in an early Saladoid settlement of Guadeloupe (French West Indies) », *Journal of Archaeological Science: Reports*, vol. 21, 2018, p. 275-288.

Organismes de rattachement des responsables scientifiques

BÉRARD Benoît

Université des Antilles – EA 929 AIHP-GEODE.
Schœlcher.

CASAGRANDE Fabrice

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Gourbeyre.

CAZASSUS-BÉRARD Jeanne

JCB Lyannaj, Ingénierie des patrimoines et du
tourisme. Le Morne Rouge.

COULAUD Alexandre

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Gourbeyre.

DELPECH Sandrine

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Cayenne.

DEMEURE Guillaume

Eveha – Études et Valorisations Archéologiques.
Limoges.

ETRICH Christine

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Bègles.

GUIBERT Jean-Sébastien

Université des Antilles – EA 929 AIHP-GEODE.
Schœlcher.

JÉGOUZO Anne

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Cayenne.

MESTRE Mickaël

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Cayenne.

PELLISSIER Julien

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Bègles.

QUEFFELEC Alain

CNRS. UMR 5199 PACEA. Pessac.

RAYNAUD Karine

Eveha – Études et Valorisations Archéologiques.

ROMON Thomas

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Gourbeyre.

ROUSSEAU Lolita

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Cayenne.

SELLIER-SEGARD Nathalie

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Gourbeyre.

SERRAND Nathalie

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Gourbeyre.

VAN DEN BEL Martijn

Institut National de Recherches Archéologiques
Préventives. Cayenne.

VASCHALDE Christophe

Université Paul Valéry – UMR 5140 – Archéologie des
Sociétés Méditerranéennes. Montpellier.

Liste des abréviations

Chronologie

COL	Époque coloniale
PRE	Époque précolombienne

Nature de l'opération

FP	Fouille programmée
OPD	Opération préventive de diagnostic
OPF	Opération préventive de fouille
PCR	Projet Collectif de Recherche
PI	Prospection-inventaire
PT	Prospection thématique

Organisme de rattachement des responsables

AUT	Autre
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives
OPA	Opérateur agréé en archéologie préventive
UNIV	Université

Les Axes de la programmation nationale de la recherche archéologique

- 1 Le Paléolithique ancien et moyen
- 2 Le Paléolithique supérieur
- 3 Les expressions graphiques préhistoriques :
approches intégrées des milieux et des cultures
- 4 Mésolithisations, néolithisations,
chalcolithisations
- 5 Les âges des métaux
- 6 Paysages religieux, sanctuaires
et rites d'époque romaine
- 7 Phénomènes funéraires depuis la fin
de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 8 Édifices de culte chrétien depuis la fin
de l'Antiquité
- 9 Le phénomène urbain
- 10 Espace rural, peuplement et productions
agricoles aux époques gallo-romaine,
médiévale et moderne
- 11 Les constructions élitaires, fortifiées ou non,
du début du haut Moyen Âge à la période moderne
- 12 Mines et matériaux associés
- 13 Aménagements portuaires et commerce
- 14 L'archéologie des périodes moderne
et contemporaine
- 15 Archéologie d'Outre-Mer

LISTE DES BILANS

1 Auvergne-Rhône-Alpes
2 Bourgogne-Franche-Comté

3 Bretagne
4 Centre-Val de Loire

5 Corse
6 Grand-Est

7 Hauts-de-France
8 Île-de-France

9 Normandie

10 Nouvelle Aquitaine
11 Occitanie

12 Provence-Alpes-Côte-d'Azur
13 Pays de la Loire

14 Guadeloupe
15 Martinique

16 Guyane
17 La Réunion

18 Département des Recherches Archéologiques
Subaquatiques et Sous-Marines